PRI

GÉ

ET R

GRA

FR

Par Dema

Dédiés

LE DUC

Le

Chez JEAN DESA

rue S. Jean

M.

Avec App

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS DE LA GRAMMAIRE FRANÇOISE,

Par Demandes & par Réponses,

Dédiés à MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHARTRES.

Le prix est de 24 sols en blanc.

A PARIS,

Chez JEAN DESAINT, Libraire-Juré de l'Université, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A MON

LE

CHA

MONS

Les Héros
plus tendre jeu

A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES.

MONSEIGNEUR,

Les Héros s'annoncent dès leur plus tendre jeuneſſe. Marc-Aurele

ſembloit n'attendre que le moment de paſſer des bras de ſes nourices ſous la conduite des Précepteurs, pour ſe livrer ſans réſerve à l'étude des ſciences & à la pratique des vertus. Auſſi devint-il Philoſophe accompli dès l'âge de douze ans, & enſuite un des plus ſages & des plus vertueux Princes de l'antiquité païenne.

Jamais enfance ne fut plus comparable à celle de Marc-Aurele, que la vôtre, MONSEIGNEUR. *Votre cœur ne s'eſt dévelopé que par des ſentiments nobles & généreux. Les premiers traits de votre eſprit ont été des traits de vivacité & d'ardeur pour les belles connoiſſances.*

Vous avez de plus l'avantage ineſtimable d'un modele achevé & toujours préſent dans le grand Prince à qui vous devez le jour, & dont vous

vous faites les délices. Vous l'aimez tendrement, MONSEIGNEUR; *& cet amour vous fera ſans doute découvrir dans ſon goût conſtant pour la ſolide piété, & pour tout ce qui peut élever l'ame, la regle sûre de votre conduite.*

Déja même on commence à reconnoître le Pere dans le Fils, & vous n'avez, pour ainſi dire, articulé vos premieres paroles, que pour exprimer dès ſentiments de Religion, de charité pour les pauvres, & de bonté pour les autres hommes.

Ne ſont-ce pas là les précieux germes des vertus les plus éclatantes? Et peut-il être douteux, MONSEIGNEUR, *que tant d'heureuſes diſpoſitions, ſoutenues par un ſi bel exemple, & cultivées par les ſoins & par les leçons des plus excellents maîtres dans l'art de former*

EPITRE.

l'esprit & le cœur, ne fassent un jour également admirer en vous le Prince & le Chrétien?

Quelle gloire pour moi, MONSEIGNEUR, *si vous daignez faire usage de ce Livre que* MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS *a bien voulu me permettre de vous offrir! Mon ambition seroit satisfaite, & j'aurois à m'applaudir toute ma vie, de vous avoir fourni la matière d'une partie de vos premières études. J'aurai du moins eu l'honneur de vous donner une marque publique de mon zele, & du profond respect avec lequel je suis,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, RESTAUT.

PREFACE.

LE titre de cet Ouvrage annonce assez le but que je m'y suis proposé. Je n'ai point eu intention de donner une Grammaire Françoise complette. Nous en avons d'excellentes, & qui ne laissent presque rien à desirer pour la connoissance parfaite du génie & des beautés de notre Langue.

Mon objet a été de travailler pour ceux qui ne l'ont jamais apprise par regles, & sur tout pour les jeunes gens que l'on destine à étudier la Langue Latine. Il me

ſemble que la lenteur des progrès qu'ils y font ordinairement, pouroit être attribuée à l'ignorance des principes que j'entreprends de développer.

Il y a dans chaque Langue deux eſpeces de principes. Les uns ſont généraux & communs à toutes les Langues, parce qu'ils ſont pris dans la nature même des choſes, & dans les différentes opérations dont l'eſprit de l'homme eſt capable; tels que ſont les définitions & l'uſage des Noms, des Verbes & de la plupart des autres parties du diſcours. Les autres principes ſont ceux qui ne regardent que les mots ou la maniere de s'exprimer, & qui ſont propres à chaque Langue en particulier.

Il n'y a perſonne qui ne con-

vienne que l'on n'avance dans quelque ſcience, que ce puiſſe être, qu'autant qu'on en a étudié & approfondi les véritables principes : ce qui me donne lieu d'aſſurer, après l'excellent * Auteur *de la Maniere d'enſeigner & d'étudier les Belles Lettres*, que la méthode la plus courte & en même tems la plus ſolide d'apprendre une Langue, eſt de s'y préparer par une connoiſſance exacte & raiſonnée de ces principes généraux & particuliers, en les appliquant à la Langue qu'on ſait déja par habitude : & je n'ai formé le projet de cet Ouvrage, que pour entrer dans les vues du même Auteur, qui en parlant de la Langue Françoiſe, dit qu'*il ſeroit à ſouhaiter que l'on compoſât exprès pour les jeunes gens une Grammaire*

abrégée, qui ne renfermât que les regles & les réflexions les plus néceſſaires.

En effet dès qu'un jeune homme (ou toute autre perſonne) poſſede par raiſonnement ce que les Langues ont de commun entre elles, & ſait expliquer dans la ſienne par des définitions préciſes, tous les termes & toutes les difficultés grammaticales ; que lui reſte-t-il à faire pour paſſer à une Langue étrangere, ſinon de ſubſtituer de nouvelles expreſſions à celles dont il connoît déja la valeur & la nature ? Ce ne ſera plus alors qu'un jeu de mémoire. Le jugement & la réflexion auront fait leurs plus grands efforts, & il ne ſera plus beſoin que d'une legere attention pour obſerver en quoi les deux

Langues, celle que l'on ſait, & celle que l'on apprend, ſe reſſemblent ou different l'une de l'autre.

Il s'en faut bien que les jeunes gens trouvent cette facilité dans la méthode qu'on leur fait ſuivre ordinairement. A peine ſavent-ils lire, que ſans leur avoir donné aucune notion de leur Langue naturelle, on les met tout d'un coup dans les principes d'une Langue qui leur eſt abſolument étrangere, & dont ils ne parviennent à entendre les regles qu'après bien des années de peines & de travaux. Au lieu que ſi on leur apprenoit ces mêmes regles, en ne les appliquant qu'à une Langue qui leur eſt familiere, il ſeroit beaucoup plus aiſé de les leur faire concevoir, parce qu'ils ne trouveroient rien

dans les explications qu'on leur en donneroit, ni dans les exemples dont on ſe ſerviroit pour leur en faciliter l'intelligence, qui ne fût à leur portée.

D'ailleurs quels livres leur met-on entre les mains pour étudier les principes de la Langue Latine ? Des Rudiments qui pour la plûpart ſont ſi peu méthodiques, & où les définitions des termes ſont ſi peu exactes & ſi mal expliquées, que tout le fruit qu'ils en remportent pour l'ordinaire, ſe réduit à une routine de mots où la mémoire a beaucoup plus de part que le jugement. L'expérience ne confirme que trop cette vérité : & l'on voit ſouvent des écoliers de Rhétorique, qui ſe trouvent embaraſſés, dès qu'on leur fait quelques queſtions ſur

les premiers principes de la Grammaire ; & cela sans doute, parce qu'ils n'en ont jamais fait une étude méthodique. Il est encore plus ordinaire d'en trouver qui n'ont aucune connoissance des regles de la Langue Françoise, & qui en écrivant, pechent contre l'Orthographe dans les points les plus essentiels : en sorte que s'il leur arrive de parler ou de composer correctement dans l'une & dans l'autre Langue, on peut dire que c'est souvent plutôt un effet du hasard & de l'habitude, que de la connoissance des principes.

C'est donc dans le dessein de prévenir ces inconvénients, que j'ai entrepris ce petit Ouvrage, que l'on ne doit pas mettre au nombre de ces Méthodes systé-

matiques, & de ces plans ſinguliers, tels qu'on en voit quelquefois paroître, qui n'aboutiſſent pour la plupart qu'à faire connoître à leurs Auteurs, que ce qui paroît beau & aiſé dans la ſpéculation, ne l'eſt pas toujours dans la pratique. Le raiſonnement ſeul ne ſuffit pas pour l'étude d'une Langue. Il faut encore que la mémoire ſe charge & ſe rempliſſe d'un grand nombre de mots & de combinaiſons différentes, dont la connoiſſance ne s'aquiert que par un exercice continué, & ne peut être du reſſort d'aucune méchanique. Je conviens néanmoins qu'on peut abréger cette étude. Mais j'en fais conſiſter tout le ſecret dans l'arangement, & dans l'explication raiſonnée des principes;

parce qu'il eſt certain que les choſes ne s'apprennent qu'autant qu'on les conçoit avec netteté.

C'eſt ſur ce ſeul plan que j'ai travaillé. J'ai mis dans les principes & dans les regles l'ordre qui m'a paru le plus ſimple & le plus naturel. Tous les termes ſont définis & expliqués. Dans les définitions que j'en ai données, je me ſuis attaché à y mettre toute la juſteſſe & toute la préciſion qu'il m'a été poſſible. Et la crainte de donner des notions fauſſes ou peu exactes, m'a quelquefois obligé d'avoir recours à des expreſſions un peu abſtraites & philoſophiques. Mais j'ai eu ſoin de les éclaircir par des explications ſimples & familieres, appliquées à des exemples ſenſibles, & capables de ſatisfaire l'eſ-

prit. Et comme je me suis proposé de tout expliquer par raisonnement, c'est pour cela que j'ai choisi le stile de Dialogue, plus propre que tout autre à mettre une liaison naturelle entre les principes & les conséquences, les objections & les réponses.

J'ai encore été très-attentif à éviter un défaut qui se trouve dans quelques Grammaires, où j'ai remarqué que les matieres sont quelquefois distribuées avec si peu d'ordre, qu'on ne peut entendre les premieres que par celles qui suivent. On y suppose, par exemple, la connoissance des Noms en parlant des Articles, celle des Verbes dans le Traité des Pronoms. On explique la nature des tems des Verbes & leur formation, avant que l'éco-

M. D C C. XXX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

lier ſache par la conjugaiſon ce que c'eſt qu'un Verbe : ce qui ne peut que confondre & embrouiller les idées des jeunes gens, ou de ceux qui commencent à étudier la Grammaire. Pour leur rendre cette étude moins rebutante, j'ai tâché d'aranger les matieres de façon qu'elles dépendent ſucceſſivement les unes des autres, que chaque Chapitre ne contienne que celles qui auront été annoncées dans le tître, & que les premieres n'anticipent point ſur les ſuivantes.

L'inſtruction des enfants deſtinés au Latin étant, comme j'ai déja dit, mon principal objet, j'ai cru que je devois encore faire trouver dans les regles de la Langue Françoiſe, quelques pré-

parations particulieres à la Langue Latine. C'eſt pourquoi, autant que les bornes dans leſquelles je me ſuis renfermé, ont pu me le permettre, je n'ai point laiſſé échaper les occaſions de prévenir & de développer indirectement certaines difficultés latines, ſur leſquelles les enfants ſeront moins embaraſſés, s'ils n'oublient pas les explications que je donne dans cette vue. Il n'y a preſque point de Chapitre où je n'aie trouvé le moyen d'en placer quelques-unes. Quoique je n'en faſſe pas une mention expreſſe aux endroits où elles ſe trouvent, parce qu'elles ont auſſi un rapport naturel à la Langue Françoiſe, il ſera aiſé aux Maîtres de les reconnoître & de ſentir en même tems l'utilité de les

bien faire entendre à leurs écoliers, pour les leur rappeller dans la ſuite.

Pour ce qui regarde l'uſage de ce livre, il me ſemble qu'on pourroit le mettre entre les mains des enfants, & le leur faire apprendre parfaitement avant que de leur donner aucune Méthode Latine. Je ſuis perſuadé que le tems qu'ils emploieroient à l'étudier, ne ſeroit pas un tems perdu, & que les connoiſſances qu'ils y aqueroient, ne pouvant que leur ouvrir l'eſprit & leur former le raiſonnement, ils paſſeroient avec beaucoup plus de facilité dans les principes de la Langue Latine, dont ils entendroient d'avance toutes les regles fondamentales. D'ailleurs cette pre-

miere étude leur apprendroit de bonne heure, & preſque ſans travail, à écrire correctement & par principes ce que l'Orthographe Françoiſe a de plus difficile, comme ſont les différentes terminaiſons des tems & des perſonnes dans les Verbes. Je ne prétends pas néanmoins exclure de cette étude ceux qui, ſuivant l'uſage pratiqué juſqu'ici, auroient commencé par le Latin; & je laiſſe à Meſſieurs les Profeſſeurs de l'Univerſité à juger ſi elle ne conviendroit point encore aux écoliers de Cinquiéme & de Quatriéme.

Mais comme je ſens que cet Ouvrage, quelque ſoin que j'aie pris de le rendre clair, contient encore bien des choſes qui ne ſont pas à la portée de tous les

jeunes gens, j'en fais imprimer ſéparément un Abrégé, où tout ſera ſimple & facile. On n'y trouvera que très-peu de définitions & de raiſonnements, parce que je ne l'ai fait que pour les enfants de la premiere jeuneſſe, à qui il ſera fort utile de le faire apprendre, dès qu'ils ſauront lire, & en attendant que leur jugement ſe forme, pour leur donner une premiere teinture des principes & des termes de la Grammaire, & les préparer à entendre toutes les regles & les réflexions qui ſont contenues dans cet Ouvrage.

Il eſt encore bon d'avertir les Maîtres, que pour s'aſſurer du progrès que les jeunes gens feront dans l'étude des principes de leur Langue, ils ne peuvent mieux faire que de les exercer, à

ſerviteur, RESTAUT.

meſure qu'ils avanceront, à décliner des Noms, ou à conjuguer des Verbes les uns ſur les autres, & de leur faire lire du François, pour rendre compte de chaque mot ſuivant les principes ou regles qu'ils auront appriſes. Ils pouront même en faire une matiere de devoirs réglés, en leur dictant quelques phraſes françoiſes, dont ils rapporteroient par écrit une explication grammaticale & détaillée ſur chaque mot.

Tout ce que j'ai dit juſqu'ici, ne regarde que les jeunes gens qui ſe diſpoſent à apprendre, ou qui apprennent déja la Langue Latine. Mais ce n'eſt pas pour eux ſeuls que j'ai travaillé, & je donne encore plus d'étendue à l'uſage de cette Méthode.

On peut
l'exceptio
d'un petit
qui ont étu
il n'y a pre
qui ſache
pes. Et il y
ce ne ſoit
trouve ſi
Langue q
venue cel
Cours de
Etrangers
n'épargne
ges pour
connoiſſa
Les Rom
leur Lan
rence que
tre. L'étu
toujours l
ces qu'ils

On peut assurer en général, qu'à l'exception des gens de lettres, & d'un petit nombre des personnes qui ont étudié dans les Colleges, il n'y a presque point de François qui sache sa Langue par principes. Et il y a lieu de s'étonner que ce ne soit qu'en France où l'on trouve si peu de goût pour une Langue qui par sa beauté est devenue celle de presque toutes les Cours de l'Europe, & dont les Etrangers font tant de cas, qu'ils n'épargnent ni dépenses ni voyages pour en avoir une parfaite connoissance.

Les Romains n'avoient pas pour leur Langue la même indifférence que nous avons pour la nôtre. L'étude du Latin précédoit toujours l'étude des autres sciences qu'ils fesoient apprendre à

leurs enfants : & le ſoin qu'ils prenoient de les former de bonne heure à la pureté du langage, alloit juſqu'à ne les confier, même dans l'âge le plus tendre, qu'à des nourices ou autres domeſtiques qui fuſſent parler correctement, & dont l'accent n'eût rien de défectueux.

C'eſt ſans doute au défaut de principes que l'on doit attribuer tant d'expreſſions irrégulieres & de prononciations vicieuſes, qui échapent tous les jours, je ne dis pas ſeulement aux gens du commun, mais même aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui tiennent un rang diſtingué dans le monde. Et ſi parmi ceux qui fréquentent la Cour & les gens de lettres, il s'en trouve quelques-uns qui parlent plus correcte-

ment que les autres, ce n'eſt jamais que par habitude & par imitation.

Cette ignorance générale paroît ſur tout dans l'écriture. Tel s'exprime d'une maniere exacte, qui n'écrit pas toujours de même. Une Dame, par exemple, fait tout le plaiſir d'une converſation par ſon eſprit, par les graces qu'elle ſait répandre ſur tout ce qu'elle dit, par les expreſſions fines & délicates dont elle ſe ſert. Que cette même Dame écrive à quelqu'un; il ſemble que ce ne ſoit plus la même perſonne. Son eſprit, il eſt vrai, paroît toujours dans ſa Lettre. Les penſées n'y ont pas au fond moins de vivacité ni moins de délicateſſe. Mais ſouvent il n'y a plus ni conſtruction ni liaiſon dans les phraſes,

& les regles les plus eſſentielles de l'Orthographe y ſont négligées dans preſque tous les mots, de maniere qu'on ne lit qu'avec peine ce que l'on entendroit dire avec plaiſir.

Ces fautes ne peuvent abſolument s'éviter que par une étude particuliere de la Langue. L'uſage du monde & la lecture des bons livres peuvent bien rectifier en quelque choſe le langage & l'écriture; mais ils ne donneront jamais de principes. Il faut donc avoir recours aux Grammaires. On en a fait un aſſez grand nombre pour notre Langue, parmi leſquelles il s'en trouve d'excellentes. Mais on peut dire des plus parfaites, ſans prétendre rien ôter de leur mérite, qu'elles ſont trop chargées, & qu'elles ne

ſont point aſſez ſimples pour les perſonnes ſans étude, & ſur tout pour les Dames, qui ſont d'abord rebutées par la nouveauté des termes, & effrayées par l'abondance des matieres.

J'ai toujours penſé que c'étoit-là le plus grand obſtacle à l'inclination qu'elles pouroient avoir d'étudier leur Langue, & que le ſeul moyen de le lever étoit de leur préſenter une Méthode courte & facile, où elles ne trouvaſſent que des principes généraux, ſuivis & raiſonnés.

J'eſpere qu'elles apprendront en peu de tems dans celle-ci ce que notre Langue a de plus eſſentiel, tant pour l'expreſſion que pour l'Orthographe, & que quand elles ſauront bien toutes les regles qui y ſont contenues,

elles feront en état de lire ſans peine & avec fruit les autres Grammaires plus étendues, & qui traitent avec plus de détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection & à la pureté du langage.

Cette Méthode me paroît encore très-propre pour les jeunes Demoiſelles qui ſont dans les Couvents. Le tems qu'elles y paſſent dans la retraite & éloignées de toute diſſipation, eſt ſans doute le tems le plus précieux & le plus favorable qu'elles puiſſent avoir pour s'appliquer aux ſciences qui leur conviennent. De toutes celles qu'on leur enſeigne ordinairement, j'oſe dire qu'après la Religion, elles n'en peuvent point apprendre de plus utile ni de plus né-

ceſſaire que la Grammaire Françoiſe. Elles n'auront que rarement occaſion de faire uſage de l'Hiſtoire, de la Géographie, du Blaſon, de la Muſique & de la Danſe; mais elles ſeront tous les jours dans l'obligation de parler & d'écrire correctement. Ainſi ce ſeroit un grand avantage pour elles, ſi l'étude de la Langue Françoiſe feſoit partie des exercices qui les occupent dans les Couvents.

Il ſeroit auſſi à ſouhaiter que cette étude de la Langue Françoiſe s'introduisît juſques dans les petites Ecoles, où l'on ſe borne à donner aux enfants des principes de Religion, & à leur apprendre à lire & à écrire. Tous ceux que l'on y envoie ne ſont pas deſtinés au Latin. La plupart

en ſortent pour entrer chez le Procureur, ou dans d'autres emplois dont on ne s'aquite que par l'écriture: & il arrive qu'ils ne parviennent jamais à l'exactitude de l'Orthographe, faute d'en avoir appris les regles par les principes de la Langue: à quoi l'on ne peut remédier qu'en les leur feſant étudier en même tems qu'on leur apprend à lire & à écrire.

Enfin ce que j'ai dit ci-deſſus pour les jeunes gens qui ſe diſpoſent à la Langue Latine, peut également s'appliquer aux perſonnes qui veulent apprendre quelque Langue étrangere, comme l'Allemand, l'Italien ou l'Eſpagnol: & je crois pouvoir leur promettre qu'ils trouveront dans cette Méthode une préparation

ration qui leur en aplanira les plus grandes difficultés.

Au reſte, pour prévenir toute critique, je ſuis bien aiſe d'avertir le Lecteur que dans la compoſition de cet Ouvrage, je n'ai pas aſſez compté ſur mes propres lumieres, pour négliger ou mépriſer celles des autres. J'avoue au contraire que je me ſuis ſervi avec avantage, des trois meilleurs livres que nous ayons ſur la Langue Françoiſe, qui ſont. *La Grammaire générale & raiſonnée, la Grammaire de M. l'Abbé Regnier Deſmarais*, & *celle du R. P. Buffier*, & que je leur ſuis redevable de ce qu'il peut y avoir de bon dans ma Méthode. Je ne ſuis pas aſſez jaloux de la réputation d'Auteur, ſur tout en pareil genre d'écrire, pour rougir de cet

aveu. Si l'on trouve dans les matieres que je traite, l'ordre, la netteté & la clarté que j'ai eu intention d'y mettre, je n'ai rien à ſouhaiter de plus. C'eſt au Public à en juger.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit qui a pour titre, *Principes généraux & raiſonnés de la Grammaire françoiſe, par demandes & par réponſes*; & j'ai jugé que l'impreſſion en ſeroit très-utile. Fait à Paris le 16 Juin 1730. DE BOZE.

PRINCIPES

PRINCIPES
GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS
DE LA
GRAMMAIRE FRANCOISE,
Par Demandes & par Réponſes.

CHAPITRE PREMIER.
De la Grammaire en général.

DEMANDE. QU'ENTENDEZ-VOUS *par le mot de* Grammaire *?*

RE'PONSE. J'entends l'art de parler.

D. *Qu'eſt-ce que parler ?*

R. C'eſt exprimer ſes penſées.

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer ſes penſées ?*

R. On ſe ſert de ſignes que l'on appelle mots, ou parties du diſcours, ou parties d'oraiſon.

D. *De quoi les mots ſont-ils compoſés ?*

R. Ils ſont compoſés de lettres.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de lettres ?*

R. Il y en a de deux ſortes, ſavoir, les voyelles & les conſonnes.

D. *Combien y a-t-il de voyelles ?*

R. Cinq. *a, e, i, o, u.*

D. *Qu'entendez-vous par voyelles ?*

R. Ce ſont des lettres qui produiſent un ſon d'elles-mêmes, & par la ſimple ouverture de la bouche.

D. *Combien y a-t-il de conſonnes ?*

R. Dix-huit : ſavoir, *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, ſ, t, v, x, z.*

D. *Qu'entendez-vous par conſonnes ?*

R. Ce ſont des lettres qui ne peuvent ſe prononcer qu'avec le ſecours d'une des cinq voyelles.

D. *Apportez-en des exemples.*

R. Quand je dis *b*, je joins un *e* avec *b*, ce qui fait *bé*. Quand je dis *l*, je joins un *e* avec *l*, ce qui fait *el*. Quand je dis *m*, je joins un *e* avec *m*, ce qui fait *em*.

D. *N'y a-t-il pas quelques obſervations à faire ſur le ſon & la prononciation des voyelles ?*

R. Oui. Il y en a quatre, ſavoir, *a, i, o, u*, qui gardent toujours leurs ſons propres, quand elles ſont précédées d'une conſonne, qu'elles finiſſent une ſyllabe, & qu'elles ne ſont point liées à quelque lettres ſuivantes. Mais il n'en eſt pas de

même de la voyelle *e*, qui dans le même cas produit différents ſons, & qui par conſéquent ſe prononce de différentes manieres.

D. *Combien y a-t-il de façons de prononcer la voyelle* e ?

R. Il y en a trois principales, & c'eſt ce qui fait que l'on diſtingue trois ſortes d'*e*, ſavoir, l'*e muet*, l'*é fermé* & l'*è ouvert*.

D. *Qu'eſt-ce que l'*e muet ?

R. C'eſt un *e* qui n'a qu'un ſon ſourd & obſcur, & qui ſe prononce comme à la fin de ces mots, *monde*, *livre*, *homme*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que l'*é fermé ?

R. C'eſt un *é* ſur lequel on met toujours l'accent aigu (´), & qui ſe prononce comme à la fin des mots *Café*, *bonté*, *charité*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que l'*è ouvert ?

R. C'eſt un *è* qui ſe prononce par une ouverture de bouche plus ou moins grande : ainſi il y en a de deux ſortes, l'*è un un peu ouvert*, & l'*è fort ouvert*.

D. *Qu'eſt-ce que l'*è un peu ouvert ?

R. C'eſt un *è* qui ne demande qu'une ouverture de bouche un peu plus grande que celle qu'il faut pour la prononciation de l'*é fermé*, comme au milieu des mots, *miſere*, *muſette*, *fidele*, *triſteſſe*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que l'è fort ouvert ?*

R. C'eſt un *è* qui ſe prononce avec une ouverture de bouche plus conſidérable.

Quand il ſe trouve dans la derniere ſyllabe d'un mot, & qu'il eſt ſuivi d'une *s*, il a ordinairement l'accent grave (`), comme dans ces mots, *après*, *ſuccès*, *progrès*, *accès*, &c.

Quand il ſe trouve dans la pénultieme ſyllabe d'un mot, il a ordinairement l'accent circonflexe (^), comme dans *conquête*, *tempête*, *extrême*, *ſuprême*, *même*, &c.

D. *Quel eſt l'uſage général de l'accent circonflexe (^) ?*

R. On le met ſur l'*ê* comme ſur les autres voyelles, quand elles ſont longues, c'eſt-à-dire, quand on appuie ſur leur ſon, & qu'on met plus de tems à les prononcer, que ſi elles étoient breves.

D. *Donnez-moi dans quelques mots des exemples de voyelles longues & breves.*

R. *A* eſt long dans *un mâle*, & il eſt bref dans *une male*.

E eſt long dans *tempête*, & il eſt bref dans *trompette*.

I eſt long dans *tître*, & il eſt bref dans *petite*.

O eſt long dans *apôtre*, & il eſt bref dans *dévote*.

U eſt long dans *flûte*, & il eſt bref dans *une bute*.

D. *Parmi toutes les lettres dont vous venez de parler, je ne vois ni l'*h, *ni l'*y grec.

R. 1°. L'*h* n'eſt pas proprement une lettre, puiſqu'elle ne forme aucun ſon particulier. On s'en ſert dans pluſieurs mots pour marquer une aſpiration, comme dans *le héros, la hauteur, la haine*, &c. Dans les autres mots elle n'ajoute rien au ſon ni à la prononciation de la voyelle ſuivante; ainſi *l'homme, l'honneur* ſe prononcent comme *l'omme, l'onneur*, &c.

2°. L'*y grec* en général n'a point d'autre ſon que l'*i* ordinaire, & on ne devroit l'employer en François que dans les mots où il exprime deux *i*, comme dans *eſſayer, envoyer, moyen*, &c. alors c'eſt comme s'il y avoit *eſſai-ier, envoi-ier, moi-ien.*

On le conſerve dans les mots, *yeux, yvoire, yvre*, & quand il fait ſeul un mot, comme *vous y allez.*

Les gens de lettres le mettent encore dans quelques mots dérivés du Grec, comme *myſtere, pyramide, Synode, tyran*, &c. On en parlera plus au long au Ch. XVI.

D. *De combien de ſortes de mots ſe ſert-on pour parler?*

R. De neuf, que l'on appelle *les neuf parties du diſcours* ou *de l'oraiſon.*

D. *Quelles ſont ces* neuf parties du diſcours *ou* de l'oraiſon ?

R. L'ARTICLE.
LE NOM.
LE PRONOM.
LE VERBE.
LE PARTICIPE.
L'ADVERBE.
LA PRÉPOSITION.
LA CONJONCTION.
L'INTERJECTION.

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites qu'il y a neuf parties du diſcours ou de l'oraiſon ?*

R. J'entends qu'on ne peut dire aucune parole, qui ne ſoit compriſe ſous quelqu'une de ces neuf parties.

CHAPITRE II.

Du Genre, du Nombre & du Cas.

D. QUE *remarque-t-on dans les trois premieres parties d'oraiſon, qui ſont* l'Article, le Nom & le Pronom ?

R. On remarque trois choſes, qui ſont *le Genre, le Nombre* & *le Cas.*

D. *Qu'eſt-ce qu'un Genre ?*

R. C'eſt une maniere d'exprimer ce qui a rapport au ſexe de l'homme & à celui de la femme.

D. *Combien y a-t-il de* Genres ?

R. Deux. *Le maſculin* & *le féminin.*

D. *Comment les diſtingue-t-on* ?

R. Le maſculin ſe diſtingue par *le*, & *le féminin* par *la* : ainſi *le Pere* eſt maſculin, & *la Mere* eſt féminin.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Nombre ?

R. C'eſt une maniere d'exprimer une ſeule ou pluſieurs choſes.

D. *Combien y a-t-il de* Nombres ?

R. Il y en a deux : ſavoir, *le ſingulier*, quand on ne parle que d'une ſeule choſe ; & le *plurier*, quand on parle de pluſieurs.

D. *Apportez-en quelques exemples.*

R. Un homme eſt au ſingulier : *des hommes* ſont au plurier. *Le livre* eſt au ſingulier : *les livres* ſont au plurier. *La table* eſt au ſingulier : *les tables* ſont au plurier.

D. *Qu'eſt-ce que* le Cas ?

R. C'eſt une maniere d'exprimer les divers rapports que les choſes ont les unes aux autres. (*a*)

D. *Combien y a-t-il de* Cas ?

R. Six. Le Nominatif.
Le Génitif.
Le Datif.
L'Accusatif.
Le Vocatif.
L'Ablatif.

(*a*) La nature des Cas ſera expliquée au Ch. XIV.

CHAPITRE III.

De l'Article.

D. QUEST-CE *qu'un* Article ?

R. C'eſt un mot qui ſe met devant le Nom, pour en faire connoître le genre, le nombre & le cas.

D. *Combien y a-t-il de ſortes d'*Articles ?

R. Deux. L'*Article défini* & l'*Article indéfini.* (*a*)

D. *Qu'entendez-vous par un* Article défini ?

R. J'entends un Article qui ſe met devant un Nom qui déſigne un objet particulier, ou une même eſpece d'objets.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Article indéfini ?

R. C'eſt un Article qui s'emploie devant les Noms pris dans un ſens vague & indéterminé, ou devant les Noms qui marquent par eux-mêmes une diſtinction ſi préciſe, qu'ils n'ont pas beſoin de l'Article défini pour la marquer.

D. *Combien y a-t-il d'Articles définis* ?

R. Deux. L'Article défini pour le maſculin, qui eſt *le* : & l'Article défini pour le féminin, qui eſt *la.* On les met ſans

(*a*) La nature & les définitions des Articles ſeront expliquées au Ch. XIII.

y rien changer, devant tous les Noms qui commencent par une conſonne ou par une *h* aſpirée, comme *le livre, la vertu, le hameau, la haine.*

D. *Dans quelles occaſions les Articles définis reçoivent-ils quelque changement, & en quoi conſiſte ce changement ?*

R. Quand on les met devant un Nom qui commence par une voyelle, ou par une *h* non aſpirée, on en ſupprime les lettres *e* & *a*, & on y ſubſtitue une apoſtrophe ('); ainſi au lieu de dire, *le oiſeau, la eſpérance, le homme, la humeur*, on dit, *l'oiſeau, l'eſpérance, l'homme, l'humeur.*

D. *Qu'entendez-vous par décliner un Article ?*

R. J'entends réciter un Article avec ſes nombres & avec ſes cas.

D. *Déclinez l'Article défini du maſculin, qui eſt* le.

R.	SINGULIER.
Nominatif. . . .	le.
Génitif. . . .	du.
Datif. . . .	au.
Accuſatif. . . .	le.
Vocatif. . . .	ô.
Ablatif. . . .	du.

PLURIER.

Nominatif.	. . . les.
Génitif.	. . . des.
Datif.	. . . aux.
Accuſatif.	. . . les.
Vocatif.	. . . ô.
Ablatif.	. . . des.

D. *Déclinez l'Article défini du féminin, qui eſt* la.

R. SINGULIER.

Nominatif.	. . . la.
Génitif.	. . . de la.
Datif.	. . . à la.
Accuſatif.	. . . . la.
Vocatif.	. . . ô.
Ablatif.	. . . de la.

PLURIER.

Nominatif.	. . . les.
Génitif.	. . . des.
Datif.	. . . aux.
Accuſatif.	. . . les.
Vocatif.	. . . ô.
Ablatif.	. . . des.

D. *Comment ſe déclinent les Articles définis devant les Noms qui commencent par une voyelle, ou par une* h *non aſpirée* ?

R. On les décline pour les deux gen-

res, comme l'Article défini du féminin, en ſupprimant dans tous les cas la lettre *a*, qui eſt à la fin, ainſi qu'on le verra dans les Déclinaiſons des Noms.

D. *Combien y a-t-il d'*Articles indéfinis ?

R. Il n'y en a qu'un pour les deux genres, & qui n'a pour cas que le *Génitif*, le *Datif* & l'*Ablatif* : c'eſt *de*, *à*, *de*.

D. *Déclinez-le comme il doit l'être.*

R. SINGULIER.

Nominatif.	. . .
Génitif.	. . . de.
Datif.	. . . à.
Accuſatif.	. . . .
Vocatif.	. . . .
Ablatif.	. . . de.

Le plurier eſt ſemblable au ſingulier.

D. *Que fait-on quand* de *eſt devant un Nom qui commence par une voyelle ou par une* h *non aſpirée* ?

R. On ſupprime la lettre *e*, à la place de laquelle on met l'apoſtrophe (') ; ainſi au lieu de dire, *une ſomme de argent*, *un livre de hiſtoire*, on dit, *une ſomme d'argent*, *un livre d'hiſtoire.*

D. *N'y a-t-il pas quelque autre eſpece d'Articles* ?

R. Oui. Il y en a encore qui, quoique ſemblables par l'expreſſion à quelques

cas des Articles définis & indéfinis, en ſont néanmoins différents par la ſignification, & que nous appellerons *Articles indéterminés.*

D. *Pourquoi leur donnez-vous ce nom ?*

R. Parce qu'on les emploie devant les noms des choſes dont on ne veut exprimer qu'une partie indéterminée, ſans en déſigner ni la quantité, ni le nombre précis.

D. *Quels ſont ces Articles ?*

R. Ce ſont,

Pour le maſculin, *du, un.*

Pour le féminin, *de la, une.*

Pour le plurier des deux genres, *des.*

D. *Déclinez l'Article indéterminé du maſculin, qui eſt* du.

R.

	SINGULIER.
Nominatif.	du.
Génitif.	de.
Datif.	à du.
Accuſatif.	du.
Vocatif.	
Ablatif.	de.

	PLURIER.
Nominatif.	des.
Génitif.	de.
Datif.	à des.
Accuſatif.	des.
Vocatif.	
Ablatif.	de.

D. *Déclinez l'Article indéterminé du féminin, qui eſt* de la.

R.	SINGULIER.
Nominatif.	de la.
Génitif.	de.
Datif.	à de la.
Accuſatif.	de la.
Vocatif.	
Ablatif.	de.
	PLURIER.
Nominatif.	des.
Génitif.	de.
Datif.	à des.
Accuſatif.	des.
Vocatif.	
Ablatif.	de.

D. *Que faites-vous, quand vous avez à mettre ces Articles indéterminés, devant les Noms qui commencent par une voyelle, ou par une* h *non aſpirée?*

R. On prend l'Article indéterminé du féminin, qui eſt *de la*, dont on ſupprime la lettre *a*, en y ſubſtituant l'apoſtrophe (') , & on le met devant tous les Noms tant maſculins que féminins, qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée; ainſi au lieu de dire, *il a du eſprit, de la induſtrie, du honneur; de la habileté*, on dit, *il a de l'eſprit, de l'induſtrie, de l'honneur, de l'habileté.*

ration

D. *Déclinez l'Article indéterminé* un, une.

R. SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*
Nominatif.	un.	une.
Génitif	d'un.	d'une.
Datif.	à un.	à une.
Accusatif.	un.	une.
Vocatif.	.	.
Ablatif.	d'un.	d'une.

PLURIER.

	Masc. & Fém.
Nominatif.	des.
Génitif.	de.
Datif.	à des.
Accusatif.	des.
Vocatif.	.
Ablatif.	de.

CHAPITRE IV.

Du Nom.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Nom?

R. J'entends un mot qui sert à exprimer le sujet dont on parle, ou l'objet de notre pensée.

D. *Combien y a-t-il de sortes de* Noms?

R. Deux. *Le Nom substantif & le Nom adjectif.*

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Nom ſubſtantif?

R. C'eſt un Nom qui exprime un objet conſidéré ſimplement en lui-même, & ſans avoir égard à ſes qualités.

D. *Donnez-moi une définition plus commune du Nom ſubſtantif.*

R. C'eſt un Nom ſignifiant une choſe ſubſiſtante par elle-même, & qui n'a pas beſoin d'un autre Nom pour être entendu.

D. *Expliquez-moi cette définition par quelques exemples.*

R. Les mots *ciel*, *terre*, *arbre*, ſont des Noms qui ſignifient des choſes ſubſiſtantes par elles-mêmes; & qui font connoître clairement les objets de ma penſée, quand je les prononce, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y joindre d'autres Noms.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Nom adjectif?

R. C'eſt un Nom qui exprime un objet conſidéré comme revêtu de quelque qualité.

D. *Comment définit-on autrement le Nom adjectif?*

R. C'eſt un Nom qui exprime les qualités d'une choſe, & qui ne peut être entendu clairement qu'en y joignant un Nom ſubſtantif.

D. *Apportez-moi quelques exemples pour me faire mieux entendre cette définition.*

Du Nom. CH. IV. 15

R. Quand je dis, *rouge*, *aimable*, *généreux*, j'exprime les qualités de quelque choſe ; mais on n'entend ces mots clairement que quand j'y joins des Noms ſubſtantifs ; comme lorſque je dis, *un habit rouge*, *un enfant aimable*, *un cœur généreux*.

D. *Il me ſemble pourtant qu'il y a des Noms qui n'expriment que des qualités, & qui s'entendent ſans être joints à d'autres mots, tels que ſont*, la vertu, la vanité, la pénétration, *& une infinité d'autres.*

R. Cela eſt vrai ; mais ce ſont des Noms *ſubſtantifs* que l'on appelle *abſtraits*, parce que les qualités qu'ils expriment, ſont conſidérées comme ſubſiſtantes par elles-mêmes, & comme détachées & indépendantes de tout objet qui en peut être revêtu, quoiqu'en effet elles n'aient point d'exiſtence réelle dans la nature, & qu'elles ne ſubſiſtent que dans l'entendement, lorſqu'elles ſont conçûes de cette maniere.

D. *En quoi donc un Nom* adjectif *differe-t-il d'un Nom* ſubſtantif abſtrait ?

R. En ce que le Nom *adjectif* exprime non-ſeulement une qualité, mais préſente encore à l'eſprit l'idée confuſe de quelque choſe qui en eſt revêtu : ainſi quand je dis, *rouge*, cela veut dire, *quelque choſe qui eſt rouge* ; & cette idée confuſe ne devient claire qu'en joignant la

qualité à une choſe déterminée, comme lorſque je dis, *un habit rouge.*

D. *N'y at-t-il pas une regle générale pour diſtinguer un* Nom ſubſtantif *d'avec un* Nom adjectif ?

R. Oui. Toutes les fois qu'on peut joindre le mot *choſe* avec un Nom, il eſt *adjectif* & quand on ne peut pas l'y joindre, il eſt *ſubſtantif.*

D. *Faites l'application de cette regle générale à quelques Noms.*

R. Table, livre ſont des Noms *ſubſtantifs*, parce que je ne puis pas dire, *choſe table, choſe livre* ; mais *agréable, facile* ſont des Noms *adjectifs*, parce que je puis dire, *choſe agréable, choſe facile.*

D. *Que remarque-t-on dans les Noms tant ſubſtantifs qu'adjectifs* ?

R. On remarque trois choſes : ſavoir, *le genre, le nombre & les cas.*

D. *De quoi ſe ſert-on pour faire connoître les* genres *des Noms* ?

R. On ſe ſert de l'Article *le* pour les Noms maſculins, & de l'Article *la* pour les Noms féminins.

D. *De quels genres ſont* château *&* porte ?

R. Château eſt du maſculin, parce qu'on dit, *le château. Porte* eſt du féminin, parce qu'on dit, *la porte.*

D. *Les Noms ſubſtantifs maſculins & fe-*

minins qui commencent par une voyelle ou par une h *non aſpirée, n'ayant pour Article qu'une* l' *avec apoſtrophe, comment peut-on en connoître le genre ?*

R. Il faut alors mettre devant ces Noms ſubſtantifs quelques Noms adjectifs qui commencent par une conſonne, comme *bon*, *beau* ou *grand*; ainſi pour ſavoir de quel genre ſont *oiſeau*, *eſpérance*, *homme*, *humeur*, il ne ſuffira pas de dire, *l'oiſeau*, *l'eſpérance*, *l'homme*, *l'humeur*; mais il faudra dire, *le bel oiſeau*, *la bonne eſpérance*, *le grand homme*, *la belle humeur*.

D. *Quels genres conviennent aux Noms* ſubſtantifs & adjectifs ?

R. Le Nom *ſubſtantif* n'eſt ordinairement que d'un genre, du maſculin ou du féminin; mais le Nom *adjectif* eſt toujours des deux; ainſi on dit bien, *le bon*, *la bonne*; mais on ne dit pas *le pere*, *la pere*; il faut dire ſeulement, *le pere*. On dit, *la chambre*, & non, *le chambre*.

D. ***Pourquoi les Noms adjectifs ſont-ils toujours de deux genres ?***

R. Pour en entendre la raiſon, il faut ſavoir d'abord que les Noms adjectifs exprimant les qualités des choſes, & les choſes étant exprimées par les Noms ſubſtantifs; les Noms adjectifs doivent être joints aux Noms ſubſtantifs.

D. *Que s'enſuit-il de là ?*

R. Il s'enſuit que les ſubſtantifs étant tantôt du maſculin & tantôt du féminin, il faut qu'un même adjectif, pour être joint à deux ſubſtantifs de divers genres, ſoit toujours du maſculin & du féminin.

D. *Donnez-en un exemple.*

R. Livre & *chambre* ſont deux Noms ſubſtantifs; le premier du maſculin, & l'autre du féminin. Pour y joindre la qualité exprimée par le Nom adjectif *beau*, je dirai, *le beau livre*; *la belle chambre.*

D. *Les deux genres ne ſont-ils diſtingués que par les Articles* le *&* la, *dans les Noms?*

R. Cette regle ne regarde que les Noms ſubſtantifs; mais dans les Noms adjectifs, les genres y ſont encore diſtingués par différentes terminaiſons. Par exemple, l'adjectif *bon* fait *bonne* au féminin; *beau* fait *belle*, &c.

D. *N'y a-t-il point quelques regles pour connoître quelles ſont les terminaiſons des Noms adjectifs par rapport aux deux genres?*

R. Oui. Il y en a deux générales.

1°. Tous les Noms adjectifs terminés au maſculin par un *e* muet, ne changent point de terminaiſon au féminin; ainſi *honnête* & *fidele* ſont au féminin *honnête* & *fidele*: & on dit, *un honnête homme, une honnête femme, un homme fidele, une femme fidele.*

2°. Dans tous les autres Noms adje-

ctifs on ajoute ordinairement un *e* muet au maſculin, pour en former le féminin; ainſi *grand* fait *grande*; *charmant* fait *charmante*: & on dit, *un grand palais*, *une grande chambre*, *un jardin charmant*, *une fleur charmante*.

D. *Ces deux regles générales n'ont-elles pas d'exceptions?*

R. La premiere n'en ſouffre point; mais il y en a quelques-unes pour la ſeconde, que l'uſage apprendra.

D. *Par où ſe reconnoiſſent les nombres des Noms* ſinguliers *ou* pluriers?

R. Par les Articles *ſinguliers* ou *pluriers*.

D. *Comment ferez-vous pour me faire connoître que* château *&* porte *ſont au* ſingulier *ou au* plurier?

R. Je dirai, *le château* & *la porte*, pour le ſingulier; *les châteaux* & *les portes*, pour le plurier.

D. *Les nombres des Noms tant ſubſtantifs qu'adjectifs, ne ſe diſtinguent-ils que par les Articles?*

R. Ils ſe diſtinguent encore par les différentes terminaiſons du ſingulier & du plurier des Noms.

D. *Quelles regles ſuivez-vous pour cela?*

R. La regle générale eſt que quand un Nom n'eſt point terminé par une *s*, au ſingulier, il faut y en ajouter une au plurier, comme *le pere*, *les peres*; *la*

maiſon, les maiſons ; le livre utile, les livres utiles, &c.

D. *Y a-t-il des exceptions à cette regle générale ?*

R. Oui. Il y en a quelques-unes.

1°. Les Noms terminés au ſingulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent un *x* au plurier ; comme *le bateau, les bateaux ; le feu, les feux ; le caillou, les cailloux.*

2°. Les Noms terminés au ſingulier par *al* & *ail*, font ordinairement leur plurier en *aux*, comme *le cheval, les chevaux ; le travail, les travaux.*

3°. Les Noms terminés au ſingulier par *s*, *z* ou *x*, gardent ces lettres au plurier, comme *le fils, les fils ; le nez, les nez ; la voix, les voix.*

D. *Comment diſtinguez-vous les cas des Noms ?*

R. Par les cas des Articles.

D. *Qu'entendez-vous par décliner un Nom ?*

R. J'entends réciter un Nom avec les Articles.

D. *Que faites-vous en déclinant un Nom ?*

R. J'en diſtingue le genre, le nombre & les cas.

D. *Déclinez un Nom maſculin.*

lui de la femme.

R.	SINGULIER.
Nom. . .	le Prince.
Gen. . .	du Prince.
Dat. . .	au Prince.
Acc. . .	le Prince.
Voc. . .	ô Prince.
Abl. . .	du Prince.
	PLURIER.
Nom. . .	les Princes.
Gen. . .	des Princes.
Dat. . .	aux Princes.
Acc. . .	les Princes.
Voc. . .	ô Princes.
Abl. . .	des Princes.

D. *Déclinez un Nom féminin.*

R.	SINGULIER.
Nom. . .	la Table.
Gen. . .	de la Table.
Dat. . .	à la Table.
Acc. . .	la Table.
Voc. . .	ô Table.
Abl. . .	de la Table.
	PLURIER.
Nom. . .	les Tables.
Gen. . .	des Tables.
Dat. . .	aux Tables.
Acc. . .	les Tables.
Voc. . .	ô Tables.
Abl. . .	des Tables.

D. *Dans quelle occaſion avez-vous dit que l'on ſe ſervoit de l'Article défini du féminin, avec une apoſtrophe au lieu de la lettre* a ?

R. Devant les Noms maſculins & féminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée.

D. *Déclinez un Nom maſculin avec cet Article.*

R.	SINGULIER.
Nom. . .	l'Amour.
Gen. . .	de l'Amour.
Dat. . .	à l'Amour.
Acc. . .	l'Amour.
Voc. . .	ô Amour.
Abl. . .	de l'Amour.
	PLURIER.
Nom. . .	les Amours.
Gen. . .	des Amours.
Dat. . .	aux Amours.
Acc. . .	les Amours.
Voc. . .	ô Amours.
Abl. . .	des Amours.

D. *Déclinez un Nom féminin avec le même Article.*

R.	SINGULIER.
Nom. . .	l'Ame.
Gen. . .	de l'Ame.
Dat. . .	à l'Ame.
Acc. . .	l'Ame.
Voc. . .	ô Ame.
Abl. . .	de l'Ame.

PLURIER.

Nom. . .	les Ames.
Gen. . .	des Ames.
Dat. . .	aux Ames.
Acc. . .	les Ames.
Voc. . .	ô Ames.
Abl. . .	des Ames.

D. *Déclinez un Nom qui commence par une* h *non aſpirée.*

R. SINGULIER.

Nom. . .	l'Honneur.
Gen. . .	de l'Honneur.
Dat. . .	à l'Honneur.
Acc. . .	l'Honneur.
Voc. . .	ô Honneur.
Abl. . .	de l'Honneur.

PLURIER.

Nom. . .	les Honneurs.
Gen. . .	des Honneurs.
Dat. . .	aux Honneurs.
Acc. . .	les Honneurs.
Voc. . .	ô Honneurs.
Abl. . .	des Honneurs.

D. *Devant quels Noms avez-vous dit que ſe mettoit l'Article indéfini* de, à, de ?

R. Devant les Noms maſculins & féminins, ſinguliers & pluriers.

D. *Déclinez un Nom maſculin avec cet Article.*

R.

R. SINGULIER.

Nom. . .	Dieu.
Gen. . .	de Dieu.
Dat. . .	à Dieu.
Acc. . .	Dieu.
Voc. . .	ô Dieu.
Abl. . .	de Dieu.

D. *Déclinez un Nom féminin avec le même Article.*

R. SINGULIER.

Nom. . .	Rome.
Gen. . .	de Rome.
Dat. . .	à Rome.
Acc. . .	Rome.
Voc. . .	ô Rome.
Abl. . .	de Rome.

D. *Déclinez avec l'Article indéfini des Noms qui commencent par une voyelle & par une* h *non aspirée.*

R. SINGULIER.

Nom. . .	Antoine.
Gen. . .	d'Antoine.
Dat. . .	à Antoine.
Acc. . .	Antoine.
Voc. . .	ô Antoine.
Abl. . .	d'Antoine.

Autre. SINGULIER.

Nom. . .	Angelique.
Gen. . .	d'Angelique.
Dat. . .	à Angelique.
Acc. . .	Angelique.
Voc. . .	ô Angelique.
Abl. . .	d'Angelique.

Autre. SINGULIER.

Nom. . .	Hercule.
Gen. . .	d'Hercule.
Dat. . .	à Hercule.
Acc. . .	Hercule.
Voc. . .	ô Hercule.
Abl. . .	d'Hercule.

D. *Quels ſont les Noms qui ſe déclinent avec l'Article indéfini ?*

R. Ce ſont tous les Noms propres d'anges, d'hommes, de villes & autres, qui n'ont point de plurier, comme *Gabriel*, *Pierre*, *Paris*, &c.

Les autres Noms qui ſe déclinent avec l'Article défini, peuvent auſſi prendre en certaines occaſions l'Article indéfini au ſingulier & au plurier, comme quand je dis, *une tendreſſe de pere*, *beaucoup de gloire*, *une troupe d'écoliers*, *j'ai cette affaire à cœur*, *c'eſt une matiere à diſputes*, &c.

D. *Déclinez des Noms avec les Articles indéterminés.*

R. Nom du masculin.

SINGULIER.

Nom. . .	du Pain.
Gen. . .	de Pain.
Dat. . .	à du Pain.
Acc. . .	du Pain.
Voc. . . .	.
Abl. . .	de Pain.

PLURIER.

Nom. . .	des Pains.
Gen. . .	de Pains.
Dat. . .	à des Pains.
Acc. . .	des Pains.
Voc. . . .	.
Abl. . .	de Pains.

Autre du féminin.

SINGULIER.

Nom. . .	de la Viande.
Gen. . . .	de Viande.
Dat. . .	à de la Viande.
Acc. . .	de la Viande.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	de Viande.

Ablatif. . . . . de.

PLURIER.

Nom. . .	des Viandes.
Gen. . . .	de Viandes.
Dat. . .	à des Viandes.
Acc. . .	des Viandes.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	de Viandes.

Autre du masculin commençant par une voyelle.

SINGULIER.

Nom. . .	de l'Esprit.
Gen. . . .	d'Esprit.
Dat. . .	à de l'Esprit.
Acc. . .	de l'Esprit.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	d'Esprit.

PLURIER.

Nom. . .	des Esprits.
Gen. . . .	d'Esprits.
Dat. . .	à des Esprits.
Acc. . .	des Esprits.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	d'Esprits.

Autre du féminin commençant par une voyelle.

SINGULIER.

Nom. . .	de l'Eau.
Gen. . . .	d'Eau.
Dat. . .	à de l'Eau.
Acc. . .	de l'Eau.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	d'Eau.

PLURIER.

Nom. . .	des Eaux.
Gen. . . .	d'Eaux.
Dat. . .	à des Eaux.
Acc. . .	des Eaux.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	d'Eaux.

Autre du masculin commençant par une *h* non aspirée.

SINGULIER.

Nom. . .	de l'Honneur.
Gen. . . .	d'Honneur.
Dat. . .	à de l'Honneur.
Acc. . .	de l'Honneur.
Voc. . . .	.
Abl. . . .	d'Honneur.

adjectif.

PLURIER.

Nom.	des Honneurs.
Gen.	d'Honneurs.
Dat.	à des Honneurs.
Acc.	des Honneurs.
Voc.	
Abl.	d'Honneurs.

D. *Déclinez des Noms avec les Articles* un & une.

R. SINGULIER.

Nom.	un Homme.	une Femme.
Gen.	d'un Homme.	d'une Femme.
Dat.	à un Homme.	à une Femme.
Acc.	un Homme.	une Femme.
Voc.		
Abl.	d'un Homme.	d'une Femme.

PLURIER.

Nom.	des Hommes.	des Femmes.
Gen.	d'Hommes.	de Femmes.
Dat.	à des Hommes.	à des Femmes.
Acc.	des Hommes.	des Femmes.
Voc.		
Abl.	d'Hommes.	de Femmes.

Des Noms de nombre.

D. QU'EST-CE *que les* Noms de nombre ?

R. Ce ſont des eſpeces de Noms adjectifs qui expriment les rapports numériques que l'on conçoit dans les choſes.

D. *Combien y en a-t-il de ſortes ?*

R. Deux ſortes. Les *Noms de nombre abſolus*, & les *Noms de nombre ordinaux.*

D. *Qu'entendez-vous par* Noms de nombre abſolus *?*

R. J'entends ceux qui ſervent à déſigner abſolument & ſimplement les divers Nombres qui répondent à cette queſtion, *Combien y en a-t-il ?* tels que ſont *un, une, deux, trois, quatre, cinq*, &c.

D. *Qu'entendez-vous par* Noms de nombre ordinaux *?*

R. J'entends ceux qui marquent l'ordre des choſes par rapport au nombre, & qui répondent à cette queſtion, *Le quantiéme eſt-il ?* tels que ſont *le premier, le ſecond, le troiſiéme, le quatriéme, le cinquiéme*, &c.

D. *Comment ſe déclinent les Noms de nombre ?*

R. Les *Noms de nombre abſolus* ſe déclinent avec l'Article indéfini, & les *ordinaux* avec l'Article défini.

D. *Déclinez-en un de chaque eſpece.*

R. SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*
Nom.	un.	une.
Gen.	d'un.	d'une.
Dat.	à un.	à une.
Acc.	un.	une.
Voc.	. . .	. . .
Abl.	d'un.	d'une.

PLURIER.

	Masc. & Fém.
Nom.	deux.
Gen.	de deux.
Dat.	à deux.
Acc.	deux.
Voc.	. . .
Abl.	de deux.

SINGULIER.

	Masc.	*Fém.*
Nom.	le Premier.	la Premiere.
Gen.	du Premier.	de la Premiere.
Dat.	au Premier.	à la Premiere.
Acc.	le Premier.	la Premiere.
Voc.	. . .	. . .
Abl.	du Premier.	de la Premiere.

PLURIER.

Nom.	les Premiers.	les Premieres.
Gen.	des Premiers.	des Premieres.
Dat.	aux Premiers.	aux Premieres.
Acc.	les Premiers.	les Premieres.
Voc.	. . .	. . .
Abl.	des Premiers.	des Premieres.

CHAPITRE V.

Du Pronom.

D. QU'EST-CE *qu'un* Pronom ?

R. C'eſt un mot qui ſe met à la place du Nom.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Pronoms ?

R. Il y en a de ſept ſortes : ſavoir,

PRONOMS PERSONNELS.
PRONOMS CONJONCTIFS.
PRONOMS POSSESSIFS.
PRONOMS DÉMONSTRATIFS.
PRONOMS INTERROGATIFS.
PRONOMS RELATIFS.
PRONOMS IMPROPRES.

ARTICLE PREMIER.

Des Pronoms perſonnels.

D. POURQUOI *appellez-vous ces Pronoms* perſonnels ?

R. Parce qu'ils marquent directement les *perſonnes*.

D. *Combien y a-t-il de* perſonnes ?

R. Trois.

La premiere eſt celle qui parle.

La ſeconde eſt celle à qui on parle.

La troiſiéme eſt celle de qui on parle.

D. *Quels ſont les Pronoms de chacune de ces trois perſonnes ?*

R. Les Pronoms de la premiere perſonne ſont,

Je & *Moi*, pour le ſingulier, & *Nous*, pour le plurier.

Ils ſont des deux genres.

Les Pronoms de la ſeconde perſonne ſont,

Tu & *Toi*, pour le ſingulier, & *Vous*, pour le plurier.

Ils ſont auſſi des deux genres.

Les Pronoms de la troiſiéme perſonne ſont,

Il & *Lui*, pour le ſingulier } maſculin.
Ils & *Eux*, pour le plurier }

Elle, pour le ſingulier } féminin.
Elles, pour le plurier }

D. *Comment ſe déclinent ces Pronoms ?*

R. Ils ſe déclinent avec l'Article indéfini.

D. *Déclinez-les de ſuite.*

R. Pronoms de la premiere perſonne.

SINGULIER.

Nom.	Je *ou* Moi.
Gen.	de Moi.
Dat.	à Moi.
Acc.	Moi.
Voc.	
Abl.	de Moi.

PLURIER.

Nom.	Nous.
Gen.	de Nous.
Dat.	à Nous.
Acc.	Nous.
Voc.	.
Abl.	de Nous.

Pronoms de la ſeconde perſonne.

SINGULIER.

Nom.	Tu *ou* Toi.
Gen.	de Toi.
Dat.	à Toi.
Acc.	Toi.
Voc.	ô Toi.
Abl.	de Toi.

PLURIER.

Nom.	Vous.
Gen.	de Vous.
Dat.	à Vous.
Acc.	Vous.
Voc.	ô Vous.
Abl.	de Vous.

Pronoms de la troiſiéme perſonne pour le maſculin.

SINGULIER.

Nom.	Il *ou* Lui.	*Acc.*	Lui.
Gen.	de Lui.	*Voc.*	.
Dat.	à Lui.	*Abl.*	de Lui.

PLURIER.

Nom. . .	Ils *ou* Eux.
Gen. . .	d'Eux.
Dat. . .	à Eux.
Acc. . .	Eux.
Voc.	.
Abl. . .	d'Eux.

Pronoms de la troiſiéme perſonne pour le féminin.

SINGULIER.

Nom. . .	Elle.
Gen. . .	d'Elle.
Dat. . .	à Elle.
Acc. . .	Elle.
Voc.	.
Abl. . .	d'Elle.

PLURIER.

Nom. . .	Elles.
Gen. . .	d'Elles.
Dat. . .	à Elles.
Acc. . .	Elles.
Voc.	.
Abl. . .	d'Elles.

D. *N'y a-t-il point encore quelques autres Pronoms perſonnels ?*

R. Il y a encore un Pronom de la troiſiéme perſonne, appellé *réciproque*, qui eſt *Soi*, & le Pronom général *On*.

D. *Comment ſe décline le Pronom réciproque* Soi ?

R. Il ſe décline comme les autres, excepté qu'il n'a point de Nominatif.

D. Déclinez-le.

R.

SINGULIER.

Maſc. & Fém.

Nom.	. . . .
Gen.	. . de Soi.
Dat.	. . à Soi.
Acc.	. . . Soi.
Voc.	. . . .
Abl.	. . de Soi.

PLURIER.

Maſc.	*Fém.*
Nom.	.
Gen.	d'Eux-mêmes, *ou* d'Elles-mêmes.
Dat.	à Eux-mêmes, *ou* à Elles-mêmes.
Acc.	Eux-mêmes, *ou* Elles-mêmes.
Voc.	. . . .
Abl.	d'Eux-mêmes, *ou* d'Elles-mêmes.

D. Qu'eſt-ce que le pronom général On ?

R. C'eſt un pronom qui marque une eſpèce de troiſiéme perſonne générale & indéterminée, comme quand je dis, *On étudie. On joue. On mange.* C'eſt comme ſi je diſois d'une façon générale, *Les hommes etudient. Les hommes jouent. Les hommes mangent.*

Il faut remarquer qu'on met ſouvent *l'on*, à la place de *on*, ainſi on dit éga-

lement, *L'on étudie. L'on joue. L'on mange.*

D. *Ce Pronom ſe décline-t-il ?*

R. Non. Mais il eſt toujours regardé comme un Nominatif ſingulier maſculin.

ARTICLE II.

Des Pronoms conjonctifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms conjonctifs ?

R. J'entends des Pronoms qui tiennent lieu des Pronoms perſonnels, & qui ſont toujours joints à quelques verbes dont ils ſont le régime.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Pronoms conjonctifs ?

R. Il y en a autant de ſortes qu'il y a de perſonnes, c'eſt-à-dire, trois ſortes.

D. *Diſtinguez-les par rapport aux trois perſonnes.*

R. Les *Pronoms conjonctifs* de la premiere perſonne ſont
Me, pour le ſingulier, &
Nous, pour le plurier.

Ceux de la ſeconde perſonne ſont
Te, pour le ſingulier, &
Vous, pour le plurier.

Ceux de la troiſiéme perſonne ſont
Lui, *le*, *la*, pour le ſingulier,
Les, *leur*, pour le plurier,

Se, pour le ſingulier & plurier.

Il y en a deux qui conviennent aux trois perſonnes : ſavoir,

En & *y* pour le ſingulier & plurier.

D. *De quels genres ſont tous ces Pronoms ?*

R. Il ſont des deux genres à l'exception de *le*, qui n'eſt que pour le maſculin, & de *la*, qui n'eſt que pour le féminin.

D. *Ces Pronoms ſe déclinent-ils ?*

R. Non. Ils ne changent point, & l'on n'y joint aucun article.

D. *Si ces Pronoms ne ſe déclinent point, ils n'ont donc point de cas ?*

R. Ce n'eſt pas une conſéquence, parce que ſans y rien changer, & ſans y rien ajouter, ils tiennent lieu des Pronoms perſonnels en certains cas, ſuivant les régimes des Verbes auſquels ils ſont joints.

D. *Expliquez-moi cela par des exemples pour chacun des Pronoms conjonctifs.*

R. 1°. ME, tient lieu du Datif ou de l'accuſatif du Pronom perſonnel, *moi*. Ainſi quand je dis, *vous* ME *donnez un livre*, c'eſt comme ſi je diſois, *vous donnez un livre* A MOI ; & quand je dis, *vous* ME *regardez*, c'eſt comme ſi je diſois, *vous regardez* MOI.

2°. NOUS, tient lieu du Datif ou de l'Accuſatif du Pronom perſonnel plurier,

nous. Ainſi quand je dis, *Le Roi* NOUS *accorde une grace*, c'eſt comme ſi je diſois, *Le Roi accorde une grace* A NOUS; & quand je dis, *Le Ciel* NOUS *favoriſe*, c'eſt comme ſi je diſois, *Le Ciel favoriſe* NOUS.

3°. TE, tient lieu du Datif ou de l'Accuſatif du Pronom perſonnel, *toi*. Ainſi quand je dis, *ton maître* TE *donnera une récompenſe*, c'eſt comme ſi je diſois, *ton maître donnera une récompenſe* A TOI; & quand je dis, *ton maître* TE *punira*, c'eſt comme ſi je diſois, *ton maître punira* TOI.

4°. VOUS, tient lieu du Datif ou de l'Accuſatif du Pronom perſonnel plurier, *vous*. Ainſi quand je dis, *je* VOUS *porterai de l'argent*, c'eſt comme ſi je diſois, *je porterai de l'argent* A VOUS; & quand je dis, *je* VOUS *eſtime*, c'eſt comme ſi je diſois, *j'eſtime* VOUS.

5°. LUI, tient lieu du Datif des Pronoms perſonnels, *lui* & *elle*. Ainſi quand je dis, *je* LUI *dois du reſpect*, c'eſt comme ſi je diſois, *je dois du reſpect* A LUI ou A ELLE.

6°. LE, tient lieu de l'Accuſatif du Pronom perſonnel, *lui*. Ainſi quand je dis, *je* LE *connois*, c'eſt comme ſi je diſois, *je connois* LUI.

7°. LA, tient lieu de l'Accuſatif du Pronom perſonnel, *elle*. Ainſi quand je dis,

je LA *flatte*, c'eſt comme ſi je diſois, *je flatte* ELLE.

8°. LES, tient lieu de l'Accuſatif des Pronoms perſonnels pluriers, *eux* & *elles*. Ainſi quand je dis, *je* LES *aime*, c'eſt comme ſi je diſois, *j'aime* EUX OU ELLES.

9°. LEUR, tient lieu du Datif des Pronoms perſonnels pluriers, *eux* & *elles*. Ainſi quand je dis, *je* LEUR *fais grace*, c'eſt comme ſi je diſois, *je fais grace* A EUX OU A ELLES.

10°. SE, tient lieu du Datif ou de l'Accuſatif du Pronom réciproque, *ſoi* au ſingulier & au plurier. Ainſi quand je dis, *Pierre* SE *donne des louanges*, c'eſt comme ſi je diſois, *Pierre donne des louanges* A SOI; & quand je dis, *les femmes s'admirent*, c'eſt comme ſi je diſois, *les femmes admirent* ELLES-MESMES.

11°. EN, tient lieu des Génitifs ou des Ablatifs ſinguliers & pluriers des Pronoms perſonnels. Ainſi quand je dis, *j'*EN *parle*, c'eſt comme ſi je diſois, *je parle* DE MOI, DE NOUS, DE TOI, DE VOUS, D'ELLE, D'EUX, *ou* D'ELLES.

12°. Y, tient lieu des Datifs ſinguliers & pluriers des Pronoms perſonnels. Ainſi quand je dis, *je ne m'*Y *fie pas*, c'eſt comme ſi je diſois, *je ne me fie pas* A TOI, A VOUS, A LUI, A ELLE, A EUX *ou* A ELLES.

D. *Par le détail que vous venez de faire, avez-vous observé combien il y a de* Pronoms conjonctifs ?

R. Oui. Il y en a douze, qui ſont, *me, nous, te, vous, lui, le, la, les, leur, ſe, en, y.*

D. *Puiſque* nous, vous & lui, *ſont auſſi* Pronoms perſonnels, *comment connoîtrez-vous quand ils ſeront* Pronoms conjonctifs?

R. Je le connoîtrai, quand ils ſeront ſans articles, & qu'ils ſeront régimes de quelques Verbes.

D. *N'avez-vous pas dit au Chapitre troiſiéme que* le, la & les, *étoient des* Articles ?

R. Oui.

D. *Ils ſont donc* Articles & Pronoms conjonctifs ?

R. Oui.

D. *Expliquez-moi quand ils ſont* Articles, *& quand ils ſont* Pronoms conjonctifs.

R. L'explication eſt aiſée.

Le, la, les ſont *Articles*, quand ils ſont joints à des Noms, & ils ſont *Pronoms conjonctifs*, quand ils ſont joints à des Verbes.

ARTICLE III.

Des Pronoms poſſeſſifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms poſſeſſifs ?

R. J'entends des Pronoms qui marquent la poſſeſſion & la propriété de quelque choſe, comme quand je dis, *mon habit, votre chapeau, ſon livre.*

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Pronoms poſſeſſifs ?

R. Il y en a de deux ſortes ; ſavoir, les *Pronoms poſſeſſifs abſolus*, & les *Pronoms poſſeſſifs relatifs.*

D. *Quelle différence y a-t-il entre les uns & les autres ?*

R. C'eſt que les *Pronoms poſſeſſifs abſolus* précedent toujours le Nom auquel ils ſont joints, & que les *Pronoms poſſeſſifs relatifs* n'étant pas joints avec leur ſubſtantif, ils le ſuppoſent énoncé auparavant, & y ont relation.

D. *Comment diviſez-vous les* Pronoms poſſeſſifs ?

R. Je les diviſe par rapport aux trois perſonnes.

D. *Quels ſont les* Pronoms poſſeſſifs abſolus *des trois perſonnes ?*

R. 1°. Pour la premiere perſonne du

ſingulier, ce ſont, *mon* au maſculin, & *ma* au féminin, qui ſont *mes* au plurier.

Pour la premiere perſonne du plurier, c'eſt, *notre* au maſculin & au féminin, qui fait *nos* au plurier.

2°. Pour la ſeconde perſonne du ſingulier, ce ſont, *ton* au maſculin, & *ta* au féminin, qui ſont *tes* au plurier.

Pour la ſeconde perſonne du plurier, c'eſt, *votre* au maſculin & au féminin, qui fait *vos* au plurier.

3°. Pour la troiſiéme perſonne du ſingulier, ce ſont, *ſon* au maſculin, & *ſa* au féminin, qui ſont *ſes* au plurier.

Pour la troiſiéme perſonne du plurier, c'eſt, *leur* au maſculin & au féminin, qui fait *leurs* au plurier.

D. *Quels ſont les* Pronoms poſſeſſifs relatifs *des trois perſonnes* ?

R. 1°. Pour la premiere perſonne du ſingulier, ce ſont, *le mien* au maſculin, & *la mienne* au féminin.

Pour la premiere perſonne du plurier, ce ſont, *le nôtre* au maſculin, & *la nôtre* au féminin.

2°. Pour la ſeconde perſonne du ſingulier, ce ſont, *le tien* au maſculin, & *la tienne* au féminin.

Pour la ſeconde perſonne du plurier ce ſont, *le vôtre* au maſculin, & *la vôtre* au féminin.

3°. Pour la troiſiéme perſonne du ſingulier, ce ſont, *le ſien* au maſculin, & *la ſienne* au féminin.

Pour la troiſiéme perſonne du plurier, ce ſont, *le leur* au maſculin, & *la leur* au féminin.

D. *Raſſemblez & récitez tous ces Pronoms de ſuite.*

R. Pronoms poſſeſſifs abſolus.

Sing. maſc.	*Sing. fém.*	*Pl. des 2 genres.*
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

Pronoms poſſeſſifs relatifs.

SINGULIER

Maſc.	*Fém.*
le Mien.	la Mienne.
le Tien.	la Tienne.
le Sien.	la Sienne.
le Nôtre.	la Nôtre.
le Vôtre.	la Vôtre.
le Leur.	la Leur.

PLURIER.

Maſc.	*Fém.*
les Miens.	les Miennes.
les Tiens.	les Tiennes.
les Siens.	les Siennes.
les Nôtres.	les Nôtres.
les Vôtres.	les Vôtres.
les Leurs.	les Leurs.

D. *Comment me ferez-vous entendre que ces* Pronoms poſſeſſifs *marquent, comme vous avez dit, la poſſeſſion & la propriété de quelque choſe ?*

R. Quand je dis *mon livre, votre maiſon ; mon*, marque que ce livre m'appartient, que j'en ſuis poſſeſſeur ; & *votre*, marque que cette maiſon vous appartient de même.

D. *Expliquez-moi par des exemples la différence qu'il y a entre les* Pronoms poſſeſſifs abſolus, *& les* Pronoms poſſeſſifs relatifs.

R. J'ai dit que les *poſſeſſifs abſolus* précédoient toujours les Noms auſquels ils ſont joints, comme *mon cheval, votre carroſſe, ſa chambre, leurs meubles*, & ainſi des autres.

Les *poſſeſſifs relatifs* au contraire ſuppoſent toujours un Nom qui a été énoncé auparavant, comme quand je dis, *j'ai vendu mon cheval, avez-vous encore* LE VÔTRE ? c'eſt-à-dire, *votre cheval. Vous*

altérez votre ſanté, je conſerve LA MIENNE, c'eſt-à-dire, *ma ſanté.*

D. *Pourquoi avez-vous mis un accent circonflexe* (^) *ſur* NÔTRE, VÔTRE, poſſeſſifs relatifs, *& que vous n'en avez pas mis ſur* NOTRE, VOTRE, poſſeſſifs abſolus ?

R. Parce que la voyelle *ô* dans NÔTRE, VÔTRE, *poſſeſſifs relatifs*, eſt toujours longue, & qu'elle eſt breve dans NOTRE, VOTRE, *poſſeſſifs abſolus.* Cette regle eſt générale.

D. *Vous avez dit dans l'article précédent, que* leur *étoit* Pronom conjonctif, *& vous dites préſentement qu'il eſt* Pronom poſſeſſif : *à quoi pourai-je connoître quand il ſera l'un ou l'autre ?*

R. Il eſt toujours *Pronom conjonctif*, quand il eſt ſans Article, joint à un Verbe, & que l'on peut mettre à ſa place *à eux* ou *à elles* ; au lieu qu'il eſt toujours *Pronom poſſeſſif*, quand il a un Article, ou qu'il eſt joint à un Nom, ou qu'il en ſuppoſe un qui eſt auparavant.

D. *Appliquez cette regle à quelques exemples.*

R. Dans cette phraſe, *Les maîtres à qui l'on confie de jeunes gens, doivent* LEUR *donner toute* LEUR *attention* : le premier *leur*, eſt *Pronom conjonctif*, parce qu'il eſt ſans Article, que d'ailleurs il eſt joint

au Verbe *donner*, & qu'on peut mettre *à eux* à ſa place, en diſant *doivent donner* A EUX. Le ſecond *leur* eſt *pronom poſſeſſif*, parcequ'il eſt joint à un nom qui eſt, *attention.*

Dans cette autre phraſe, *Quand vos freres viendront, je* LEUR *montrerai ma bibliotheque, & j'eſpere qu'ils me montreront* LA LEUR : le premier *leur*, eſt *pronom conjonctif*, parce qu'il eſt joint au Verbe *montrerai*, & qu'on peut le rendre par *à eux ; je montrerai* A EUX. Le ſecond *leur*, eſt *pronom poſſeſſif*, parce qu'il a un article qui eſt *la*, & qu'il ſe rapporte au nom *bibliotheque*, qui eſt auparavant, *ils me montreront* LEUR *bibliotheque.*

D. *Les pronoms poſſeſſifs ſe déclinent-ils ?*

R. Oui. Les *poſſeſſifs abſolus* ſe déclinent avec l'Article indéfini, & les *poſſeſſifs relatifs* ſe déclinent avec l'Article défini.

D. *Déclinez-les de ſuite, en joignant les maſculins aux féminins, & pour vous exercer, ajoutez-y des Noms.*

R.	SINGULIER.	
	Maſc.	*Fémin.*
Nom.	mon Livre.	ma Plume.
Gen.	de mon Livre.	de ma Plume.
Dat.	à mon Livre.	à ma Plume.
Acc.	mon Livre.	ma Plume.
Voc.	ô mon Livre.	ô ma Plume.
Abl.	de mon Livre.	de ma Plume.
	PLURIER.	
Nom.	mes Livres.	mes Plumes.
Gen.	de mes Livres.	de mes Plumes.
Dat.	à mes Livres.	à mes Plumes.
Acc.	mes Livres.	mes Plumes.
Voc.	ô mes Livres.	ô mes Plumes.
Abl.	de mes Livres.	de mes Plumes.
	SINGULIER.	
Nom.	ton Ami.	ta Maiſon.
Gen.	de ton Ami.	de ta Maiſon.
Dat.	à ton Ami.	à ta Maiſon.
Acc.	ton Ami.	ta Maiſon.
Voc.	. . .	. . .
Abl.	de ton Ami.	de ta Maiſon.
	PLURIER.	
Nom.	tes Amis.	tes Maiſons.
Gen.	de tes Amis.	de tes Maiſons.
Dat.	à tes Amis.	à tes Maiſons.
Acc.	tes Amis.	tes Maiſons.
Voc.	. . .	. . .
Abl.	de tes Amis.	de tes Maiſons.

Abl. . . de Moi.

SINGULIER.

	Maſc.	*Fémin.*
Nom.	ſon Couſin.	ſa Couſine.
Gen.	de ſon Couſin.	de ſa Couſine.
Dat.	à ſon Couſin.	à ſa Couſine.
Acc.	ſon Couſin.	ſa Couſine.
Voc.	. . . .	. .
Abl.	de ſon Couſin.	de ſa Couſine.

PLURIER.

Nom.	ſes Couſins.	ſes Couſines.
Gen.	de ſes Couſins.	de ſes Couſines.
Dat.	à ſes Couſins.	à ſes Couſines.
Acc.	ſes Couſins.	ſes Couſines.
Voc.	. . . .	. . .
Abl.	de ſes Couſins.	de ſes Couſines.

SINGULIER.

Nom.	notre Frere.	notre Sœur.
Gen.	de notre Frere.	de notre Sœur.
Dat.	à notre Frere.	à notre Sœur.
Acc.	notre Frere.	notre Sœur.
Voc.	ô notre Frere.	ô notre Sœur.
Abl.	de notre Frere.	de notre Sœur.

PLURIER.

Nom.	nos Freres.	nos Sœurs.
Gen.	de nos Freres.	de nos Sœurs.
Dat.	à nos Freres.	à nos Sœurs.
Acc.	nos Freres.	nos Sœurs.
Voc.	ô nos Freres.	ô nos Sœurs.
Abl.	de nos Freres.	de nos Sœurs.

SINGULIER.

	Masc.	*Fémin.*
Nom.	votre Lit.	votre Chambre.
Gen.	de votre Lit.	de votre Chambre.
Dat.	à votre Lit.	à votre Chambre.
Acc.	votre Lit.	votre Chambre.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de votre Lit.	de votre Chambre.

PLURIER.

Nom.	vos Lits.	vos Chambres.
Gen.	de vos Lits.	de vos Chambres.
Dat.	à vos Lits,	à vos Chambres.
Acc.	vos Lits.	vos Chambres.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de vos Lits.	de vos Chambres.

SINGULIER.

Nom.	leur Papier.	leur Table.
Gen.	de leur Papier.	de leur Table.
Dat.	à leur Papier.	à leur Table.
Acc.	leur Papier.	leur Table.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de leur Papier.	de leur Table.

PLURIER.

Nom.	leurs Papiers.	leurs Tables.
Gen.	de leurs Papiers.	de leurs Tables.
Dat.	à leurs Papiers.	à leurs Tables.
Acc.	leurs Papiers.	leurs Tables.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de leurs Papiers.	de leurs Tables.

SINGULIER.

	Maſc.	*Fémin.*
Nom.	le Mien.	la Mienne.
Gen.	du Mien.	de la Mienne.
Dat.	au Mien.	à la Mienne.
Acc.	le Mien.	la Mienne.
Voc.	. . . . .	. . . .
Abl.	du Mien.	de la Mienne.

PLURIER.

Nom.	les Miens.	les Miennes.
Gen.	des Miens.	des Miennes.
Dat.	aux Miens.	aux Miennes.
Acc.	les Miens.	les Miennes.
Voc.	. . . . .	. . . .
Abl.	des Miens.	des Miennes.

SINGULIER.

Nom.	le Leur.	la Leur.
Gen.	du Leur.	de la Leur.
Dat.	au Leur.	à la Leur.
Acc.	le Leur.	la Leur.
Voc.	. . . . .	. . . .
Abl.	du Leur.	de la Leur.

PLURIER.

Nom.	les Leurs.	les Leurs.
Gen.	des Leurs.	des Leurs.
Dat.	aux Leurs.	aux Leurs.
Acc.	les Leurs.	les Leurs.
Voc.	. . . . .	. . . .
Abl.	des Leurs.	des Leurs.

Les autres *Pronoms poſſeſſifs relatifs* ſe déclinent comme les deux ci-deſſus.

D. *Vous avez dit que* mon, ton, ſon, *ne s'emploient qu'avec les noms maſculins*, & ma, ta, ſa, *avec les Noms féminins ; cependant je remarque que l'on dit*, mon ame, ton induſtrie, ſon eſpérance, & *ces trois Noms*, ame, induſtrie, eſpérance, *ſont féminins.*

R. On ſe ſert de *mon*, *ton*, *ſon*, devant les Noms féminins qui commencent par une *voyelle*, ou par une *h* non aſpirée, pour éviter une prononciation déſagréable, comme ſeroit celle de dire, *ma ame*, *ta induſtrie*, *ſa eſpérance.*

ARTICLE IV.

Des Pronoms démonſtratifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms démonſtratifs?

R. J'entends des Pronoms qui ſervent à indiquer, ou montrer l'objet dont il s'agit dans le diſcours.

D. *Quels ſont ces Pronoms?*

R. Ce ſont,

Maſc.	SING.	Ce, cet.	PL.	Ces.
Fém.	.	Cette.	.	Ces.
Maſc.	.	Celui.	.	Ceux.
Fém.	.	Celle.	.	Celles.
Maſc.	.	Celui-ci.	.	Ceux-ci.
Fém.	.	Celle-ci.	.	Celles-ci.
Maſc.	.	Celui-là.	.	Ceux-là.
Fém.	.	Celle-là.	.	Celles-là.
Maſc.	.	Ceci. / Cela.		

D. *Expliquez-moi par quelques exemples la définition que vous avez donnée des* Pronoms démonſtratifs.

R. Quand je dis, *ce livre*, *cette table*, j'indique & je montre *le livre* & *la table* dont je parle.

D. *Dans quelles occaſions ſe ſert-on des*

Pronoms démonſtratifs ce & cet?

R. On ſe ſert de *ce* devant les Noms maſculins qui commencent par une *conſonne*, comme *ce palais*; & on ſe ſert de *cet* devant les Noms maſculins qui commencent par une *voyelle*, ou par une *h* non aſpirée, comme *cet oiſeau*, *cet honneur*.

D. *Quelle différence y a-t-il entre les Pronoms*, celui-ci, celle-ci, *& les Pronoms* celui-là, celle-là?

R. C'eſt qu'on emploie les Pronoms *celui-ci*, *celle-ci*, pour indiquer & montrer des objets préſents, & les pronoms *celui-là*, *celle-là*, pour indiquer des objets plus éloignés. Il y a la même différence entre *ceci*, & *cela*.

D. *De quelle perſonne ſont ces* pronoms démonſtratifs?

R. Ils ſont tous de la troiſiéme perſonne.

D. *Comment ſe déclinent-ils?*

R. Ils ſe déclinent avec l'Article indéfini.

D. *Déclinez-les, en joignant des Noms à ceux qui en peuvent ſouffrir.*

R. SINGULIER.

Nom.	ce Palais.	cet Oiſeau.
Gen.	de ce Palais.	de cet Oiſeau.
Dat.	à ce Palais.	à cet Oiſeau.

Acc.	ce Palais.	cet Oiſeau.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de ce Palais.	de cet Oiſeau.

PLURIER.

Nom.	ces Palais.	ces Oiſeaux.
Gen.	de ces Palais.	de ces Oiſeaux.
Dat.	à ces Palais.	à ces Oiſeaux.
Acc.	ces Palais.	ces Oiſeaux.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de ces Palais.	de ces Oiſeaux.

SINGULIER.

Nom.	cette Femme.
Gen.	de cette Femme.
Dat.	à cette Femme.
Acc.	cette Femme.
Voc.	. . . . .
Abl.	de cette Femme.

PLURIER.

Nom.	ces Femmes.
Gen.	de ces Femmes.
Dat.	à ces Femmes.
Acc.	ces Femmes.
Voc.	. . . .
Abl.	de ces Femmes.

SINGULIER.

Nom.	Celui.	Celle.
Gen.	de Celui.	de Celle.
Dat.	à Celui.	à Celle.
Acc.	Celui.	Celle.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de Celui.	de Celle.

PLURIER.

Nom.	Ceux.	Celles.
Gen.	de Ceux.	de Celles.
Dat.	à Ceux.	à Celles.
Acc.	Ceux.	Celles.
Voc.	. . . . .	
Abl.	de Ceux.	de Celles.

SINGULIER.

Nom.	Celui-ci.	Celle-ci.
Gen.	de Celui-ci.	de Celle-ci.
Dat.	à Celui-ci.	à Celle-ci.
Acc.	Celui-ci.	Celle-ci.
Voc.	. . . . .	
Abl.	de Celui-ci.	de Celle-ci.

PLURIER.

Nom.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Gen.	de Ceux-ci.	de Celles-ci.
Dat.	à Ceux-ci.	à Celles-ci.
Acc.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Voc.	. . . . .	
Abl.	de Ceux-ci.	de Celles-ci.

SINGULIER.

Nom.	Celui-là.	Celle-là.
Gen.	de Celui-là.	de Celle-là.
Dat.	à Celui-là.	à Celle-là.
Acc.	Celui-là.	Celle-là.
Voc.	. . . . .	
Abl.	de Celui-là.	de Celle-là.

PLURIER.

Nom.	Ceux-là.	Celles-là.
Gen.	de Ceux-là.	de Celles-là.
Dat.	à Ceux-là.	à Celles-là.
Acc.	Ceux-là.	Celles-là.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de Ceux-là.	de Celles-là.

SINGULIER.

Nom.	Ceci.	Cela.
Gen.	de Ceci.	de Cela.
Dat.	à Ceci.	à Cela.
Acc.	Ceci.	Cela.
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de Ceci.	de Cela.

Ces deux Pronons n'ont point de plurier.

ARTICLE V.

Des Pronoms interrogatifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms interrogatifs ?

R. J'entends des Pronoms que l'on emploie pour interroger.

D. *Quels sont ces* Pronoms interrogatifs ?

R. Ce sont,
Que ? & *qui* ? des deux genres.

Quel ? maſculin.
Quelle ? féminin.
Lequel ? maſculin.
Laquelle ? féminin.
Quoi ? maſculin.

D. *Faites-moi connoître par des exemples comment ces Pronoms ſervent à interroger.*

R. C'eſt interroger que de dire, QUE *faites-vous ?* QUI *veut venir ?* QUEL *parti prenez-vous ?* QUELLE *monnoie eſt-ce-là ?* LEQUEL *choiſiſſez-vous ?* *Par* LAQUELLE *commencerons-nous ?* QUOI *de plus triſte ?*

D. *Quelle obſervation générale y a-t-il à faire ſur ces Pronoms ?*

R. C'eſt qu'on ne ſe ſert de *que ?* & de *quoi ?* que quand on parle de choſes inanimées, & de *qui ?* que quand on parle de perſonnes. Ainſi, QUE *dites-vous ?* veut dire, QUELLE CHOSE *dites-vous ?* DE QUOI *parlez-vous ?* veut dire, DE QUELLE CHOSE *parlez-vous ?* & A QUI *le donnez-vous ?* veut dire, A QUELLE PERSONNE *le donnez-vous ?*

Les autres *Pronoms interrogatifs* s'emploient auſſi bien pour les choſes que pour les perſonnes.

D. *Que remarquez-vous encore de particulier au Pronom interrogatif* que ?

R. C'eſt qu'il ne ſe met qu'au Nominatif & à l'Accuſatif, & par conſéquent qu'il n'a jamais d'Article.

au féminin.

D. *Comment se déclinent les* Pronoms interrogatifs ?

R. Ils se déclinent avec l'Article indéfini, à l'exception de *lequel ?* & *laquelle ?* qui prennent l'Article défini : mais cet Article s'y joint de façon qu'il fait partie du mot, comme on le verra dans la déclinaison.

D. *Déclinez tous ces* Pronoms interrogatifs ?

R.	SINGULIER.	
Nom.	Que ? . .	Qui ?
Gen.	. . . .	de Qui ?
Dat.	. . . .	à Qui ?
Acc.	Que ? .	Qui ?
Voc.	. . . . .	
Abl.	. . . .	de Qui ?

Le pluriel de *Qui ?* est semblable au singulier.

	SINGULIER.	
Nom.	Quel ?	Quelle ?
Gen.	de Quel ?	de Quelle ?
Dat.	à Quel ?	à Quelle ?
Acc.	Quel ?	Quelle ?
Voc.	. . . . .	
Abl.	de Quel ?	de Quelle ?

	PLURIER.	
Nom.	Quels ?	Quelles ?
Gen.	de Quels ?	de Quelles ?
Dat.	à Quels ?	à Quelles ?

Acc.	Quels ?	Quelles ?
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	de Quels ?	de Quelles ?

SINGULIER.

Nom.	Lequel ?	Laquelle ?
Gen.	Duquel ?	de Laquelle ?
Dat.	Auquel ?	à Laquelle ?
Acc.	Lequel ?	Laquelle ?
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	Duquel ?	de Laquelle ?

PLURIER.

Nom.	Leſquels ?	Leſquelles ?
Gen.	Deſquels ?	Deſquelles ?
Dat.	Auxquels ?	Auxquelles ?
Acc.	Leſquels ?	Leſquelles ?
Voc.	. . . . .	. . . . .
Abl.	Deſquels ?	Deſquelles ?

SINGULIER.

Nom.	Quoi ?
Gen.	de Quoi ?
Dat.	à Quoi ?
Acc.	Quoi ?
Voc.	. . . . .
Abl.	de Quoi ?

Ce Pronom n'a point de plurier.

ARTICLE VI.

Des Pronoms relatifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms relatifs ?

R. J'entends des Pronoms qui ont toujours rapport à un autre Nom ou Pronom mis auparavant, & que l'on appelle pour cela Antécédent.

D. *Quels ſont ces Pronoms ?*

R. Ce ſont,

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, des deux genres.
Lequel, maſculin.
Laquelle, féminin.

D. *Faites-moi entendre par des exemples, que ces* Pronoms relatifs *ont toujours rapport à un autre Nom ou Pronom qui eſt auparavant.*

R. Quand je dis, *Dieu* QUI *aime les enfants ſages*, *qui*, a rapport à *Dieu*, & c'eſt comme ſi je diſois, *Dieu* LEQUEL *Dieu aime les enfants ſages.* De même quand je dis, *l'argent* QUE *j'ai dépenſé*, *que*, ſe rapporte à *l'argent*, & c'eſt comme ſi je diſois, *l'argent* LEQUEL *argent j'ai dépenſé*. Ainſi des autres *Pronoms relatifs*.

D. *Il me ſemble que ces* Pronoms relatifs *ſont les mêmes que les* interrogatifs : *comment les diſtinguez-vous ?*

R. Ils ſont les mêmes quant à l'ex-

preſſion, mais leur ſignification eſt différente. Les *Pronoms interrogatifs* ſe diſtinguent par l'interrogation, & les *Pronoms relatifs* par le rapport qu'ils ont à un Antécédent.

D. *Le mot* que *eſt-il toujours ou* Pronom interrogatif, *ou* Pronom relatif?

R. Il n'eſt ſouvent ni l'un ni l'autre.

D. *Quelle regle ſuivrez-vous pour ne vous y pas tromper?*

R. QUE, ſera toujours *interrogatif*, quand il ſera employé pour interroger, & qu'on pourra lui ſubſtituer, *quelle choſe?* Ainſi quand je dis, QUE *faites-vous?* C'eſt comme ſi je diſois, QUELLE CHOSE *faites-vous?*

QUE, ſera toujours *Pronom relatif*, quand on pourra mettre en ſa place, *lequel* ou *laquelle*. Ainſi dans cette phraſe, *le livre* QUE *vous liſez*, on peut dire, *le livre* LEQUEL *vous liſez*. Par conſéquent *que*, y eſt relatif, comme dans cette autre, *la vertu* QUE *vous aimez*: parce que l'on peut dire, *la vertu* LAQUELLE *vous aimez*.

Toutes les fois qu'on ne pourra tourner *que*, d'aucune de ces deux manieres, il ne ſera ni *Pronom interrogatif*, ni *Pronom relatif*: comme dans cette phraſe, *je crois* QUE *vous etudiez*, le *que* n'eſt point employé pour interroger, & l'on ne peut le tourner par *lequel* ni par *laquelle*: par conſéquent il n'eſt ni *Pronom interrogatif*,

ni *Pronom relatif.* Nous dirons dans la ſuite ce qu'il eſt.

D. *Comment ſe déclinent les* Prohoms relatifs *?*

R. Ils ſe déclinent avec l'Article indéfini, à l'exception de *lequel* & *laquelle*, qui ſe déclinent avec l'Article défini, comme les *Pronoms interrogatifs.*

D. *Quelles obſervations faites-vous ſur quelques-uns de ces Pronoms?*

R. Que, ne s'emploie ordinairement qu'à l'Accuſatif.

Quoi, n'a point de Nominatif.

Dont, ſe met à la place des Génitifs & Ablatifs tant ſinguliers que pluriers des autres *Pronoms relatifs*, & il n'a point d'autre uſage.

D. *De quelle perſonne ſont les* Pronoms relatifs *?*

R. Ils ſont de la perſonne de leurs Antécédents: ainſi,

Dans, *moi* QUI *aime*, le Pronom relatif eſt de la premiere perſonne.

Dans, *vous* QUI *liſez*, il eſt de la ſeconde.

Dans, *la vertu* QUE *j'aime*, il eſt de la troiſiéme; & ainſi des autres.

D. *Déclinez ces Pronoms.*

R.	SINGULIER.
Nom.	Qui.
Gen.	de Qui, *ou* Dont.
Dat.	à Qui.

Acc. . . Qui, *ou* Que.
Voc. . . . . . .
Abl. . . de Qui, *ou* Dont.

Le plurier eſt comme le ſingulier.

SINGULIER.

Nom. . . . . . .
Gen. . . de Quoi, *ou* Dont.
Dat. . . à Quoi.
Acc. . . Quoi.
Voc. . . . . . .
Abl. . . de Quoi, *ou* Dont.

Le plurier eſt comme le ſingulier.

SINGULIER.

Nom.	Lequel.	Laquelle.
Gen.	Duquel, *ou* Dont.	de Laquelle, *ou* Dont.
Dat.	Auquel.	à Laquelle.
Acc.	Lequel, *ou* Que.	Laquelle, *ou* Que.
Voc.	. . . . .	. . .
Abl.	Duquel, *ou* Dont.	de Laquelle, *ou* Dont.

PLURIER.

Nom.	Leſquels.	Leſquelles.
Gen.	Deſquels, *ou* Dont.	Deſquelles, *ou* Dont.
Dat.	Auxquels.	Auxquelles.
Acc.	Leſquels, *ou* Que.	Leſquelles, *ou* Que.
Voc.	. . .	. . .
Abl.	Deſquels, *ou* Dont.	Deſquelles, *ou* Dont.

ARTICLE VII.

Des Pronoms impropres, ou indéterminés.

D. POURQUOI *appellez-vous ces Pronoms* impropres ?

R. Parce qu'ils peuvent être regardés non-seulement comme *Pronoms*, mais encore comme *adjectifs*.

D. *Pourquoi les appellez-vous encore Pronoms* indéterminés ?

R. Parce qu'ils expriment pour la plupart leur objet d'une maniere indéterminée.

D. *Quels sont ces Pronoms ?*

R. Ce sont,

Quelque, des deux genres. *Quelque homme, quelque femme.*

Quelqu'un, masculin, *quelqu'une*, féminin. Plurier *quelques-uns, quelques-unes.*

Chacun, masculin, *chacune*, féminin, sans plurier.

Chaque, des deux genres, sans plurier.

Quiconque, masculin, sans plurier.

Pas un, pas une, sans plurier.

Chacun, chacune.

Nul, nulle.

Perſonne, maſculin, pris dans le ſens d'*aucun*, ſans plurier, comme quand je dis, PERSONNE *ne m'a blâmé*, c'eſt-à-dire, AUCUN *ne m'a blâmé.*

Certain, *certaine*, pris dans le ſens de *quelque : un* CERTAIN *homme*, *une* CERTAINE *femme*, comme ſi l'on diſoit, QUELQUE *homme*, QUELQUE *femme.*

Autre, des deux genres.

L'un, *l'autre.*

L'un & l'autre.

Autrui, maſculin, ſans plurier, ne ſe dit qu'au Génitif & au Datif. *Prendre le bien* D'AUTRUI. *Nuire* A AUTRUI.

Pluſieurs, des deux genres au plurier.

Tout, *toute.* Plurier *tous*, *toutes.*

Le même, *la même*, qui ſe mettent devant les Noms : *le même livre*, *la même hiſtoire.*

Même, qui ſe met après les Noms & Pronoms, comme, *Le Roi même*, *nous-mêmes*, &c.

Quique ce ſoit, maſculin ſans plurier.

D. *Comment ſe déclinent ces Pronoms impropres ?*

R. Ils ſe déclinent avec l'Article indéfini, à l'exception de *l'un*, *l'autre*, de *l'un & l'autre*, & de *le même*, *la même*, qui prennent l'Article défini. *Même* n'a point d'autre Article que celui du Nom ou Pronom qui le précéde.

CHAPITRE VI.

Du Verbe.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Verbe?

R. Pour bien comprendre la nature du *Verbe*, & pour en donner une définition exacte, il faut ſavoir que dans tout ce qu'on dit pour exprimer ſes penſées à un autre, il y a un ſujet dont on parle, pour en affirmer quelque choſe.

D. *Appliquez cette réflexion à quelques exemples.*

R. Quand je dis, *La vertu eſt aimable*, *la vertu*, eſt le ſujet dont j'affirme qu'elle *eſt aimable*. De même quand je dis, *Dieu aime les hommes*, *Dieu*, eſt le ſujet dont j'affirme qu'il *aime les hommes*.

D. *Comment donc définiſſez-vous le* Verbe?

R. Le *Verbe* eſt un mot dont on ſe ſert pour affirmer quelque choſe d'un ſujet.

D. *Cette définition convient-elle aux Verbes avec* négation?

R. Oui : parce que *nier* eſt affirmer qu'une choſe n'eſt pas.

D. *Quelles ſont les propriétés qui conviennent au* Verbe?

R. Je ne puis bien les expliquer qu'après en avoir conjugué quelques-uns.

D. *Qu'entendez-vous par conjuguer un* Verbe ?

R. C'eſt le réciter avec toutes les différences dont il eſt ſuſceptible : mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en rendre compte.

D. *Quels Verbes allez-vous donc conjuguer ?*

R. Je vais conjuguer les Verbes auxiliaires *avoir*, & *être*.

D. *Pourquoi les appellez-vous auxiliaires.*

R. Parce qu'ils entrent dans la conjugaiſon des autres Verbes, comme on le verra dans la ſuite.

Les voici.

Conjugaiſon du Verbe auxiliaire

AVOIR.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Singulier.

J'ai.
Tu as.
Il, *ou* elle a.

Plurier.

Nous avons.
Vous avez.
Ils, *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'av*ois*.
Tu av*ois*.
Il av*oit*.
Nous av*ions*.
Vous av*iez*.
Ils av*oient*.

PRÉTÉRIT.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois eu.
Tu avois eu.

Il avoit eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avoient eu.

FUTUR.

J'aur*ai*.
Tu aur*as*.
Il aur*a*.
Nous aur*ons*.
Vous aur*ez*.
Ils aur*ont*.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aur*ois*.
Tu aur*ois*.
Il aur*oit*.
Nous aur*ions*.
Vous aur*iez*.
Ils aur*oient*.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois, ou *j'eusse* eu.
Tu aurois, ou *tu eusses* eu.
Il auroit, ou *il eût* eu.

Abl. de Celui. de Celle.

Nous aurions, ou *nous eussions* eu.
Vous auriez, ou *vous eussiez* eu.
Ils auroient, ou *ils eussent* eu.

IMPE'RATIF.

PRÉSENT, *ou* FUTUR.

Aie.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.

Que

Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Avoir.

PRE'TE'RIT.

Avoir eu.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Ayant.

PRE'TE'RIT.

Ayant eu.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Eu, eûe.

GE'RONDIF.

Ayant.

Que ? & *qui*? des deux genres.

Conjugaiſon du Verbe auxiliaire

ÊTRE.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je ſuis.
Tu es.
Il, *ou* elle eſt.
Nous ſommes.
Vous êtes.
Ils, *ou* elles ſont.

IMPARFAIT.

J'étois.
Tu étois.
Il étoit.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étoient.

PRE'TE'RIT.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.

qu'il n'a jamais d'Article.

Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été.
Tu avois été.
Il avoit été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avoient été.

FUTUR.

Je ferai.
Tu feras.
Il fera.
Nous ferons.
Vous ferez.
Ils feront.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je ſerois.
Tu ſerois.
Il ſeroit.
Nous ſerions.
Vous ſeriez.
Ils ſeroient.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois, ou, *j'euſſe* été.
Tu aurois, ou, *tu euſſes* été.
Il auroit, ou, *il eût* été.
Nous aurions, ou, *nous euſſions* été.
Vous auriez, ou, *vous euſſiez* été.
Ils auroient, ou, *ils euſſent* été.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Sois.
Qu'il ſoit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils ſoient.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je ſois.
Que tu ſois.
Qu'il ſoit.
Que nous ſoyons.
Que vous ſoyez.
Qu'ils ſoient.

IMPARFAIT.

Que je fuſſe.
Que tu fuſſes.
Qu'il fût.
Que nous fuſſions.
Que vous fuſſiez.
Qu'ils fuſſent.

PRE'T-E'RIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'euſſe été.
Que tu euſſes été.
Qu'il eût été.
Que nous euſſions été.
Que vous euſſiez été.
Qu'ils euſſent été.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Etre.

PRE'TE'RIT.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Etant.

R. Ils ſont les mêmes quant à l'ex-

PRE'TE'RIT.

Ayant été.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Eté.

GE'RONDIF.

Etant.

D. *Vous m'avez promis de me parler des propriétés qui conviennent aux Verbes.*

R. Je ſuis préſentement en état de vous expliquer celles qui regardent la conjugaiſon ; ou que la conjugaiſon fait connoître ; & je vous parlerai des autres à meſure que nous avancerons.

D. *Qu'avez-vous donc remarqué par la conjugaiſon des Verbes ?*

R. J'ai remarqué que les Verbes ſont ſuſceptibles de *Nombres*, de *Perſonnes*, de *Tems*, & de *Modes*.

DES NOMBRES.

D. *Qu'entendez-vous par* Nombres ?

R. J'entends le *ſingulier* & le *pluriel*, comme dans les Noms.

D. *Qu'eſt-ce qui déſigne les* Nombres *dans les Verbes ?*

R. Ce ſont les Pronoms perſonnels qui les précedent, & ſouvent les différentes terminaiſons des perſonnes.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

tourner par *lequel* ni par *laquelle* : par conséquent il n'eſt ni *Pronom interrogatif*,

R. Dans *je ſuis*, *je*, fait connoître que c'eſt un *ſingulier*; & dans *nous ſommes*, *nous*, fait connoître que c'eſt un *plurier*; on le connoît d'ailleurs par la différence des terminaiſons de *ſuis*, & *ſommes*.

Des Personnes.

D. Qu'eſt-ce que les Perſonnes *dans les Verbes?*

R. Ce ſont, comme dans les Pronoms perſonnels, la *première*, la *ſeconde*, & la *troiſième*.

D. De quoi ſe ſert-on pour les diſtinguer?

R. On ſe ſert des Pronoms perſonnels du ſingulier, pour marquer les perſonnes du ſingulier, & des Pronoms perſonnels du plurier, pour marquer les perſonnes du plurier.

D. Quels ſont ces Pronoms perſonnels, & quel eſt l'uſage de chacun d'eux dans les Verbes?

R. Je, marque la premiere perſonne du ſingulier.

Tu, marque la ſeconde perſonne du ſingulier.

Il, ou *elle*, marque la troiſiéme perſonne du ſingulier.

Nous, marque la premiere perſonne du plurier.

Vous, marque la ſeconde perſonne du plurier.

Ils, ou *elles*, marque la troiſiéme perſonne du plurier.

D. *Appliquez ces Pronoms aux perſonnes d'un Verbe.*

R. *Singulier.*

1. Je ſuis.
2. Tu es.
3. Il, *ou* elle eſt.

Plurier.

1. Nous ſommes.
2. Vous êtes.
3. Ils, *ou* elles ſont.

D. *Ces Pronoms ſe trouvent-ils toujours devant les perſonnes des Verbes?*

R. Ils ſe trouvent toujours devant les prémieres & ſecondes perſonnes, tant du ſingulier que du plurier, à moins qu'elles ne ſoient précédées du Pronom relatif *qui*; & on ne les met devant les troiſiémes perſonnes, que quand les Noms dont ils tiennent la place ne ſont pas exprimés.

D. *Donnez-moi des exemples pour les prémieres & ſecondes perſonnes.*

R. On dit, *Je ſuis triſte. Tu es ſage. Vous êtes habiles.* Mais il faut dire ſans Pronoms perſonnels, *Moi qui ſuis triſte. Toi qui es ſage. Vous qui êtes habiles.*

D. *Donnez-moi un exemple pour la troiſiéme perſonne?*

R. Quand je veux parler de Pierre ſans le nommer, je dis, *Il eſt pareſſeux*; mais

La troiſiéme comprend les Verbes

quand je veux le nommer, je dis, *Pierre eſt pareſſeux*, & non pas, *Pierre il eſt pareſſeux.*

D. *Quel uſage peut-on faire de cette connoiſſance?*

R. C'eſt que toutes les fois qu'il ſe trouvera un Verbe ſans Pronom perſonnel, & ſans être précédé de *qui*, relatif d'un Antécédent de la premiere ou de la ſeconde perſonne, on pourra conclure qu'il eſt à la troiſieme perſonne du ſingulier ou du plurier, ſuivant les terminaiſons qu'il aura.

D. *N'y a-t-il pas quelque occaſion où les Pronoms perſonnels ſe mettent après les Verbes?*

R. Oui. Lorſque le Verbe interroge, comme quand on dit, *Suis-*JE *ſelon votre goût? Es-*TU *plus ſage? Eſt-*IL *dans ſa chambre? Avons-*NOUS *des livres? Avez-vous de l'argent? Ont-*ILS *ce qu'il leur faut?*

D. *Suprime-t-on dans les interrogations les Pronoms perſonnels de la troiſieme perſonne, lorſque les Noms dont ils tiennent la place ſont exprimés?*

R. Non. On les met toujous après le Verbe, & on dit, *Pierre eſt-*IL *pareſſeux? Les ennemis ont-*ILS *une belle armée?*

D. *Se ſert-on toujours de* tu *pour exprimer une ſeconde perſonne du ſingulier?*

R. On ne s'en ſert que quand on parle

à une perſonne familiere que l'on tutaie. Mais ſi l'on parle à quelque perſonne que l'on conſidere, il faut ſe ſervir de la ſeconde perſonne du plurier, *Vous*. Ainſi dans ce cas on doit dire, *Vous êtes habile*, & non pas *Tu es habile*.

D. *Si cela eſt, comment pourra-t-on connoître quand* vous, *marquera plutôt une ſeconde perſonne du ſingulier, qu'une ſeconde perſonne du plurier ?*

R. Vous marquera toujours une ſeconde perſonne du ſingulier, quand on n'adreſſera la parole qu'à une ſeule perſonne, & il marquera une ſeconde perſonne du plurier, quand on adreſſera la parole à pluſieurs perſonnes.

DES TEMS.

D. *Qu'entendez-vous par* Tems ?

R. Ce ſont certaines inflexions du Verbe qui ſont connoître à quel tems il faut rapporter la choſe que l'on affirme du ſujet.

D. *Eclairciſſez-moi cette définition par des exemples.*

R. Quand je dis, *Mon frere fut heureux*, le mot *fut*, fait connoître que ce que j'affirme de mon frere ſe rapporte à un tems paſſé. Quand je dis, *Mon frere eſt heureux*, on voit par le mot *eſt*, que je parle d'un tems préſent. Et quand je dis, *Mon frere ſera heureux*, le mot *ſera*, marque un tems futur ou à venir.

D. *Combien y a-t-il de* Tems ?

R. Il n'y en a proprement que trois, qui ſont, *le Préſent*, *le Paſſé*, & *le Futur*, que l'on appelle *les trois tems ſimples.*

D. *Vous en avez cependant récité un plus grand nombre, en conjuguant les Verbes auxiliaires.*

R. Cela eſt vrai. J'en ai récité dix : mais ils ſe rapportent tous à quelqu'un des trois tems ſimples.

D. *Quels ſont ces trois tems ſimples ?*

R. Ce ſont ceux que j'ai nommés dans la conjugaiſon, *Préſent*, *Prétérit*, & *Futur*.

D. *Quels ſont ceux qui ſe rapportent au* Préſent ?

R. Il n'y a que le *Conditionnel préſent*, parce que c'eſt une eſpece de Préſent.

D. *Quels ſont ceux qui ſe rapportent au* Prétérit ?

R. Ce ſont,

L'*Imparfait.*

Le *Prétérit indéfini.*

Le *Prétérit antérieur.*

Le *Plaſque-parfait.*

Le *Conditionnel paſſé*, parce que ce ſont autant d'eſpeces différentes de tems paſſés.

D. *Quels ſont ceux qui ſe rapportent au* Futur ?

R. Il n'y en a qu'un, qui eſt le *Futur-paſſé*, parce que c'eſt une eſpece de Futur.

D. *Donnez-moi des explications juſtes de chacun de ces tems, pour me faire connoître ce qu'ils ont de commun avec les trois tems ſimples, ce qui les en diſtingue, & ce qui les diſtingue les uns des autres.*

R.

LE PRE'SENT, marque qu'une choſe eſt ou ſe fait au tems où l'on parle, comme quand je dis, JE SUIS *malade*, J'AI *la fievre*, c'eſt-à-dire, préſentement.

LE CONDITIONNEL PRE'SENT, marque qu'une choſe arriveroit en poſant certaines conditions. Ainſi quand je dis, JE SEROIS *heureux*, *ſi je vous voyois*; je fais entendre que mon bonheur dépend d'une condition, qui eſt celle de vous voir: & je rapporte ce tems au Préſent, parce qu'en poſant la condition, la choſe qui n'eſt point, ſeroit préſente, & que je puis dire, JE SEROIS *heureux à préſent, ſi je vous voyois.*

II.

LE PRE'TE'RIT ſimple, que l'on appelle encore *Prétérit défini*, marque une choſe paſſée dans un tems dont il ne reſte plus rien, comme quand je dis, JE FUS *malade l'année derniere*, il ne reſte plus rien de l'année derniere.

Les cinq tems qui ſe rapportent à ce Prétérit ſimple, marquent comme lui des choſes paſſées, mais en différentes manieres.

Que nous aimions.

L'IMPARFAIT marque le passé avec rapport au Présent, & fait connoître qu'une chose étoit présente dans un tems passé, comme quand je dis, J'ETOIS *à table, lorsque vous arrivâtes*, ma situation d'être à table est passée, mais je la marque comme présente à l'égard de votre arrivée qui est aussi passée.

LE PRE'TE'RIT INDE'FINI s'appelle ainsi, parce qu'il marque une chose passée dans un tems que l'on ne désigne pas, ou dans un tems désigné dont il reste encore quelque partie à écouler, comme quand je dis, *Les fruits de la terre* ONT E'TE' *la nourriture des premiers hommes*, je ne désigne pas le tems; & quand je dis, J'AI EU *la fievre cette année, ce printems, cette semaine, aujourd'hui*, ce ne sont pas des tems absolument passés, & il en reste encore quelque partie à écouler.

LE PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR est ainsi appellé, parce qu'il exprime une chose passée avant une autre, dans un tems dont il ne reste plus rien. Ainsi lorsque je dis, *Quand* J'EUS REÇU *mon argent, je m'en allai*, c'est comme si je disois, *Je reçus mon argent, & ensuite je m'en allai.*

LE PLUSQUE-PARFAIT marque doublement le passé, c'est-à-dire, marque que dans un tems passé, la chose dont on

parle étoit déja passée, comme quand je dis, J'AVOIS E'TE' *malade, lorsque vous m'écrivîtes*, je fais entendre que ma maladie étoit passée dans le tems que vous m'écrivîtes, qui est aussi un tems passé à l'égard de celui où je parle.

LE CONDITIONNEL PASSE' marque qu'une chose seroit arrivée, si certaines conditions eussent eu lieu. Ainsi quand je dis, J'AUROIS E'TE' *ou* J'EUSSE E'TE' *incommodé, si j'avois mangé davantage*, on entend que mon incommodité étoit attachée à la condition de manger davantage, & que je n'ai pas été incommodé parce que je n'ai pas mangé davantage. Ce tems d'ailleurs doit être rapporté au passé, puisque si la chose étoit arrivée, elle seroit passée à l'égard du tems où je parle, & que l'on peut dire, J'AUROIS E'TE', *ou* J'EUSSE E'TE' *incommodé hier, si j'avois mangé davantage.*

III.

LE FUTUR marque qu'une chose arrivera dans un tems qui n'est point encore, comme quand je dis, J'AURAI *de l'argent.*

LE FUTUR PASSE' qui s'y rapporte, marque l'avenir avec rapport au passé, & fait connoître que dans le tems qu'une chose arrivera, une autre chose qui n'est

IMPARFAIT.

Il avoit fini.

point encore, ſera paſſée, comme lorſque je dis, *quand* J'AURAI REÇU *ce que j'attends, je vous écrirai*, la réception de ce que j'attends eſt encore à venir; mais je la marque comme paſſée à l'égard de mon action de vous écrire, qui eſt auſſi à venir.

DES MODES.

D. *Qu'entendez-vous par* Modes?

R. Ce ſont différentes manieres de ſignifier ou d'affirmer dans les Verbes.

D. *Pouvez-vous m'expliquer cette définition plus clairement?*

R. Elle s'expliquera aſſez par les définitions particulieres de chaque Mode.

D. *Combien y a-t-il de* Modes?

R. Il y en a quatre, qui ſont,

L'Indicatif.
L'Impératif.
Le Subjonctif, ou *Conjonctif.*
L'Infinitif.

De l'Indicatif.

D. *Qu'eſt-ce que* l'Indicatif?

R. C'eſt une maniere d'exprimer les divers tems des Verbes, avec l'affirmation ſimple, c'eſt-à-dire, ſans dépendance d'aucun autre mot précédent.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

R. Quand je dis, *Je ſuis ſage, J'aurai*

Il avoit fini.

une récompense, j'affirme ſimplement que *je ſuis ſage*, que *j'aurai une récompense*, & cette affirmation eſt indépendante d'aucun mot ou diſcours précédent.

De l'Impératif.

D. *Queſt-ce que* l'Impératif ?

R. C'eſt une maniere de ſignifier dans les Verbes l'action de commander, de prier, ou d'exhorter.

D. *Apportez-en quelques exemples.*

R. Quand je dis, *Soyez ſage*, ou *ayez de la vertu*, c'eſt comme ſi je diſois, *Je vous commande, je vous prie, je vous exhorte d'être ſage, d'avoir de la vertu.*

D. *Pourquoi avez-vous appellé le tems de l'Impératif*, Préſent *ou* Futur ?

R. Parce qu'il exprime le Préſent par rapport à l'action de commander, & le Futur par rapport à la choſe commandée. Ainſi quand Dieu dit, *Ne tuez point*, c'eſt comme s'il diſoit, *Vous ne tuerez point*; ou *je vous commande à préſent de ne point tuer à l'avenir.* C'eſt pourquoi on donne ſouvent la ſignification de *l'Impératif* au Futur de l'Indicatif.

D. *Pourquoi le tems de l'Impératif n'a-t-il pas de premiere perſonne au ſingulier ?*

R. Parce qu'ordinairement on ne ſe commande pas à ſoi-même, ou qu'en ſe commandant & en s'exhortant, on ne peut parler à ſoi-même qu'à la ſeconde perſonne.

D. *Cette raiſon ne devroit-elle pas auſſi empêcher qu'il n'y eût une premiere perſonne au plurier?*

R. Non. Car quand je dis, *Soyons ſages*, ce n'eſt pas tant à moi que je commande, qu'à ceux qui ſont avec moi.

D. *Les Pronoms perſonnels ſe mettent-ils devant toutes les perſonnes de l'Impératif?*

R. Non. Ils ne ſe mettent que devant les troiſiémes perſonnes, quand les Noms dont ils tiennent la place ne ſont pas exprimés. Mais il n'y en a jamais ni devant ni après les ſecondes perſonnes & la premiere du plurier.

Du Subjonctif.

Queſt-ce que le Subjonctif *ou* Conjonctif?

R. C'eſt une maniere d'exprimer les divers tems des Verbes avec l'affirmation modifiée, c'eſt-à-dire, dépendante de quelque choſe qui précede.

D. *Donnez-en quelques exemples?*

R. Quand je dis, *Il faut que je ſois ſage*, l'affirmation exprimée par, *je ſois ſage*, n'eſt pas ſimple, comme quand je dis, *je ſuis ſage*; mais elle eſt dépendante des mots qui précedent, *il faut que*. De même quand je dis, *Afin que j'euſſe la liberté*, l'affirmation compriſe dans, *j'euſſe la liberté*, eſt dépendante des mots précédents, *afin que*.

D. *Quels ſont les mots qui ſe trouvent avant les tems du* Subjonctif *ou* Conjonctif ?

R. Ce ſont ordinairement d'autres Verbes ſuivis de la Conjonction *que* ; ou s'il n'y a point de Verbes, la Conjonction *que*, s'y trouve preſque toujours : & c'eſt pour cela qu'on l'a miſe dans la conjugaiſon des tems du *Subjonctif*.

D. *Suffit-il qu'un Verbe ſoit à la ſuite de la Conjonction* que, *ou de quelques autres mots, pour être mis au* Subjonctif ?

R. Non. Il faut encore que l'uſage des langues le demande. Ainſi dans les occaſions où en Latin on met un *Subjonctif* après la Conjonction *ſi*, il faut en François que le Verbe qui la ſuit, ſoit à *l'Indicatif*. *Si vous étiez ſage*, & non pas, *ſi vous ſuſſiez ſage*.

D. *Comment connoîtrai-je donc quand après une Conjonction précédée ou non précédée d'un Verbe, on doit mettre le tems du Verbe ſuivant au* Subjonctif, *plutôt qu'à* l'Indicatif ?

R. L'uſage eſt la ſeule regle qu'il ſoit ſûr de ſuivre en cette occaſion. On peut néanmoins dire en général que quand les Conjonctions demandent dans les Verbes dont elles ſont ſuivies une ſignification qui tienne du doute ou de l'avenir, & qui n'exprime pas une choſe actuelle-

ment préſente, ces Verbes ſe mettent au *Subjonctif*.

D. *Appliquez cette obſervation générale à quelques exemples.*

R. On dit, *Afin que nous ayons une récompenſe. Pourvu qu'il ſoit raiſonnable. Avant que vous fuſſiez à Paris. Il faut que que nous ſoyons modeſtes. Je veux que vous ayez plus de politeſſe. Je crains que mes freres ne ſoient en mauvaiſe compagnie*, &c. parce que dans toutes ces phraſes, la Conjonction *que*, annonce dans les Verbes qui la ſuivent, une ſignification de doute ou d'avenir.

D. *Pour me faire encore mieux entendre ce que c'eſt que le Subjonctif, dites-moi préciſément en quoi il eſt différent de l'Indicatif.*

R. Les inflexions du Verbe dans le *Subjonctif*, ſont tellement dépendantes des mots ou Conjonctions qui les précedent, qu'on ne peut pas les en ſéparer ; c'eſt-a-dire, qu'en les détachant de ces Conjonctions, elles ne peuvent avoir de ſens déterminé, ni par conſéquent faire une affirmation ſimple ; comme dans cette phraſe, *je veux que vous ſoyez ſage*, ſi l'on en ſupprime, *Je veux que*, le reſte, *vous ſoyez ſage*, n'a plus aucun ſens déterminé, & ne s'entend point.

Au lieu que les inflexions de *l'Indicatif*, ou ne sont précédées d'aucuns mots, ou si elles sont à la suite de quelques Conjonctions, elles peuvent en être détachées, & faire sans elles un sens clair & distinct, en quoi consiste l'affirmation simple. Ainsi de cette phrase, *Je crois que vous serez inquiet*, si on en retranche *je crois que*, le reste, *vous serez inquiet*, présente à l'esprit un sens déterminé, & qui s'entend indépendamment de tout autre mot.

D. *Pourquoi avez-vous appellé le premier tems du* Subjonctif, Présent, *ou* Futur ?

R. Parce qu'il s'emploie aussi souvent dans le sens de l'un, que dans le sens de l'autre. Il est au *Présent* dans cette phrase: *Croyez-vous qu'il soit en chemin ?* c'est-à-dire, *Croyez-vous qu'il est en chemin ?* Il est au *Futur* dans celle-ci, *Je ne crois pas que vous ayez cette charge*, c'est-à-dire, *Je ne crois pas que vous aurez cette charge.*

D. *N'y a-t-il point une regle générale pour savoir dans quel tems du* Subjonctif *on doit mettre un Verbe ?*

R. Oui. Quand le Verbe qui précede la Conjonction, est au Présent ou au Futur, & que l'on veut exprimer dans le Verbe suivant, une chose présente ou à venir, il faut mettre ce Verbe suivant au Présent du *Subjonctif*, comme dans ces phra-

ſes, *Les nouveaux Philoſophes veulent que la couleur* SOIT *un ſentiment de l'ame. Votre Maître exigera que vous* AYEZ *de meilleurs livres.*

Si le premier Verbe eſt à quelque tems paſſé, on mettra auſſi le ſecond à quelque tems paſſé du Subjonctif. On emploie plus communément en ce cas l'Imparfait du Subjonctif, que les autres tems. Exemples.

Je voulois que vous FUSSIEZ *plus exact.*
Il n'a pas fallu que J'AIE E'TE' *pareſſeux.*
Je vous ai écrit, afin que vous EUSSIEZ *de mes nouvelles.*
Il avoit ordonné que tout FÛT *prêt.*
Je n'aurois pas cru qu'il EÛT E'TE' *ſi ſavant.*

De l'Infinitif.

D. *Qu'eſt-ce que l'*Infinitif?

R. C'eſt dans le Verbe une maniere de ſignifier ſans affirmation, & qui par conſéquent n'eſt ſuſceptible ni de nombres, ni de perſonnes.

D. *Rendez-moi cette définition plus ſenſible par quelques exemples.*

R. Quand je dis *être*, *avoir*, *aimer*, je fais ſeulement entendre la ſignification de ces Verbes d'une maniere générale, ſans y rien ajouter de plus.

D. *Si l'affirmation eſt eſſentielle au Verbe,*

on ne peut donc pas regarder l'Infinitif *comme un Verbe?*

R. Il eſt vrai qu'on peut le conſidérer plutôt comme un Nom Subſtantif, qui exprime l'action ou la ſignification du Verbe.

D. L'Infinitif *regardé comme Nom, eſt-il en tout conforme aux autres Noms ſubſtantifs?*

R. Non. Il en eſt différent en ce qu'il conſerve le régime du Verbe, qu'il n'a point de genres, & que l'on ne peut pas y joindre d'adjectif; mais il ſe décline au ſingulier ſeulement avec l'article indéfini.

D. *Déclinez l'Infinitif* Lire.

R.	SINGULIER.
Nom.	Lire.
Gen.	de Lire.
Dat.	à Lire.
Acc.	Lire.
Voc.	
Abl.	de Lire.

Tous les autres *Infinitifs* peuvent ſe décliner de même.

D. *Faites-moi voir par des exemples quel uſage on peut faire des Cas de l'Infinitif.*

R. Nom. *Lire* eſt une bonne occupation.
Gen. J'ai envie *de Lire.*
Dat. Je paſſe mon tems *à Lire.*
Acc. Je veux *Lire.*
Voc.
Abl. Je viens *de Lire.*

Il y a en françois quelques Verbes dont les Infinitifs ſont de vrais Noms ſubſtantifs, ſuſceptibles de genres, de nombres & de cas avec l'Article défini, comme *le dîner*, *le ſouper*, *le ſavoir*, &c.

ARTICLE PREMIER.

Des diverſes Conjugaiſons des Verbes.

D. TOus *les Verbes ſe conjuguent-ils de la même maniere ?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des* Conjugaiſons ?

R. Elle dépend de la différence des terminaiſons de toutes les parties des Verbes, & principalement de l'Infinitif.

D. *Quelles ſont les différentes terminaiſons des Infinitifs ?*

R. Elles ſe réduiſent à quatre principales qui produiſent quatre conjugaiſons différentes.

D. *Quelles ſont ces quatre Conjugaiſons, & par où les diſtingue-t-on les unes des autres ?*

R. La premiere comprend les Verbes dont l'Infinitif eſt terminé en *er*, comme *aimer*.

La ſeconde comprend les Verbes dont l'Infinitif eſt terminé en *ir*, comme *finir*.

La troiſiéme comprend les Verbes dont l'Infinitif eſt terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatriéme comprend les Verbes dont l'Infinitif eſt terminé en *re*, comme *rendre*.

D. *Sont-ce là toutes les terminaiſons que peuvent avoir les Infinitifs des Verbes?*

R. Il n'y a point d'Infinitif qui ne finiſſe par *er*, *ir*, *oir*, ou *re*, mais les lettres ou ſyllabes qui précedent ces finales, forment encore pluſieurs autres terminaiſons différentes, qui ſe rapportent à quelqu'une des quatre principales, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

D. *Quand on ſait conjuguer les quatre Verbes que vous venez d'apporter pour exemples des quatre Conjugaiſons, eſt-on en état de conjuguer tous les autres?*

R. Non; parce qu'outre la diverſité des terminaiſons de l'Infinitif, il y en a encore une très-grande dans les terminaiſons des autres modes, & des tems qu'ils contiennent. Et on ne ſaura bien conjuguer les Verbes, qu'après avoir appris les regles générales & particulieres qui regardent la formation des tems.

D. *Commencez donc par conjuguer les Verbes des quatre Conjugaiſons.*

R. *Premiere Conjugaison.*

INDICATIF.

PRE'SENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

J'aimois.
Tu aimois.
Il aimoit.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimoient.

PRE'TE'RIT.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimerent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois aimé.
Tu avois aimé.
Il avoit aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avoient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aimerois.
Tu aimerois.
Il aimeroit.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois, ou, *j'eusse* aimé.
Tu aurois, ou, *tu eusses* aimé.
Il auroit, ou, *il eût* aimé.
Nous aurions, ou, *nous eussions* aimé.
Vous auriez, ou, *vous eussiez* aimé.
Ils auroient, ou, *ils eussent* aimé.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT, *ou* FUTUR.

Aime.
Qu'il aime.
Aimons.
Aimez.
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRÉSENT, *ou* FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.

Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Quil eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Aimer.

PRE'TE'RIT.

Avoir aimé.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Aim*ant*.

PRE'TE'RIT.

Ayant aimé.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Aimé, Aimée, ou *étant* aimé, aimée.

PRE'TE'RIT.

Ayant été aimé, *ou* aimée.

GE'RONDIF.

En aim*ant*, *ou* aim*ant*.

Seconde Conjugaison.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je fini*s*.
Tu fini*s*.
Il fini*t*.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissois.
Tu finissois.
Il finissoit.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissoient.

PRE'TE'RIT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois fini.
Tu avois fini.

C

Il avoit fini.
Nous avions
Vous aviez fi
Ils avoient fi

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons
Vous finirez.
Ils finiront.

FU

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons
Vous aurez fi
Ils auront fini

CONDIT

Je finirois.
Tu finirois.
Il finiroit.
Nous finirion
Vous finiriez
Ils finiroient.

CONDI

J'aurois, ou
Tu aurois, ou
Il auroit, ou
Nous aurions,

C

Il avoit fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avoient fini.

FUTUR.

Je finir*ai*.
Tu finir*as*.
Il finir*a*.
Nous finir*ons*.
Vous finir*ez*.
Ils finir*ont*.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je finir*ois*.
Tu finir*ois*.
Il finir*oit*.
Nous finir*ions*.
Vous finir*iez*.
Ils finir*oient*.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois, ou, *j'eusse* fini.
Tu aurois, ou, *tu eusses* fini.
Il auroit, ou, *il eût* fini.
Nous aurions, ou, *nous eussions* fini.

Vous auriez, ou, *vous eussiez* fini.
Ils auroient, ou, *ils eussent* fini.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Finis.
Qu'il finisse.
Finissons.
Finissez.
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.

Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Finir.

PRE'TE'RIT.

Avoir fini.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Finissant.

PRE'TE'RIT.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Fini, finie, ou *étant* fini, finie.

PRE'TE'RIT.

Ayant été fini, *ou* finie.

GE'RONDIF.

En finissant, *ou* finissant.

Troisiéme Conjugaison.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevois.
Tu recevois.
Il recevoit.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevoient.

PRE'TE'RIT.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu

Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois reçu.
Tu avois reçu.
Il avoit reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avoient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je recevrois.
Tu recevrois.
Il recevroit.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevroient.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois, ou, *j'eusse* reçu.
Tu aurois, ou, *tu eusses* reçu.
Il auroit, ou, *il eût* reçu.
Nous aurions, ou, *nous eussions* reçu.
Vous auriez, ou, *vous eussiez* reçu.
Ils auroient, ou, *ils eussent* reçu.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

SUPJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.

C
Que vous r
Qu'ils reçoi

Que je reçu
Que tu reçu
Qu'il reçût.
Que nous r
Que vous r
Qu'ils reçus

Que j'aie rec
Que tu aies r
Qu'il ait reç
Que nous ay
Que vous ay
Qu'ils aient

PLU

Que j'eusse re
Que tu eusses
Qu'il eût rec
Que nous eus
Que vous eus
Qu'ils eussent

I N

Recevoir.

P

Avoir reçu.

CH

Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Recevoir.

PRE'TE'RIT.

Avoir reçu.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Recev*ant.*

PRE'TE'RIT.

Ayant reçu.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Reçu, reçue, ou *étant* reçu, reçue.

PRE'TE'RIT.

Ayant été reçu, *ou* reçue.

GE'RONDIF.

En recev*ant*, *ou* recev*ant*.

Quatriéme Conjugaison.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je rend*s*.
Tu rend*s*
Il rend.
Nous rend*ons*.
Vous rend*ez*.
Ils rend*ent*.

IMPARFAIT.

Je rend*ois*.
Tu rend*ois*.
Il rend*oit*.

Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendoient.

PRE'TE'RIT.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois rendu.
Tu avois rendu.
Il avoit rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avoient rendu.

FUTUR.

Je rendr*ai*.
Tu rendr*as*.
Il rendr*a*.
Nous rendr*ons*.
Vous rendr*ez*.
Ils rendr*ont*.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je rendr*ois*.
Tu rendr*ois*.
Il rendr*oit*.
Nous rendr*ions*.
Vous rendr*iez*.
Ils rendr*oient*.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois, ou, *j'eusse* rendu.
Tu aurois, ou, *tu eusses* rendu.
Il auroit, ou, *il eut* rendu
Nous aurions, ou, *nous eussions* rendu.
Vous auriez, ou, *vous eussiez* rendu.
Ils auroient, ou, *ils eussent* rendu.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Rend*s*.
Qu'il rend*e*.
Rend*ons*.
Rend*ez*.
Qu'ils rend*ent*.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je rend*e*.
Que tu rend*es*.
Qu'il rend*e*
Que nous rend*ions*.
Que vous rend*iez*.
Qu'ils rend*ent*.

IMPARFAIT.

Que je rendi*sse*.
Que tu rendi*sses*.
Qu'il rendî*t*.
Que nous rendi*ssions*.
Que vous rendi*ssiez*.
Qu'ils rendi*ssent*.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'euſſe rendu.
Que tu euſſes rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous euſſions rendu.
Que vous euſſiez rendu.
Qu'ils euſſent rendu.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Rend*re.*

PRE'TE'RIT.

Avoir rendu.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Rend*ant.*

PRE'TE'RIT.

Ayant rendu.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Rendu, rendue, ou *étant* rendu, rendue.

PRE'TE'RIT.

Ayant été rendu, *ou* rendue.

GE'RONDIF.

En rend*ant*, *ou* rend*ant.*

ARTICLE II.

De la formation des Tems.

D. *Comment diviſe-t-on les* Tems *d'un Verbe?*

R. On les diviſe en *Tems ſimples*, & en *Tems compoſés.*

D. *Qu'entendez-vous par* Tems ſimples?

R. Ce ſont les Tems exprimés en un ſeul mot, ou accompagnés ſeulement des Pronoms perſonnels, comme *aimant*, *j'aimois*, *j'aimerai.*

D. *Qu'eſt-ce que les* Tems compoſés?

R. Ce ſont ceux qui ſe conjuguent toujours avec quelques Tems des Verbes auxiliaires *avoir* ou *être*, comme *j'ai fini*, *j'avois fini*, *j'aurai fini.*

D. *Quels ſont les* Tems *les plus difficiles à former?*

R. Ce ſont les *Tems ſimples.*

D. *Parmi ces* Tems ſimples, *comment appelle-t-on ceux d'où ſe forment les autres?*

R. On les appelle *primitifs.*

D. *Quels ſont ces* Tems primitifs?

R. Ce ſont.

1°. L'Infinitif préſent.
2°. Le Participe actif préſent.
3°. Le Participe paſſif préſent.
4°. Le Préſent de l'Indicatif.
5°. Le Prétérit de l'Indicatif.

D. *Ces* Tems primitifs *ont-ils les mêmes terminaiſons dans tous les Verbes ?*

R. Non : & c'eſt ſur quoi il y a une grande variété dans la Langue Françoiſe.

D. *Comme il eſt néceſſaire de ſavoir ces différentes terminaiſons des* Tems primitifs, *pour être en etat de former les autres Tems, n'y a-t-il point quelques regles générales & abrégées qui en puiſſent faciliter la connoiſſance ?*

R. Oui ; & par ces regles on ſaura en très-peu de tems les differences eſſentielles de preſque tous les Verbes françois.

D. *Quelles ſont-elles ?*

R. Les voici.

J'ai dit ci-deſſus que toutes les différentes terminaiſons qu'ont les *Infinitifs* des Verbes, peuvent ſe rapporter à quelqu'une des quatre principales, *er*, *ir*, *oir* & *re*, qui produiſent les quatre Conjugaiſons.

Il faut examiner dans les Verbes, quelles ſont les terminaiſons qui conviennent à chacune de ces quatre Conjugaiſons, tant pour *l'Infinitif*, que pour les autres *Tems primitifs*.

Ces *Tems primitifs* ſeront marqués ſeulement par les chifres, 1, 2, 3, 4, 5, & dans l'ordre où ils ſont rangés ci-deſſus.

PREMIERE CONJUGAISON.

1.	2.	3.	4.	5.
er.	*ant.*	*é.*	*e.*	*ois.*
aim*er.*	aim*ant.*	aim*é.*	j'aim*e.*	j'aim*ois.*

Tous les Verbes de la premiere Conjugaiſon, qui ſont en très-grand nombre, ſuivent cette regle générale pour leurs *tems primitifs*, excepté ſeulement *aller* & *puer*.

SECONDE CONJUGAISON.

1.	2.	3.	4.	5.
ir.	*iſſant.*	*i.*	*is.*	*is.*
fin*ir.*	finiſſ*ant.*	fin*i.*	je fin*is.*	je fin*is.*

Premiere différence.

1.	2.	3.	4.	5.
ir.	*ant.*	*i.*	*s.*	*is.*
ſentir.	ſent*ant.*	ſenti.	je ſens.	je ſent*is.*

Les Verbes de cette premiere différence perdent au Préſent de l'Indicatif, la conſonne qui précede *ir* de l'Infinitif. *Bouillir, je bous. Dormir, je dors. Mentir, je mens. Partir, je pars. Se repentir, je me repens. Servir, je ſers. Sortir, je ſors.*

Seconde différence.

1.	2.	3.	4.	5.
enir.	*enant.*	*enu.*	*iens.*	*ins.*
tenir.	tenant.	tenu.	je tiens.	je tins.
venir.	venant.	venu.	je viens.	je vins.

Troiſiéme différence.

1.	2.	3.	4.	5.
vir.	*vant.*	*ert.*	*re.*	*vis.*
couvrir.	couvrant.	couvert.	je couvre.	je couvris.
ſouffrir.	ſouffrant.	ſouffert.	je ſouffre.	je ſouffris.

Les Verbes irréguliers de la ſeconde Conjugaiſon, c'eſt-à-dire, ceux dont les *tems primitifs* ne peuvent ſe ranger ſous aucune des quatre eſpeces ci-deſſus, ſont, *courir*, *cueillir*, *faillir*, *fuir*, *haïr*, *mourir*, *ouir*, *querir*, *acquérir*, *ſaillir*, *treſſaillir*, *vêtir*, *revêtir*.

Benir a ſes inflexions comme *finir*.

Troisie'me Conjugaison.

1.	2.	3.	4.	5.
evoir.	*evant.*	*u.*	*ois.*	*us.*
recevoir.	recevant.	reçu.	je reçois.	je reçus.

Les Verbes irréguliers de cette troiſiéme Conjugaiſon, ſont, *avoir*, *cheoir*, *décheoir*, *écheoir*, *faloir*, *mouvoir*, *pleuvoir*, *pouvoir*, *ſavoir*, *ſeoir*, *s'aſſeoir*, *ſurſeoir*, *valoir*, *voir*, *vouloir*.

Quatrie'me Conjugaison.

1.	2.	3.	4.	5.
dre.	*dant.*	*du.*	*ds.*	*dis.*
rendre.	rendant.	rendu.	je rends.	je rendis.
répondre.	répondant.	répondu.	je réponds.	je répondis.

Premiere différence.

1.	2.	3.	4.	5.
indre.	*ignant.*	*int.*	*ins.*	*ignis.*
craindre.	craignant.	craint.	je crains.	je craignis.
joindre.	joignant.	joint.	je joins.	je joignis.

Seconde différence.

1.	2.	3.	4.	5.
aire.	*aisant.*	*u.*	*ais.*	*us.*
plaire.	plaisant.	plu.	je plais.	je plus.
taire.	taisant.	tu.	je tais.	je tus.

Troisiéme différence.

1.	2.	3.	4.	5.
uire.	*uisant.*	*uit.*	*uis.*	*uisis.*
produire.	produisant.	produit.	je produis.	je produisis.

Quatriéme différence.

1.	2.	3.	4.	5.
aître, ou oître.	*aissant. oissant.*	*u.*	*ais. ois.*	*us.*
repaître.	repaissant.	repu.	je repais.	je repus.
connoître.	connoissant.	connu.	je connois.	je connus.
paroître.	paroissant.	paru.	je parois.	je parus.

Les Verbes irréguliers de cette quatriéme Conjugaiſon, ſont, *battre, boire, braire, bruire, circoncire, clore, conclure, confire, coudre, croire, dire, maudire, écrire, être, exclure, faire, frire, lire, luire, mettre, moudre, naître, nuire, prendre, rire, rompre, ſoudre, abſoudre, réſoudre, ſuffire, ſuivre, traire, vaincre, vivre.*

D. *Pour ne me rien laiſſer à deſirer ſur cet article, recitez-moi de ſuite les* tems primitifs *de tous les Verbes irréguliers de chaque Conjugaiſon.*

R. VERBES IRRE'GULIERS *de la premiere Conjugaiſon.*

1.	2.	3.	4.	5.
aller.	allant.	allé.	je vais.	j'allai.
puer.	puant.	pué.	je pus.	je puai.

VERBES IRRE'GULIERS *de la ſeconde Conjugaiſon.*

1.	2.	3.	4.	5.
courir.	courant.	couru.	je cours.	je courus.
cueillir.	cueillant.	cueilli.	je cueille.	je cueillis.
faillir.		fail.i.		je faillis.
fuir.	fuyant.	fui.	je fuis.	je fuis.
haïr.	haïſſant.	haï.	je haïs.	
mourir.	mourant.	mort.	je meurs.	je mourus.
ouïr.		ouï.		j'ouïs.
querir.				
acquérir.	acquérant.	acquis.	j'acquiers.	j'acquis.
faillir.	faillant.	failli.	je faille, ou je faillis.	je faillis.
treſſaillir.	treſſaillant.	treſſailli.	je treſſaille.	je treſſaillis.
vêtir.		vêtu.	je vêts.	je vêtis.
revêtir.	revêtant.	revêtu.	je revêts.	je revêtis.

VERBES IRRE'GULIERS *de la troiſiéme Conjugaiſon.*

1.	2.	3.	4.	5.
avoir.	ayant.	eu.	j'ai.	j'eus.
choir.		chu.		
décheoir.		déchu.	je décheois.	je déchus.
écheoir.	échéant.	échu.	j'écheois.	j'échus.
faloir.		falu.	il faut.	il falut.
mouvoir.	mouvant.	mu.	je meus.	je mus.
				pleuvoir.

1.	2.
pleuvoir.	pleuvan
pouvoir.	pouvan
ſavoir.	ſachant.
ſeoir.	ſéant ou ſeyant
s'aſſeoir.	s'aſſeyan
ſurſeoir.	ſurſoyan
valoir.	valant.
voir.	voyan
vouloir.	voulan

VERBES
de la Q

1.	2.
battre.	battant.
boire.	buvant.
braire.	
bruire.	bruyant.
circoncire.	
clore.	
conclure.	concluant
confire.	confiſant.
coudre.	couſant.
croire.	croyant.
dire.	diſant.
maudire.	maudiſſan
écrire.	écrivant.
être.	étant.
exclure.	excluant.
faire.	feſant.
frire.	
lire.	liſant.
luire.	luiſant.
mettre.	mettant.
moudre.	moulant.
naître.	naiſſant.
nuire.	nuiſant.
prendre.	prenant.
rire.	riant.
rompre	rompant.
ſoudre.	
abſoudre.	
réſoudre.	réſolvant.

1.	2.	3.	4.	5.
pleuvoir.	pleuvant.	plu.	il pleut.	il plut.
pouvoir.	pouvant.	pu.	je puis.	je pus.
ſavoir.	ſachant.	ſu.	je ſais.	je ſus.
ſeoir.	{ ſéant, ou ſeyant. }	ſis.	je ſieds.	
s'aſſeoir.	s'aſſeyant.	aſſis.	je m'aſſieds.	je m'aſſis.
ſurſeoir.	ſurſoyant.	ſurſis.	je ſurſeois.	je ſurſis.
valoir.	valant.	valu.	je vaux.	je valus.
voir.	voyant.	vu.	je vois.	je vis.
vouloir.	voulant.	voulu.	je veux.	je voulus.

VERBES IRRE'GULIERS *de la Quatriéme Conjugaiſon.*

1.	2.	3.	4.	5.
battre.	battant.	battu.	je bats.	je battis.
boire.	buvant.	bu.	je bois.	je bus.
braire.			je brais.	
bruire.	bruyant.			
circoncire.		circoncis.	je circoncis.	je circoncis.
clore.		clos.	je clos.	
conclure.	concluant.	conclu.	je conclus.	je conclus.
confire.	confiſant.	confit.	je confis.	je confis.
coudre.	couſant.	couſu.	je couds.	je couſis.
croire.	croyant.	cru.	je crois.	je crus.
dire.	diſant.	dit.	je dis.	je dis.
maudire.	maudiſſant.	maudit.	je maudis.	je maudis.
écrire.	écrivant.	écrit.	j'écris.	j'écrivis.
être.	étant.	été.	je ſuis.	je fus.
exclure.	excluant.	exclus.	j'exclus.	j'exclus.
faire.	feſant.	fait.	je fais.	je fis.
frire.		frit.	je fris.	
lire.	liſant.	lu.	je lis.	je lus.
luire.	luiſant.	lui.	je luis.	
mettre.	mettant.	mis.	je mets.	je mis.
moudre.	moulant.	moulu.	je mouds.	je moulus.
naître.	naiſſant.	né.	je nais.	je naquis.
nuire.	nuiſant.	nui.	je nuis.	je nuiſis.
prendre.	prenant.	pris.	je prends.	je pris.
rire.	riant.	ri.	je ris.	je ris.
rompre	rompant.	rompu.	je romps.	je rompis.
ſoudre.				
abſoudre.		abſous.	j'abſous.	
réſoudre.	réſolvant.	{ réſous. réſolu. }	je réſous.	je réſolus.

1.	2.	3.	4.	5.
ſuffire.	ſuffiſant.	ſuffi.	je ſuffis.	je ſuffis.
ſuivre.	ſuivant.	ſuivi.	je ſuis.	je ſuivis.
traire.	trayant.	trait.	je trais.	
vaincre.	vainquant.	vaincu.		je vainquis.
vivre.	vivant.	vécu.	je vis.	je vécus, je véquis.

D. *Quel uſage ferez-vous des regles que vous venez de donner ?*

R. C'eſt que toutes les fois que je voudrai ſavoir les *Tems primitifs* d'un Verbe, après avoir examiné la terminaiſon de ſon *Infinitif*, je verrai s'il peut ſe rapporter à quelqu'un des Verbes reguliers des quatre Conjugaiſons; ſinon je ſerai ſûr de le trouver parmi les Verbes irréguliers.

D. *N'y a-t-il pas quelque obſervation à faire à cette occaſion ?*

R. Il faut obſerver qu'entre les Verbes il y en a de *ſimples* & de *compoſés*.

Les *ſimples* ſont ceux qui ſervent à former d'autres Verbes.

Les *compoſés* ſont ceux qui ſe forment d'un Verbe *ſimple*, par l'addition de quelques ſyllabes.

Mettre eſt un Verbe ſimple: *permettre*, *promettre*, *commettre*, *compromettre*, ſont des Verbes compoſés de *mettre*.

D. *A quoi vous mene cette obſervation ?*

R. A me faire connoître qu'ordinairement les Verbes *compoſés* ſe conjuguent

comme leur
quent, en
celui-ci, on
tres.

D. *Puiſque*
mitifs *de tous*
les Tems qui ſ

R.

De l'Infin
Le Futur d
ſeulement *ai*,
comme, Aime
rai. Prendre,

Cette regle
réguliers, à
Verbes en *eni*
mer leur Futu
& *oir* en *rai*,
Recevoir, *je*

Verbes
Aller, *j'irai*.
quérir, *j'acqu*
Cueillir, *je cue*
Faire, *je ferai*.
je pourai. Savoi
ſiérai. S'aſſeoir
Décheoir, *je dé*
Valoir, *je vaud*
compoſés *Pour*
regle générale.

comme leur *ſimple*, & que par conſéquent, en ſachant la Conjugaiſon de celui-ci, on ſait la Conjugaiſon des autres.

D. *Puiſque vous connoiſſez les* tems primitifs *de tous les Verbes, dites-moi quels ſont les Tems qui ſe forment de chacun d'eux.*

R. I.

De l'INFINITIF ſe forme,

LE FUTUR DE L'INDICATIF en mettant ſeulement *ai*, après l'*r* finale de l'Infinitif, comme, Aimer, *j'aimerai*. Punir, *je punirai*. Prendre, *je prendrai*.

Exceptions.

Cette regle eſt pour tous les Verbes réguliers, à l'exception ſeulement des Verbes en *enir*, & en *oir*, qui pour former leur Futur, changent *enir* en *iendrai*, & *oir* en *rai*, comme Venir, *je viendrai*. Recevoir, *je recevrai*.

VERBES IRRE'GULIERS.

Aller, *j'irai*. Envoyer, *j'enverrai*. Acquérir, *j'acquerrai*. Courir, *je courrai*. Cueillir, *je cueillerai*. Mourir, *je mourrai*. Faire, *je ferai*. Faloir, *il faudra*. Pouvoir, *je pourai*. Savoir, *je ſaurai*. Seoir, *je me ſiérai*. S'aſſeoir, *je m'aſſiérai*, ou *m'aſſérai*. Décheoir, *je décherrai*. Echeoir, *j'écherrai*. Valoir, *je vaudrai*. Voir, *je verrai*. (Ses compoſés *Pourvoir* & *Prévoir*, ſuivent la regle générale.) Vouloir, *je voudrai*.

Du *Futur*, ſe forme le CONDITIONNEL PRE'SENT en changeant *ai* en *ois*, ſans aucune exception. Je chanterai, *je chanterois*. Je dormirai, *je dormirois*. Je rendrai, *je rendrois*. Je voudrai, *je voudrois*, &c.

II.

Du PARTICIPE ACTIF ſe forment, 1°. L'IMPARFAIT de l'Indicatif en changeant *ant* en *ois*. Portant, *je portois*. Liſant, *je liſois*. Finiſſant, *je finiſſois*.

Exceptions.

Ayant, *j'avois*. Sachant, *je ſavois*.

2°. LE PRE'SENT DU SUBJONCTIF, en changeant *ant*, en *e* muet. Chantant, *que je chante*. Diſant, *que je diſe*. Ecrivant, *que j'écrive*.

Exceptions.

Les Verbes en *enir* changent *enant* en *ienne*. Tenir, tenant, *que je tienne*.

Les Verbes en *evoir* changent *evant* en *oive*. Concevoir, concevant, *que je conçoive*.

VERBES IRRE'GULIERS.

Aller, allant, *que j'aille*. Mourir, mourant, *que je meure*. Boire, buvant, *que je boive*. Etre, étant, *que je ſois*. Faire, ſeſant, *que je faſſe*. Prendre, prenant, *que je prenne*. Mouvoir, mouvant, *que je meuve*. Faloir, *qu'il faille*. Pouvoir, pouvant, *que je puiſſe*. Valoir, valant, *que je vaille*.

Vouloir, voulant, *que je veuille.*

3°. LES PREMIERES ET SECONDES PERSONNES *du plurier du Préſent de l'Indicatif*, en changeant *ant* en *ons* & en *ez*. Donnant, *nous donnons, vous donnez.*

Exceptions.

Dire, diſant, nous diſons; *vous dites.* (Les compoſés de ce Verbe ſuivent la regle générale.) Faire, feſant, nous feſons, *vous faites.* Savoir, ſachant, *nous ſavons, vous ſavez.*

4°. LES PREMIERES ET SECONDES PERSONNES *du plurier du Préſent du Subjonctif*, en changeant *ant* en *ions* & en *iez*. Répondant, *que nous répondions, que vous répondiez.*

Exceptions.

Etre, étant, *que nous ſoyons, que vous ſoyez.* Faire, feſant, *que nous faſſions, que vous faſſiez.* Pouvoir, pouvant, *que nous puiſſions, que vous puiſſiez.*

III.

Du PARTICIPE PASSIF ſe forment, TOUS LES TEMS COMPOSE'S dans *l'Indicatif*, dans le *Subjonctif*, dans *l'Infinitif*, & dans le *Participe actif*, en y joignant les Tems ſimples du Verbe auxiliaire *avoir*; comme on l'a vu dans la Conjugaiſon des Verbes réguliers. Aimé, *j'ai aimé, j'eus aimé, j'avois aimé, j'aurai aimé, j'aurois aimé, que j'aie aimé, que j'euſſe aimé, avoir aimé, ayant aimé.*

OBSERVATIONS.

Il y a quelques Verbes qui au lieu des Tems du Verbe *avoir*, prennent avec le *Participe paſſif* les Tems du Verbe auxiliaire *être*, comme dans le Verbe *tomber*, on dit, *je ſuis tombé, je fus tombé, j'étois tombé, je ſerai tombé, je ſerois tombé, que je ſois tombé, que je fuſſe tombé, être tombé, étant tombé.*

Quand dans un Verbe le *Participe paſſif* eſt joint avec les Tems du Verbe auxiliaire *avoir*, il eſt ordinairement indéclinable, c'eſt-à-dire, qu'il ne ſouffre aucun changement, en quelque nombre & en quelque perſonne qu'il ſoit; ainſi on dit ſans variation, *Mon frere a aimé. Ma ſœur a aimé. Mes freres ont aimé. Mes ſœurs ont aimé.* Mais ſi le *Participe paſſif* eſt joint avec les Tems du Verbe auxiliaire *être*, il eſt le plus ſouvent déclinable, c'eſt-à-dire, qu'il a différentes terminaiſons pour exprimer les nombres & les genres: ainſi il faut dire, *Mon frere eſt tombé. Ma ſœur eſt tombée. Mes freres ſont tombés. Mes ſœurs ſont tombées.*

IV.

DU PRE'SENT DE L'INDICATIF ſe forme,

L'IMPE'RATIF en ſupprimant ſeulement le Pronom Perſonnel. J'aime, *aime.* Je

CH

finis, *finis.* Je

Aller, je v

Savoir, je ſa

DU PRE'TI

forme,

L'IMPARFAIT

geant *i* en *ſſ*

jugaiſon. Je

Et en ajou

trois autres

je finiſſe. Je ren

que je reçuſſe.

D. *Ne dire*

des perſonnes

R. Non : p

dans un trop

leurs on ſaura

par l'uſage,

j'en ai faite da

recevoir, & *re*

A R

Diviſion

D. COMM

bes ?

R. Pour mi

CH

finis, *finis*. Je rends, *rends*. Je reçois, *reçois*.

Exceptions.

Aller, je vais, *va*. Etre, je ſuis, *ſois*. Savoir, je ſais, *ſache*.

V.

Du PRE'TE'RIT DE L'INDICATIF ſe forme,

L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF en changeant *i* en *ſſe*, pour la premiere Conjugaiſon. Je donnai, *que je donnaſſe*.

Et en ajoutant ſeulement *ſe* pour les trois autres Conjugaiſons. Je finis, *que je finiſſe*. Je rendis, *que je rendiſſe*. Je reçus, *que je reçuſſe*. Je tins, *que je tinſſe*.

D. *Ne direz-vous rien ſur la formation des perſonnes de chaque Tems?*

R. Non : parce que ce ſeroit entrer dans un trop grand détail, & que d'ailleurs on ſaura ſuffiſamment ces perſonnes par l'uſage, & par la Conjugaiſon que j'en ai faite dans les Verbes, *aimer*, *finir*, *recevoir*, & *rendre*.

ARTICLE III.

Diviſion générale des Verbes.

D. COMMENT *diviſez-vous les Verbes?*

R. Pour mieux entendre la diviſion

des Verbes, il faut auparavant en bien concevoir la nature.

D. *Quelles réfléxions faites-vous pour cela?*

R. On ne parle à quelqu'un que pour lui exprimer ce que l'on penſe ſur quelque choſe; par conſéquent dans tout ce qu'on dit il y a un ſujet dont on parle, pour en affirmer quelque choſe.

D. *Qu'entendez-vous par le mot de* ſujet?

R. J'entends une perſonne ou une choſe à laquelle ſe rapporte ce que l'on affirme.

D. *De quelles parties d'oraiſon ſe ſert-on pour exprimer le* ſujet?

R. On ſe ſert toujours d'un Nom ſubſtantif ou d'un Pronom.

D. *En quel cas met-on le Nom ou le Pronom qui expriment le* ſujet?

R. On les met toujours au Nominatif; & c'eſt ce qui fait que le ſujet eſt auſſi appellé *Nominatif du Verbe.*

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer ce que l'on affirme du ſujet?*

R. On ſe ſert du Verbe, comme nous l'avons déja dit.

D. *Comment appelle-t-on une ſuite de mots qui contient un ſujet, & ce que l'on en affirme?*

R. On l'apelle une *propoſition* ou une *phraſe.*

affif; mais dans celle-ci, *je commande,* &

D. *Apportez-moi quelques exemples où je puiſſe reconnoître tout ce que vous venez de dire.*

R. Dieu eſt juſte. Il punira les méchants, ſont deux phraſes ou propoſitions.

Dans la premiere, *Dieu* eſt le *ſujet* ou le *Nominatif du Verbe*, c'eſt-à-dire, la perſonne à laquelle ſe rapporte l'affirmation d'*être juſte*. *Eſt*, eſt le Verbe qui exprime cette affirmation. Il eſt vrai que ſi je diſois ſeulement, *Dieu juſte*, je concevrois bien *Dieu* comme *juſte*, & ce ſeroit alors un ſimple objet de ma penſée; mais je n'affirmerois pas qu'il eſt *juſte*, à moins que d'y joindre le mot *eſt*, comme quand je dis, *Dieu eſt juſte.*

Dans la ſeconde phraſe, *Il punira les méchants*: *il*, qui eſt un Pronom perſonnel mis à la place de *Dieu*, eſt le *ſujet* ou le *Nominatif du Verbe*, c'eſt-à-dire, la perſonne ſur qui tombe l'affirmation; & *punira*, eſt le Verbe par lequel j'affirme de *Dieu*, qu'*il punira les méchants.*

D. *Quelle diviſion faites-vous donc des Verbes?*

R. Le Verbe eſt un mot dont on ſe ſert pour affirmer quelque choſe d'un ſujet; or on peut affirmer d'un ſujet *ce qu'il eſt* & *ce qu'il fait*; par conſéquent voilà d'abord deux eſpeces générales de Verbes.

D. *Expliquez la premiere.*

R. Ce qu'eſt le ſujet, s'exprime ordinairement par le Verbe *être*, que l'on appelle *Verbe ſubſtantif*, & qui joint au ſujet par l'affirmation, un Nom qui exprime ce que l'eſprit ſe figure lui convenir; comme quand je dis, *la terre* EST *ronde*, le Verbe *eſt* joint à *la terre*, la qualité d'être *ronde*, que mon eſprit ſe figure lui convenir.

D. *Expliquez la ſeconde eſpece de Verbes.*

R. Ce que fait le ſujet s'exprime ordinairement par un Verbe que l'on appelle *actif*, parce qu'il marque une action, comme quand je dis, *j'aime*, *je travaille*, c'eſt comme ſi je diſois, je fais l'action d'*aimer*, ou l'action de *travailler*.

Du Régime du Verbe.

D. *Vous m'avez parlé pluſieurs fois de* Régime du Verbe *ſans m'en donner l'explication.*

R. C'eſt ici le lieu de l'expliquer.

Le *Régime* du *Verbe* eſt ce qui particulariſe l'affirmation & la détermine à une choſe plutôt qu'à une autre, ou ce qui déſigne d'une maniere particuliere, *ce qu'eſt* le ſujet, ou *ce qu'il fait.*

D. *Je ne puis bien concevoir cette définition qu'à l'aide de quelques exemples.*

R. Quand je dis ſimplement, *je ſuis*, ce que j'affirme de moi eſt général, &

n'a aucun objet particulier ; mais si je dis, *je suis triste*, mon affirmation est déterminée à une chose plutôt qu'à une autre, qui est d'être *triste* : ainsi *triste* est le *Régime* du Verbe *je suis*.

De même, quand je dis, *j'aime*, j'exprime bien en général mon action d'*aimer* ; mais je ne la détermine à aucun objet particulier ; au lieu que quand je dis, *j'aime la vertu*, le mot *vertu* particularise mon affirmation, & donne à mon action d'*aimer*, un objet particulier qui est la *vertu* : ainsi la *vertu* est le *Régime* du Verbe *j'aime*, puisqu'il désigne d'une maniere particuliere *ce que fait* le sujet, ou le Nominatif du Verbe qui est *moi*.

D. *Ne donne-t-on pas encore un autre nom au* Régime du Verbe ?

R. On l'appelle aussi *Cas du Verbe*.

D. *Combien y a-t-il de sortes de* Régimes ?

R. Deux. Le *Régime direct* ou *absolu*, & le *Régime indirect* ou *relatif*.

D. *Qu'entendez-vous par le* Régime direct *ou* absolu ?

R. J'entends celui qui particularise l'action du Verbe, ou qui en désigne l'objet principal.

D. *Qu'entendez-vous par le* Régime indirect *ou* Relatif ?

R. J'entends celui qui exprime un second objet, ou une seconde chose qui

CH. VI. ART. III. 147

a rapport à l'objet principal déja exprimé par le *Régime direct.*

D. *Apportez-moi pour exemple une phrase ou une proposition, où se trouvent le* Régime direct *& le* Régime indirect.

R. Dans cette phrase, *Je préfere la science aux richesses, la science* est le *Régime direct* ou *absolu* du Verbe *je préfere*, parce qu'il en particularise l'action, ou qu'il en désigne l'objet principal; & *aux richesses*, est le *Regime indirect* ou *relatif* du même Verbe, parce qu'il exprime un second objet, ou une seconde chose qui a rapport à l'objet principal qui est *la science.*

D. *En quel cas met-on ces deux sortes de Régimes?*

R. Le *Régime absolu* du Verbe substantif *être*, est toujours au *Nominatif.*

Le *Régime absolu* des autres Verbes est toujours à l'*Accusatif.*

Le *Régime relatif* de tous les Verbes ne peut être qu'au *Génitif*, au *Datif*, ou à l'*Ablatif.*

D. *N'y a-t-il plus rien à observer par rapport au* Régime *des Verbes?*

R. On peut encore observer que le *Régime absolu* du Verbe substantif *être*, est presque toujours un Nom adjectif, ou considéré comme tel, comme quand je dis, *Mon frere est sage, Louis XV est Roi*

& que le *Régime abſolu* des autres Verbes eſt toujours un Nom ſubſtantif, auquel néanmoins on peut joindre un Nom adjectif, comme quand je dis, *Le Roi récompenſe le mérite, Dieu punit les hommes vicieux.*

Autre Diviſion des Verbes.

D. *N'y a-t-il pas d'autres eſpeces de Verbes?*

R. Oui. Il y en a autant qu'il y a de manieres différentes d'exprimer *ce que fait* le ſujet.

D. *Combien y a-t-il donc en tout de ſortes de Verbes?*

R. Il y en a de ſix ſortes, ſavoir,
LE VERBE SUBSTANTIF.
LE VERBE ACTIF proprement dit.
LE VERBE NEUTRE.
LE VERBE PASSIF.
LE VERBE RE'CIPROQUE.
LE VERBE IMPERSONNEL.

Du Verbe ſubſtantif.

D. *Qu'eſt-ce que le* Verbe ſubſtantif?

R. C'eſt, comme nous avons déja dit, celui qui joint au ſujet par l'affirmation, un nom qui exprime ce que l'eſprit ſe figure lui convenir, comme quand je dis,

Le Soleil eſt lumineux par lui-même. La Lune & les autres Planettes ſont des corps opaques.

D. *N'y a-t-il que le Verbe* être *qui ſoit* ſubſtantif ?

R. Il y en a encore quelques autres qui en ont la force, & qui ſe conſtruiſent de même, parce qu'ils expriment des manieres d'*être* ; tels que ſont, *devenir*, *ſembler*, *paroître*, &c.

D. *En quoi ſe conſtruiſent-ils comme le* Verbe ſubſtantif ?

R. En ce qu'ils ont pour Régime abſolu un Nom adjectif, ou conſidéré comme tel, au Nominatif ; exemples, *La ſaiſon devient belle. Cette propoſition me ſemble vraie. La terre paroît immobile.*

D. *Comment connoiſſez-vous qu'un Verbe a la force du* Verbe ſubſtantif ?

R. Quand il eſt ſuivi d'un Nom adjectif qui ſe rapporte au Nominatif du Verbe, comme quand je dis, *Mon frere revient malade de la campagne. Votre nouvelle ſe trouve fauſſe.*

Du Verbe actif.

D. *Qu'entendez-vous par* Verbe actif proprement dit ?

R. Preſque tous les Verbes ſont actifs, en ce qu'ils expriment quelque action ;

mais on n'appelle proprement *Verbes actifs*, que ceux qui ſignifient des actions qui paſſent dans un ſujet différent de celui qui agit, ou qui ſe terminent à un autre objet.

D. *Je ne puis comprendre cette définition que par des exemples ſenſibles.*

R. Dans cette phraſe, *David a tué Goliath*, l'action de *tuer* paſſe dans un ſujet différent de celui qui agit. Celui qui agit eſt *David*, & celui dans lequel paſſe ſon action de *tuer*, eſt *Goliath*. Par conſéquent *tuer* eſt un *Verbe actif proprement dit.*

Dans cette autre phraſe, *Pierre aime Dieu*, l'action d'*aimer* ſe termine à un objet différent du ſujet qui agit. *Pierre* eſt le ſujet qui agit, ou qui *aime*, & *Dieu* eſt l'objet auquel ſe termine ſon action d'*aimer*, ou ſon amour. Par conſéquent *aimer* eſt un *Verbe actif proprement dit.*

D. *Pour me ſatisfaire entierement, donnez-moi l'exemple d'un* Verbe actif *qui ne ſoit pas* actif proprement dit.

R. Dans cette phraſe, *Mon pere dort*, le Verbe *dort* exprime bien l'action de *dormir*; mais comme cette action ne paſſe point hors du ſujet, ou du Nominatif du Verbe qui eſt *mon pere*, *dormir* n'eſt point un *Verbe actif proprement dit.*

D. *Quelque bien expliquée que ſoit la dé-*

finition du Verbe actif, *ne pourriez-vous pas m'en donner une autre qui fût encore plus à ma portée ?*

R. On peut encore dire que le *Verbe actif proprement dit*, ou ſimplement le *Verbe actif*, eſt celui qui a, ou qui peut avoir un *Régime abſolu* ; car le *Régime abſolu* n'eſt autre choſe que le ſujet ou l'objet différent auquel ſe termine l'action des Verbes : ainſi *aimer* eſt un *Verbe actif*, parce que je puis dire, *j'aime l'étude.* L'*étude* eſt un Régime abſolu, & exprime l'objet où ſe termine mon amour ou mon action d'*aimer*.

D. *Il ne me reſte plus qu'à vous demander à quoi l'on pourra diſtinguer un* Verbe actif *de tout autre Verbe.*

R. Toutes les fois que l'on pourra mettre immédiatement après un Verbe, ces mots *quelqu'un* ou *quelque choſe*, on doit être aſſuré que c'eſt un *Verbe actif.* Ainſi *porter*, *connoître* ſont des *Verbes actifs*, parce qu'on peut dire, *porter quelque choſe*, *connoître quelqu'un* ; mais *mourir*, *parler* ne ſont pas des *Verbes actifs*, parce qu'on ne peut pas dire *mourir quelqu'un*, *mourir quelque choſe*, ni *parler quelqu'un*, *parler quelque choſe.*

D. *En quel cas eſt le* Régime abſolu *du* Verbe actif *?*

R. Il eſt toujours & ſans exception à l'*Accuſatif.*

Du Verbe neutre.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Verbe neutre ?

R. C'eſt un Verbe lequel ou n'exprime pas d'action, ou en exprime une qui ne paſſe point hors du ſujet qui agit.

D. *Donnez des exemples de l'une & de l'autre eſpece de* Verbes neutres.

R. Regner, *exceller* ſont des *Verbes neutres* qui n'expriment pas proprement des actions, mais ſeulement un état ou une qualité dans le ſujet.

Travailler, *dormir*, *aller*, ſont des Verbes qui expriment bien des actions, mais ils ſont *neutres*, parce que ces actions ne paſſent point hors du ſujet qui agit, c'eſt-à-dire, qui *travaille*, qui *dort*, ou qui *va*.

D. *Pourquoi ces Verbes ſont-ils appellés* neutres ?

R. Parce qu'ils ne ſont ni *Verbes ſubſtantifs*, ni *Verbes actifs proprement dits.*

D. *Comment diſtinguez-vous les* Verbes neutres *d'avec les* Verbes actifs ?

R. En ce qu'on ne peut pas mettre immédiatement après les *Verbes neutres*, comme après les *Verbes actifs*, ces mots *quelqu'un* ou *quelque choſe*. Ainſi *venir*, *languir*, ſont des *Verbes neutres*, parce qu'on ne peut pas dire, *venir quelqu'un*,

venir quelque choſe, ni *languir quelqu'un*, *languir quelque choſe.*

D. *Comment ſe conjuguent les Verbes neutres?*

R. La plupart ſe conjuguent comme les Verbes actifs, avec les tems du Verbe auxiliaire *avoir*, dans les tems composés.

D'autres ſe conjuguent avec les tems du Verbe auxiliaire *être*, dans les mêmes tems composés.

L'uſage apprendra quels ſont ceux qui ſe conjuguent de l'une ou de l'autre maniere.

D. *Conjuguez un Verbe neutre avec le Verbe auxiliaire* être.

R. INDICATIF.

PRE'SENT.

Je tombe.
Tu tombes.
Il tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils tombent.

IMPARFAIT.

Je tombois.
Tu tombois.
Il tomboit.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils tomboient.

PRE'TE'RIT.

Je tombai.
Tu tombas.
Il tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils tomberent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

Je ſuis tombé, *ou*, tombée.
Tu es tombé, *ou*, tombée.
Il eſt tombé, ou, *elle eſt* tombée.
Nous ſommes tombés, *ou* tombées.
Vous êtes tombés, *ou*, tombées.
Ils ſont tombés, ou, *elles* ſont tombées.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

Je fus tombé, *ou*, tombée.
Tu fus tombé, *ou*, tombée.
Il fut tombé, ou, *elle fut* tombée.
Nous fûmes tombés, *ou* tombées.
Vous fûtes tombés, *ou*, tombées.
Ils furent tombés, ou, *elles furent* tombées.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'étois tombé, *ou*, tombée.
Tu étois tombé, *ou*, tombée.
Il étoit tombé, ou, *elle étoit* tombée.
Nous étions tombés, *ou*, tombées.
Vous étiez tombés, *ou*, tombées.
Ils étoient tombés, ou, *elles étoient* tombées.

FUTUR.

Je tomber*ai*.
Tu tomber*as*.
Il tomber*a*.
Nous tomber*ons*.
Vous tomber*ez*.
Ils tomber*ont*.

FUTUR-PASSE'.

Je ſerai tombé, *ou*, tombée.
Tu ſeras tombé, *ou*, tombée.
Il ſera tombé, ou, *elle ſera* tombée.
Nous ſerons tombés, *ou*, tombées.
Vous ſerez tombés, *ou*, tombées.
Ils ſeront tombés, ou, *elles ſeront* tombées.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je tomber*ois*.
Tu tomber*ois*.
Il tomber*oit*.
Nous tomber*ions*.
Vous tomber*iez*.
Ils tomber*oient*.

CONDITIONNEL PASSE'.

Je ſerois ou je *fuſſe* tombé, *ou*, tombée.
Tu ſerois ou *tu fuſſes* tombé, *ou*, tombée.
Il ſeroit ou *il fût* tombé, ou, *elle ſeroit* ou *elle fût* tombée.
Nous ſerions ou *nous fuſſions* tombés, *ou*, tombées.
Vous ſeriez ou *vous fuſſiez* tombés, *ou*, tombées.

Ils seroient ou *ils fussent* tombés, ou, *elles seroient* ou *elles fussent* tombées.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Tombe.
Qu'il tombe.
Tombons.
Tombez.
Qu'ils tombent.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il tombât.
Que nous tombassions
Que vous tombassiez.
Qu'ils tombassent.

PRE'TE'RIT.

Que je sois tombé, *ou*, tombée.
Que tu sois tombé, *ou*, tombée.

Qu'il ſoit tombé, ou, *qu'elle ſoit* tombée.
Que nous ſoyons tombés, *ou*, tombées.
Que vous ſoyez tombés, *ou*, tombées.
Qu'ils ſoient tombés, ou, *qu'elles ſoient* tombées.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je fuſſe tombé, *ou*, tombée.
Que tu fuſſes tombé, *ou*, tombée.
Qu'il fût tombé, ou, *qu'elle fût* tombée.
Que nous fuſſions tombés, *ou*, tombées.
Que vous fuſſiez tombés, ou, tombées.
Qu'ils fuſſent tombés, ou, *qu'elles fuſſent* tombées.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Tomber.

PRE'TE'RIT.

Etre tombé, *ou*, tombée.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Tombant.

PRE'TE'RIT.

Etant tombé, *ou*, tombée.

PARTICIPE PASSIF.

Tombé, *ou*, tombée.

GE'RONDIF.

En tombant, *ou*, tombant.

D. *Les* Verbes neutres *ont-ils un* Régime ?

R. La plupart n'en ont point ; mais ceux qui en ont, n'ont jamais que le *Régime relatif* ; c'eſt-à dire, que les Noms qui expriment le *Régime* des *Verbes neutres*, ne peuvent être qu'au *Génitif*, ou au *Datif*, ou à l'*Ablatif*, n'y ayant que le Verbe actif dont le *Régime* ſoit à l'*Accuſatif*.

D. *Donnez-moi des exemples de ces différents* Régimes relatifs *des* Verbes neutres.

R. Jouir régit le Génitif. *Je jouis de la vie. Vaquer* régit le Datif.... *Je vaque à l'étude. Revenir* régit l'Ablatif. *Je reviens de Rome.*

D. *Il me ſemble pourtant qu'il y a des* Verbes neutres *qui régiſſent tantôt un Accuſatif & tantôt un autre cas ; car on dit*, J'uſe de mon privilege, & j'uſe mon habit.

R. Cela eſt vrai ; mais un même Verbe eſt *actif*, quand il régit l'*Accuſatif*, & il eſt *neutre*, quand il régit un autre cas. Ainſi *uſer* & quelques autres Verbes ſont tantôt *actifs* & tantôt *neutres*, parce qu'ils ont différentes ſignifications.

On peut même obſerver encore à cette occaſion qu'un *Verbe actif* devient *neutre*, dès qu'il n'a point de *Régime abſolu*. Ainſi dans cette phraſe, *Je commande les Armées du Roi ; Je commande*, eſt *Verbe*

actif; mais dans celle-ci, *je commande, & vous m'obéiſſez, je commande*, eſt *Verbe neutre.*

Du Verbe Paſſif.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Verbe paſſif?

R. C'eſt l'oppoſé du *Verbe actif.* Le *Verbe actif* exprime une action produite par le ſujet : le *Verbe paſſif* au contraire exprime une action reçue par le ſujet.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans cette phraſe, *Pierre aime*, l'action d'*aimer* eſt produite par *Pierre* qui eſt le ſujet ou le Nominatif du Verbe ; & dans celle-ci, *Pierre eſt aimé*, *Pierre* Nominatif du Verbe reçoit l'action d'*aimer* produite par un autre.

D. *Y a-t-il en François des* Verbes paſſifs *diſtingués des autres Verbes par les inflexions?*

R. Non.

D. *Comment ſe forment-ils donc?*

R. Ils ſe forment du *Participe paſſif* des *Verbes actifs*, en y joignant tous les tems du Verbe auxiliaire *être.*

D. *Conjuguez un* Verbe paſſif *ſeulement par les premieres perſonnes.*

R. INDICATIF.

PRE'SENT.

Je ſuis aimé, *ou*, aimée.

IMPARFAIT

IMPARFAIT.

J'étois aimé, *ou*, aimée.

PRE'TE'RIT.

J'fus aimé, *ou*, aimée.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai été aimé, *ou*, aimée.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé, *ou*, aimée.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été aimé, *ou*, aimée.

FUTUR.

Je serai aimé, *ou*, aimée.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai été aimé, *ou*, aimée.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je serois aimé, *ou*, aimée.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois ou *j'eusse été* aimé, *ou*, aimée.

IMPE'RATIF.

PRÉSENT, *ou* FUTUR.

Sois aimé, *ou*, aimée.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je ſois aimé, *ou*, aimée.

IMPARFAIT.

Que je fuſſe aimé, *ou*, aimée.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie été aimé, *ou*, aimée.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'euſſe été aimé, *ou*, aimée.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Être aimé, *ou*, aimée.

PRE'TE'RIT.

Avoir été aimé, *ou*, aimée.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Aimé, *ou*, aimée.

PRE'TE'RIT.

Ayant été aimé, *ou*, aimée.

D. *Peut-on faire des* Verbes paſſifs *de toutes ſortes d'autres Verbes ?*

R. Non. On n'en peut faire que des *Verbes actifs proprement dits.*

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que n'y ayant que le *Verbe actif* qui ſignifie une action tranſmiſe hors du ſujet, il n'y a auſſi que l'action exprimée par le *Verbe actif* qui puiſſe être reçue par un ſujet différent de celui qui l'a produite.

D. *Que faites-vous donc, quand d'un* Verbe Actif *vous en faites un* Verbe paſſif?

R. Je fais que ce qui étoit Nominatif ou ſujet du *Verbe actif*, devient Régime du *Verbe paſſif*, & que ce qui étoit Régime du *Verbe actif*, devient Nominatif ou ſujet du *Verbe paſſif.*

D. *Appliquez cette réponſe à un exemple.*

R. Dans cette phraſe, *Dieu aime les hommes ; aime*, eſt un *Verbe actif*, *Dieu*, en eſt le Nominatif, & *les hommes*, en eſt le Régime : Et dans celle-ci qui eſt la même miſe au *paſſif*, *Les hommes ſont aimés de Dieu ; ſont aimés*, eſt un *Verbe paſſif*, *les hommes*, en eſt le Nominatif, & *de Dieu*, en eſt le Régime.

D. *Quel eſt le Régime du Verbe paſſif ?*

R. C'eſt toujours un Ablatif, ou *par* avec un Accuſatif, comme, *Je ſuis connu du Roi. J'ai été maltraité par mon frere.*

Du Verbe réciproque.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Verbe réciproque ?

R. C'eſt celui dont le Nominatif & le Régime ont un rapport réciproque, ſignifiant la même perſonne ou la même choſe, c'eſt-à-dire, où le ſujet qui agit, agit ſur lui-même.

D. *Donnez-en un exemple?*

R. Je me bleſſe eſt un Verbe réciproque, parce que c'eſt moi qui *bleſſe* & qui *ſuis bleſſé.*

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer dans cette ſorte de Verbes, le rapport réciproque du Nominatif du Verbe avec ſon Régime?*

R. On ſe ſert des Pronoms conjonctifs *me, te, ſe*, pour les trois perſonnes du ſingulier, & des Pronoms conjonctifs, *nous, vous, ſe*, pour les trois perſonnes du plurier.

D. *Comment emploie-t-on ces Pronoms conjonctifs, avec les* Verbes réciproques?

R. On les met entre le Nominatif du Verbe & le Verbe.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Verbes réciproques?

R. Il y en a de deux ſortes. Les *Verbes réciproques par la ſignification*, & les *Verbes réciproques par l'expreſſion.*

D. *Queſt-ce que les* Verbes réciproques par la ſignification?

R. Ce ſont ceux qui ſignifient véritablement l'action d'un ſujet qui agit directement ou indirectement ſur lui-même,

comme, *Je me loue. Vous vous faites tort.*

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Verbes réciproques par la ſignification?

R. Il y en a de trois ſortes. Les Verbes réciproques *directs*, les Verbes réciproques *indirects*, & les Verbes reciproques *paſſifs*.

D. *Qu'eſt-ce que les Verbes réciproques* directs?

R. Ce ſont ceux dont le Nominatif ſignifie la même choſe ou la même perſonne que le Régime abſolu, comme quand je dis, *Pierre ſe félicite*, c'eſt-à-dire, *Pierre félicite lui-même*, *Pierre* & *lui-même* ſont la même choſe ou la même perſonne.

D. *Qu'eſt-ce que les Verbes réciproques* indirects?

R. Ce ſont ceux dont le Nominatif ſignifie la même choſe ou la même perſonne que le Régime relatif, & qui ont d'ailleurs un Régime abſolu différent du Nominatif du Verbe, comme quand je dis, *Pierre ſe donne un habit*, c'eſt-à-dire, *Pierre donne un habit à lui-même. Pierre* & *lui-même* ſont la même perſonne, & *un habit* eſt différent de *Pierre*.

D. *En quel cas ſont les Pronoms conjonctifs dans l'une & dans l'autre ſorte de* Verbes réciproques?

R. Ils ſont toujours à l'*Accuſatif*, com-

me Régimes absolus, dans les Verbes réciproques *directs*, & au *Datif* comme Régimes relatifs, dans les Verbes réciproques *indirects*.

D. *Qu'est-ce que les Verbes réciproques* passifs ?

R. Ce sont ceux dont le Nominatif exprime une chose inanimée & incapable d'action, comme quand je dis, *Cette histoire se raconte différemment* ; *Histoire*, est une chose inanimée, & incapable d'agir.

D. *Pourquoi les appellez-vous Verbes réciproques* passifs ?

R. Parce qu'ils peuvent se rendre par le *passif*, ou ce qui est la même chose, par le Pronom général *on*. Ainsi au lieu de, *Cette histoire se raconte différemment*, on peut dire, *Cette histoire est racontée différemment*, ou *On raconte cette histoire différemment*.

D. *Le Nominatif des Verbes réciproques* passifs *exprime-t-il toujours une chose inanimée* ?

R. Il y a quelques occasions où il exprime une personne ; mais alors le Verbe ne peut être pris que dans une signification passive. Ainsi quand on dit, *Susanne s'est trouvée innocente du crime dont on l'accusoit* ; c'est comme si l'on disoit, *Susanne a été trouvée innocente du crime dont on l'accusoit*.

D. *En quel*
tifs dans les V
R. Ils sont
cusatif, comm
ques *directs*.
D. *Que s'e*
venez de donn
R. Il s'ensu
peuvent dev
le sujet qui ag
Ainsi, *je loue*
devient récip
loue.
D. *Qu'est-c*
par l'expressi
R. Ce son
l'action d'un s
sont joints &
noms conjoi
se ; & on peu
véritables *Ver*
guent de mêm
ques *par la sig*
D. *Donnez*
réciproques par
R. Je me re
vais, sont des
actions simple
plus que si je
meurs, *je vais*
n'agit pas sur

D. *En quel cas ſont les Pronoms conjonctifs dans les Verbes réciproques* paſſifs ?

R. Ils ſont toujous cenſés être à l'*Accuſatif*, comme dans les Verbes réciproques *directs*.

D. *Que s'enſuit-il des définitions que vous venez de donner ?*

R. Il s'enſuit que tous les Verbes actifs peuvent devenir *réciproques*, dès que le ſujet qui agit, peut agir ſur lui-même. Ainſi, *je loue*, eſt un Verbe actif, & il devient réciproque, quand je dis, *je me loue*.

D. *Qu'eſt-ce que les Verbes réciproques* par l'expreſſion ?

R. Ce ſont ceux qui, ſans ſignifier l'action d'un ſujet qui agit ſur lui-même, ſont joints & conjugués avec les Pronoms conjonctifs *me*, *te*, *ſe*, *nous*, *vous*, *ſe* ; & on peut les regarder comme de véritables *Verbes neutres*, qui ſe conjuguent de même que les Verbres réciproques *par la ſignification*.

D. *Donnez des exemples de ces Verbes réciproques* par l'expreſſion.

R. Je me repens, *je me meurs*, *je m'en vais*, ſont des Verbes qui expriment des actions ſimples, & qui ne ſignifient pas plus que ſi je diſois, *Je ſuis repentant*, *je meurs*, *je vais* : où l'on voit que le ſujet n'agit pas ſur lui-même.

D. *Comment ſe conjuguent les* Verbes réciproques ?

R. Ils ſe conjuguent avec les Tems du Verbe auxiliaire *être*, dans les Tems compoſés.

D. *Conjuguez-en un.*

R. INDICATIF.

PRE'SENT.

Je me repens
Tu te repens.
Il ſe repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils ſe repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentois.
Tu te repentois.
Il ſe repentoit.
Nous nous repentions.
Vous vous repentiez.
Ils ſe repentoient.

PRE'TE'RIT.

Je me repentis.
Tu te repentis.
Il ſe repentit.
Nous nous repentîmes.
Vous vous repentîtes.
Ils ſe repentirent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

Je me *ſuis* repenti, *ou*, repentie.
Tu t'*es* repenti, *ou*, repentie.
Il s'*eſt* repenti, ou, *elle* s'*eſt* repentie.
Nous nous *ſommes* repentis, *ou*, repenties.
Vous vous *êtes* repentis, *ou*, repenties.
Ils ſe *ſont* repentis, ou, *elles* ſe *ſont* repenties.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

Je me *fus* repenti, *ou*, repentie.
Tu te *fus* repenti, *ou*, repentie.
Il ſe *fut* repenti, ou, *elle* ſe *fut* repentie.
Nous nous *fûmes* repentis, *ou*, repenties.
Vous vous *fûtes* repentis, *ou*, repenties.
Ils ſe *furent* repentis, ou, *elles* ſe *furent* repenties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'*étois* repenti, *ou*, repentie.
Tu t'*étois* repenti, *ou*, repentie.
Il s'*étoit* repenti, ou, *elle* s'*étoit* repentie.
Nous nous *étions* repentis, *ou*, repenties.
Vous vous *étiez* repentis, *ou*, repenties.
Ils s'*étoient* repentis, ou, *elles* s'*étoient* repenties.

FUTUR.

Je me repentir*ai*.
Tu te repentir*as*.
Il ſe repentir*a*.

Nous nous repentirons.
Vous vous repentirez.
Ils ſe repentiront.

FUTUR-PASSÉ.

Je me *ſerai* repenti, *ou*, repentie.
Tu te *ſeras* repenti, *ou*, repentie.
Il ſe *ſera* repenti, ou, *elle* ſe *ſera* repentie.
Nous nous *ſerons* repentis, *ou*, repenties.
Vous vous *ſerez* repentis, *ou*, repenties.
Ils ſe *ſeront* repentis, ou, *elles* ſe *ſeront* repenties.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je me repentirois.
Tu te repentirois.
Il ſe repentiroit.
Nous nous repentirions.
Vous vous repentiriez.
Ils ſe repentiroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me *ſerois* ou *je* me *fuſſe* repenti, *ou*, repentie.
Tu te *ſerois* ou *tu* te *fuſſes* repenti, *ou*, repentie.
Il ſe *ſeroit* ou *il* ſe *fût* repenti, ou, *elle* ſe *ſeroit* ou *elle* ſe *fût* repentie.
Nous nous *ſerions* ou *nous* nous *fuſſions* repentis, *ou*, repenties.
Vous vous *ſeriez* ou *vous* vous *fuſſiez* repentis, *ou*, repenties.

Ils se *seroient* ou *ils* se *fussent* repentis, ou, *elles* se *seroient* ou *elles* se *fussent* repenties.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Repens-toi.
Qu'il se repente.
Repentons-nous.
Repentez-vous.
Qu'ils se repentent.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Que je me repente.
Que tu te repentes.
Qu'il se repente.
Que nous nous repentions.
Que vous vous repentiez.
Qu'ils se repentent.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.
Que tu te repentisses.
Qu'il se repentît.
Que nous nous repentissions.
Que vous vous repentissiez.
Qu'ils se repentissent.

PRE'TE'RIT.

Que je me *sois* repenti, *ou*, repentie.
Que tu te *sois* repenti, *ou*, repentie.

Qu'il ſe *ſoit* repenti, *ou*, *qu'elle* ſe *ſoit* repentie.

Que nous nous *ſoyons* repentis, *ou*, repenties.

Que vous vous *ſoyez* repentis, *ou*, repenties.

Qu'ils ſe *ſoient* repentis, ou, *qu'elles* ſe *ſoient* repenties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je me *fuſſe* repenti, *ou*, repentie.

Que tu te *fuſſes* repenti, *ou*, repentie.

Qu'il ſe *fût* repenti, ou, *qu'elle* ſe *fût* repentie.

Que nous nous *fuſſions* repentis, *ou*, repenties.

Que vous vous *fuſſiez* repentis, *ou*, repenties.

Qu'ils ſe *fuſſent* repentis, ou, *qu'elles* ſe *fuſſent* repenties.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Se repent*ir*.

PRE'TE'RIT.

S'*être* repenti, *ou*, repentie.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Se repent*ant*.

PRE'TE'RIT.

S'*étant* repenti, *ou*, repentie.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Repenti, *ou*, repentie.

GE'RONDIF.

En ſe repent*ant*, *ou*, ſe repent*ant*.

D. *Quel eſt le Régime des* Verbes réciproques *?*

R. Les Verbes réciproques *directs* ont toujours un Régime abſolu qui eſt le Pronom conjonctif, & quelquefois un Régime relatif diſtingué du Nominatif du Verbe. Par exemple, *s'aimer*, *s'admirer*, n'ont pour Régime que le Pronom conjonctif; mais *s'amuſer*, *s'offenſer*, peuvent encore avoir un Régime relatif; car on dit, *Je m'amuſe au jeu. Vous vous offenſez de mes paroles.*

Il en eſt de même des Verbes réciproques *paſſifs* : *Ce bruit ſe répand. Les métaux ſe tirent des entrailles de la terre.*

Les Verbes réciproques *indirects* ont toujours le Pronom conjonctif pour Régime relatif, & un Régime abſolu différent du Nominatif du Verbe, comme dans cette phraſe, *Vous vous attirerez le mépris de tout le monde*, c'eſt-à-dire, *Vous atti-*

rerez à vous le mépris de tout le monde. A vous eſt le Régime relatif, & *le mépris* eſt le Régime abſolu.

Les Verbes réciproques *par l'expreſſion* n'ont pas de Régime abſolu, puiſque ce ſont des Verbes neutres, & que les Pronoms conjonctifs qui y ſont joints ne ſignifient rien ; mais ils ont ordinairement des Régimes relatifs ; car on dit, *Je me me repens de ma faute. Vous vous appercevez de mon chagrin. Je m'en vais à Rome.*

Du Verbe impersonnel.

D. *Qu'eſt-ce qu'un* Verbe impersonnel?

R. C'eſt un Verbe qui n'eſt employé qu'à la troiſiéme perſonne du ſingulier, comme, *il faut, il importe.*

D. *N'eſt-il différent des autres Verbes qu'en ce qu'il n'a point d'autres perſonnes que la troiſiéme du ſingulier ?*

R. Ce qui l'en diſtingue encore, c'eſt qu'étant précédé du Pronom *il*, il n'exprime jamais d'action, & qu'il n'eſt précédé d'aucun ſujet ou Nominatif du Verbe.

D. *Le Pronom* il, *qui eſt avant les Verbes* impersonnels *ne peut-il pas, comme dans les autres, être pris pour le Nominatif du Verbe ?*

R. Non, parceque ce Pronom n'y tient

jamais lieu d'aucun Nom particulier, comme dans les autres Verbes. Ainſi quand je dis, *il pleut*, *il nege*, je ne puis mettre aucun Nom à la place de *il*, comme dans *il aime*, je puis mettre un Nom à la place de *il*, & dire, *Pierre aime*.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Verbes impersonnels?

R. Il y en a de deux ſortes, ſavoir, ceux qui ſont précédés du Pronom *il*, & ceux qui ſont précédés du Pronom général *on*.

D. *Que remarquez-vous dans les* Verbes impersonnels *précédés du Pronom* il?

R. Je remarque qu'il y en a d'*impersonnels* de leur nature, & qui ne ſont jamais employés autrement, tels que, *il pleut*, *il faut*, *il importe*, &c. & qu'il y en a qui ſont formés d'autres Verbes, & qui par conſéquent ne ſont pas toujours *impersonnels*, tels que, *il convient*, *il ſemble*, *il paroît*; puiſqu'on peut auſſi les conjuguer avec toutes leurs perſonnes, & dire par exemple, *je conviens*, *tu conviens*, *il convient*, &c.

D. *Comment connoîtrez-vous donc quand les Verbes de cette derniere eſpece, mis à la troiſiéme perſonne du ſingulier, ſeront* impersonnels, *ou ne le ſeront pas*?

R. Lorſque je ne pourai mettre aucun Nom à la place du Pronom *il*, je ſerai

ſûr que le Verbe eſt *impersonnel* ; & ſi je puis mettre un Nom à la place du même Pronom *il*, je conclurai que le Verbe n'eſt pas *impersonnel.*

D. *Appliquez cette regle à des exemples.*

R. Dans cette phraſe, *Voilà un bon chapeau*, IL CONVIENT *à ma tête*, je puis mettre *chapeau* à la place de *il*, & dire, *Ce chapeau convient à ma tête* ; par conſéquent *il convient* n'eſt pas un *Verbe impersonnel.*

Dans cette autre phraſe, *Voilà un bon chapeau*, IL CONVIENT *que je l'achette*, je ne puis mettre *chapeau*, ni aucun autre Nom à la place de *il*, & il ſeroit abſurde de dire, *Ce chapeau convient que je l'achette* ; par conſéquent *il convient* eſt *impersonnel* en cette occaſion.

D. *Qu'eſt-ce que les* Verbes impersonnels *précédés du Pronom général* on ?

R. Ce ſont généralement tous les *Verbes ſubſtantif, actifs, neutres, paſſifs & réciproques.*

D. *Qu'entendez-vous par là ?*

R. J'entends que de tous ces Verbes on en peut faire des eſpeces d'*impersonnels.* Il ſuffit pour cela de mettre le Pronom général *on*, à la place du Pronom *il*, de la troiſiéme perſonne du ſingulier dans tous les tems: Ainſi *on eſt, on aime, on tombe, on eſt puni, on ſe promene* ſont des *Verbes impersonnels.*

D. *En quoi*

Pronom général

perſonnels *av*

R. En ce qu

toujours le N

quels il eſt joi

ment des acti

ont les mêmes

priétés que s

autre Nomina

impersonnels,

la ſuite de *on*

troiſiéme perſ

D. *N'y a-t-*

culiere à faire

R. Oui. C'

les *Verbes acti*

ment une ſig

s'ils ont un r

peut être reg

Verbe mis au

On raconte. O

tant que ſi je

geſſe eſt eſtimé

D. *Commen*

perſonnels ?

R. Ils ſe co

Verbes, exc

la troiſiéme

cédée de *il*,

D. *Conjugue*

De

D. *En quoi les* impersonnels *avec le Pronom général* on, *sont-ils differents des* impersonnels *avec le Pronom* il ?

R. En ce que le Pronom général *on* est toujours le Nominatif des Verbes auxquels il est joint ; que ces Verbes expriment des actions, s'ils sont *actifs* : qu'ils ont les mêmes regimes & les mêmes propriétés que s'ils étoient précédés d'un autre Nominatif ; en un mot qu'ils sont *impersonnels*, seulement parce qu'étant à la suite de *on*, ils ne s'emploient qu'à la troisiéme personne.

D. *N'y a-t-il pas une observation particuliere à faire sur le Pronom général* on ?

R. Oui. C'est que quand il est devant les *Verbes actifs*, il leur donne indirectement une signification passive, & que s'ils ont un régime absolu, ce régime peut être regardé comme Nominatif du Verbe mis au passif. Ainsi quand je dis, *On raconte. On estime la sagesse*, c'est autant que si je disois, *Il est raconté. La sagesse est estimée.*

D. *Comment se conjuguent les* Verbes impersonnels ?

R. Ils se conjuguent comme les autres Verbes, excepté qu'on ne prend que la troisiéme personne du singulier précédée de *il*, ou de *on*.

D. *Conjuguez les deux Verbes impersonnels*

il faut & il y a, *qui ſont d'un grand uſage dans le diſcours.*

R. INDICATIF.

PRE'SENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il faloit.

PRE'TE'RIT.

Il falut.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Il a falu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

Il eut falu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Il avoit falu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR-PASSE'.

Il aura falu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Il faudroit.

CONDITIONNEL PASSE'.

Il auroit, ou, *il eût* falu.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il falût.

PRE'TE'RIT.

Qu'il ait falu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Qu'il eût falu.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'TE'RIT.

Ayant falu.

Les Tems & Modes qui manquent à ce Verbe ne ſont pas en uſage.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Il y a.

IMPARFAIT.

Il y avoit.

PRÉTÉRIT.

Il y eut.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

Il y a eu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

Il y eut eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Il y avoit eu.

FUTUR.

Il y aur*a*.

FUTUR-PASSE'.

Il y *aura* eu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Il y aur*oit*.

CONDITIONNEL PASSE'.

Il y *auroit*, ou, *il* y *eût* eu.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Qu'il y ait.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Qu'il y ait.

IMPARFAIT.

Qu'il y eût.

PRE'TE'RIT.

Qu'il y *ait* eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Qu'il y *eût* eu.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Y avoir.

PRE'TE'RIT.

Y *avoir* eu.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Y ay*ant.*

PRE'TE'RIT.

Y *ay.ant* eu.

D. *Conjuguez un Verbe impersonnel avec le Pronom général* On.

R. INDICATIF.

PRE'SENT.

On aime.

IMPARFAIT.

On aim*oit.*

PRE'TE'RIT.

On aim*a.*

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

On *a* aimé.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

On *eut* aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

On *avoit* aimé.

FUTUR.

On aime*ra.*

FUTUR-PASSE'.

On *aura* aimé.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

On aime*roit.*

CONDITIONNEL PASSE'.

On *auroit*, ou, on *eût* aimé.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Qu'on aime.

SUBJONCTIF, ou CONJONCTIF.

PRE'SENT, *ou* FUTUR.

Qu'on aime.

IMPARFAIT.

Qu'on aimât.

PRE'TE'RIT.

Qu'on *ait* aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Qu'on *eût* aimé.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Aimer.

Le reſte comme dans la premiere Conjugaiſon.

D. *Quel eſt le Régime des* Verbes impersonnels ?

R. Quelques-uns n'en ont point du tout, comme, *il pleut*, *il tonne*.

D'autres ont des Régimes relatifs,

comme, *Il importe aux hommes de bien vivre.*

Il faut, il y a, régiſſent ordinairement le Nominatif avec les articles indéterminés, *un, du, de la, des. Il me faut un écu. Il y a des hommes.*

Il fait, eſt preſque toujours ſuivi d'un Nom adjectif, *Il fait beau, il fait froid, il fait chaud.*

ARTICLE IV.

Du Gérondif.

D. QU'EST-CE *que le* Gérondif?

R. C'eſt une inflexion du Verbe qui déſigne une action paſſagere, ou une circonſtance, une maniere, un moyen de l'action exprimée par un autre Verbe auquel le Gérondif eſt ſubordonné.

D. *Expliquez cette définition par quelques exemples.*

R. Quand je dis, *En étudiant vous deviendrez habile; en étudiant*, ne marque qu'une action paſſagere, & ſubordonnée à l'action du Verbe principal, *vous deviendrez habile*, & exprime une maniere ou un moyen de *devenir habile.* De même dans cette phraſe, *Nous cauſerons en marchant*, l'action de *marcher* eſt ſubor-

donnée à celle de *cauſer*, & en exprime une circonſtance que l'on peut regarder comme circonſtance de tems ; puiſque c'eſt comme ſi l'on diſoit, *Nous cauſerons, pendant le tems que nous marcherons.*

D. *La Prépoſition* en *eſt-elle toujours jointe au Gérondif ?*

R. Non. Il y a bien des occaſions où elle eſt ſupprimée, comme dans cette phraſe, *Elle s'écria levant les yeux au Ciel*, c'eſt-à-dire, *en levant les yeux au Ciel.*

CHAPITRE VII.

Du Participe.

D. QUEST-CE *qu'un* Participe ?

R. C'eſt un Nom adjectif qui a quelques propriétés du Verbe.

D. *Pourquoi l'apelle-t-on* Participe ?

R. Parce qu'il participe de la nature du Nom adjectif & de la nature du Verbe.

D. *En quoi participe-t-il de la nature du Nom adjectif ?*

R. En ce qu'il eſt ſuſceptible de genres, de nombres & de cas, & qu'il ſe joint à un ſubſtantif.

D. *Quelles propriétés le* Participe *emprunte-t-il du Verbe ?*

R.

R. Il en a la signification & le Régime, & il désigne tantôt le présent & tantôt le passé, comme on l'a vu dans la Conjugaison.

D. *Combien y a-t-il de sortes de* Participes ?

R. Il y en a de deux sortes. Les *Participes actifs*, & les *Participes passifs*.

D. *Quest-ce que les* Participes actifs ?

R. Ce sont ceux qui ont la signification active, ou qui expriment le sujet qui fait l'action du Verbe; comme quand je dis, *aimant*, *ayant lu*, c'est la même chose que si je disois, *qui aime*, *qui a lu*.

D. *En quoi les* Participes actifs *sont-ils semblables aux adjectifs ?*

R. En ce que, comme les adjectifs, ils n'expriment qu'une qualité, qu'ils supposent toujours un Nom substantif exprimé ou sous-entendu auquel ils se rapportent, & qu'ils sont des deux genres.

D. *En quoi sont-ils différents des autres Noms adjectifs ?*

R. 1°. En ce qu'ils ont les mêmes Régimes absolus ou relatifs que les Verbes dont ils sont *Participes*. Ainsi on dit, *Un jeune homme préférant l'etude au jeu.*

2°. En ce qu'ils sont indéclinables, c'est-à-dire, qu'ils ne changent point de terminaison, & qu'ils sont les mêmes pour le masculin & le féminin, pour le

ſingulier & le plurier. Ainſi on dit également, *Un homme* LISANT *de bons livres ; une femme* LISANT *de bons livres, des hommes* LISANT *de bons livres, & des femmes* LISANT *de bons livres.* Et l'on voit que dans ces quatre phraſes, où les ſubſtantifs ſont de divers genres & de divers nombres, le *Participe* LISANT, ne change point.

D. *N'arrive-t-il jamais que les* Participes actifs *ſoient déclinables ?*

R. Oui : car on dit, *Une paſſion dominante, des paſſions dominantes. Un jardin charmant, des jardins charmants.* Mais alors ce ne ſont plus des *Participes* : ce ſont des Noms purement adjectifs.

D. *Pourquoi ne ſont-ils plus* Participes *lorſqu'ils ſe déclinent ?*

R. Parce qu'ils ne peuvent plus avoir les Régimes du Verbe après eux. Ainſi on dira bien, *une femme ſuppliante* ; mais on ne dira pas, *une femme ſuppliante ſes Juges.* Il faut dire, en ſe ſervant du *Participe actif* indéclinable, *une femme ſuppliant ſes Juges.*

D. *Si l'on ſupprime ſouvent, comme vous avez dit, la Prépoſition* en, *du* Gérondif, *il devient donc ſemblable par l'expreſſion au* Participe actif ?

R. Cela eſt vrai.

D. *Comment connoîtrez-vous quand ce ſera plutôt un* Participe actif *qu'un* Gérondif ?

R. De deux

1°. Par la c
de l'un & de
déſigne qu'un
une maniere,
le *Participe* m
ne choſe, une
ction.

2°. Quoiqu
ſouvent ſuppri
on peut néanm
hormis devant
étant : au lieu
peut jamais ſe
pe actif, ſans en
faire violence à

D. *Rendez-mo*
ſenſible par des e

R. Si je dis, *V*
comme vous fai
qu'une maniere
& on peut y join
l'ors le perdez,
vous faites. Par
en cet endroit u

Mais dans cett
parlé, CROYANT
marque une raiſ
ction de *parler* ;
CE QUE J'AI CRU
ne pouroit pas

R. De deux manieres.

1°. Par la connoiſſance de la nature de l'un & de l'autre. Le *Gérondif* ne déſigne qu'une circonſtance d'action, une maniere, un moyen : au lieu que le *Participe* marque toujours l'état d'une choſe, une raiſon ou une cauſe d'action.

2°. Quoique la Prépoſition *en*, ſoit ſouvent ſupprimée devant le *Gérondif*, on peut néanmoins toujours l'y rétablir, hormis devant les Gérondifs *ayant* & *étant* : au lieu que cette Prépoſition ne peut jamais ſe mettre devant un *Participe actif*, ſans en gâter le ſens, & ſans faire violence à l'uſage.

D. *Rendez-moi cette différence encore plus ſenſible par des exemples.*

R. Si je dis, *Vous le perdez, le* FLATTANT *comme vous faites* ; *flattant* n'exprime qu'une maniere ou un moyen de *perdre*, & on peut y joindre *en* de cette maniere ; *Vous le perdez*, EN LE FLATTANT *comme vous faites*. Par conſéquent *flattant* eſt en cet endroit un *Gérondif*.

Mais dans cette phraſe, *Je vous en ai parlé*, CROYANT *vous faire plaiſir* ; *croyant* marque une raiſon ou une cauſe de l'action de *parler* ; *Je vous en ai parlé*, PARCE QUE J'AI CRU *vous faire plaiſir* : & on ne pouroit pas dire ſans bleſſer l'uſage

de la langue, *Je vous en ai parlé*, EN CROYANT *vous faire plaisir*. Par conséquent *croyant* est un *Participe actif*.

D. *Qu'est-ce que les* Participes passifs ?

R. Ce sont ceux qui ont une signification passive, ou qui expriment le sujet qui reçoit l'action du Verbe, comme quand je dis, *Un écolier aimé de ses maîtres*, je donne l'idée d'un écolier qui reçoit l'action d'*aimer* produite par *ses maîtres*.

D. *Quelles sont les propriétés que les* Participes passifs *empruntent du Verbe?*

R. C'est de signifier l'action du Verbe comme reçue, & d'avoir le même Régime que le Verbe passif. Ainsi comme on dit, *Le vice est déteſté par les honnêtes gens. La vertu est estimée de tout le monde*: on dit de même, *Le vice déteſté par les honnêtes gens. La vertu estimée de tout le monde.*

D. *En quoi les* Participes passifs *sont-ils regardés comme adjectifs ?*

R. En ce qu'ils expriment une qualité, qu'ils se rapportent toujours à un Nom substantif, & qu'ils sont susceptibles de genres, de nombres & de cas.

D. *Quel usage fait-on du* Participe passif *dans les Verbes ?*

R. On l'emploie pour former tous les tems composés, en y joignant seulement les tems des Verbes auxiliaires *avoir* & *être*.

D. *Le* Part
usage est-il toujo
R. Non : Et c
parlant, qu'il es
à la suite du V
qu'il n'est poi
à l'Accusatif.
D. *Donnez-e*
R. On dira
nous avons reçu
que nous avons
Participe passi
Pronom relatif
& Régime de *n*
D. *Dans que*
passif *est-il décli*
R. Quand il
xiliaire *être*, en
me Verbe subst
suivi d'un Rég
Mon frere est re
mes freres sont r
venues : mais il
DONNE' *un habi*
ce qu'alors *est*
auxiliaire *avoir*
Régime absolu
peut réduire la p
Ma sœur a don
gles générales
on parlera au C

D. *Le* Participe paſſif *employé à cet uſage eſt-il toujours déclinable ?*

R. Non : Et on peut dire généralement parlant, qu'il eſt indéclinable lorſqu'il eſt à la ſuite du Verbe auxiliaire *avoir*, & qu'il n'eſt point précédé d'un Pronom à l'Accuſatif.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

R. On dira ſans variation, *j'ai reçu, nous avons reçu* ; mais il faut dire, *la lettre que nous avons* REÇUE ; parce qu'alors le Participe paſſif *reçue*, eſt précédé du Pronom relatif *que*, qui eſt à l'Accuſatif & Régime de *nous avons reçue.*

D. *Dans quelles occaſions le* Participe paſſif *eſt-il déclinable ?*

R. Quand il eſt à la ſuite du Verbe auxiliaire *être*, employé ſimplement comme Verbe ſubſtantif, & qu'il n'eſt point ſuivi d'un Régime abſolu. Ainſi on dit, *Mon frere eſt revenu, ma ſœur eſt revenue : mes freres ſont revenus, mes ſœurs ſont revenues :* mais il faut dire, *Ma ſœur s'eſt* DONNE' *un habit*, & non pas *donnée*, parce qu'alors *eſt* a la ſignification du Verbe auxiliaire *avoir*, que *donné* eſt ſuivi d'un Régime abſolu qui eſt *un habit*, & qu'on peut réduire la phraſe à cette expreſſion, *Ma ſœur a donné un habit à ſoi.* Ces regles générales ont des exceptions dont on parlera au Chapitre XVI.

CHAPITRE VIII.

De l'Adverbe.

D. QU'EST-CE *qu'un* Adverbe ?

R. C'eſt une partie du diſcours en un ou en pluſieurs mots, dont on ſe ſert pour exprimer des circonſtances du Nom ou du Verbe, & qui a d'elle même un ſens complet & ſans aucun Régime.

D. *Appliquez cette définition à un exemple.*

R. Quand je dis ; *Dieu agit*, la ſignification du Verbe *agit*, eſt ſimple & ſans aucune circonſtance ; mais ſi je dis, *Dieu agit juſtement*, je modifie cette ſignification par une circonſtance exprimée dans le mot *juſtement*, par le moyen duquel je fais entendre que Dieu agit d'une maniere plutôt que d'une autre, c'eſt-à-dire, *avec juſtice.*

D. *Pourquoi cette partie du diſcours eſt-elle appellée* Adverbe ?

R. Parce qu'elle exprime plus ſouvent les circonſtances du Verbe que du Nom, & que dans le diſcours elle eſt preſque toujours jointe au Verbe, comme dans ces phraſes, *Je vous aime ten-*

drement. Vous m'avez ſervi fidélement.

D. *Qu'entendez-vous, quand vous dites que l'*Adverbe *a de lui même un ſens complet & ſans aucun Régime ?*

R. J'entends que ſa ſignification eſt indépendante de ce qui peut le précéder & le ſuivre : ainſi *juſtement* ſignifie *avec juſtice*; & en quelque endroit qu'il ſe trouve, cette ſignification ne dépendra point des mots qui ſeront avant ou après.

D. *Les* Adverbes *ſont-ils ſuſceptibles de quelques changements, comme les autres parties du diſcours ?*

R. Non. Ils ſont invariables & n'ont aucune des propriétés qui conviennent au Nom & au Verbe. Ainſi ils n'ont ni *genres*, ni *nombres*, ni *cas*, ni *perſonnes*, ni *tems*, ni *modes*.

D. *Combien y a-t-il de ſortes d'*Adverbes?

R. On peut les réduire à ſept qui ſont,

Les Adverbes de tems.

Les Adverbes de lieu *ou* de ſituation.

Les Adverbes d'ordre *ou* de rang.

Les Adverbes de quantité *ou* de nombre.

Les Adverbes d'affirmation, de négation & de doute.

Les Adverbes de comparaiſon.

Les Adverbes de qualité & de maniere.

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes de tems ?

R. Ce ſont ceux qui expriment quelques circonſtances ou rapports de tems; tels que,

Pour le tems paſſé, *hier, avant-hier, jadis, autrefois, anciennement, dernierement, auparavant, depuis peu*, &c.

Pour le tems préſent, *Aujourd'hui, préſentement, maintenant, à préſent, pour le préſent, à cette heure, tout à l'heure*, &c.

Pour le tems futur, *Demain, bien-tôt, tantôt, dans peu, déſormais, dorénavant, incontinent, à l'avenir*, &c.

Pour un tems indéterminé, *Souvent, d'abord, quelquefois, rarement, ſoudain, jamais, toujours, inceſſamment, d'ordinaire, tard, alors, depuis*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes de lieu *ou* de ſituation?

R. Ce ſont ceux qui ſervent à marquer la différence des diſtances & des ſituations, par rapport ou à la perſonne qui parle, ou aux choſes dont on parle; tels que ſont,

Où, où allez-vous? *D'où, d'où* venez-vous? *Par où, par où* paſſerez-vous? *Ici, là, y, près, loin, devant, derriere, dedans, dehors, deſſus, deſſous, en haut, en bas, auprès, ailleurs, partout*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes d'ordre *ou* de rang?

R. Ce ſont ceux qui expriment com-

ment les
rangées, ſa
que ſont,
Premiere
lieu, en ſeco
alternativen
devant, apr
D. *Qu'e*
tité *ou* de n
R. Ce ſ
quer quelq
ce ſoit, ou l
tels que ſon
Une fois
mille fois, &
Combien
tant, autan
peu, &c.
D. *Qu'eſt*
mation, de
R. Ce ſon
deſtinés à
l'eſprit, lor
qu'il doute
Pour l'aff
certainement
lontiers, ſoit
quablement,
Pour la ne
point, non pa
en nulle mani

ment les choſes ſont ordonnées ou arangées, ſans avoir égard au lieu; tels que ſont,

Premierement, ſecondement, en premier lieu, en ſecond lieu, à la file, enfin, à la fin, alternativement, tour-à-tour, pêle-mêle, devant, après, enſemble, &c.

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes de quantité *ou* de nombre ?

R. Ce ſont ceux qui ſervent à marquer quelque quantité ou nombre que ce ſoit, ou le prix & la valeur des choſes; tels que ſont,

Une fois, deux fois, dix fois, cent fois, mille fois, &c.

Combien, peu, beaucoup, guere, aſſez, tant, autant, tant ſoit peu, trop, trop peu, &c.

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes d'affirmation, de négation & de doute ?

R. Ce ſont des mots particuliérement deſtinés à exprimer les opérations de l'eſprit, lorſqu'il affirme, qu'il nie ou qu'il doute; tels que ſont,

Pour l'affirmation, *Oui, oui-dà, certes, certainement, ſans doute, aſſurément, volontiers, ſoit, d'accord, ſans faute, immanquablement*, &c.

Pour la négation, *Non, ne, ne pas, ne point, non pas, pas, point, ni, nullement, en nulle maniere, point du tout*, &c.

Qu'il faille.

Pour le doute, *Peut-être.*

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes de comparaiſon ?

R. Ce ſont ceux dont on ſe ſert pour exprimer la comparaiſon que l'on fait d'une choſe à une autre, ſuivant ſa qualité ou quantité.

Et comme une choſe eſt ou égale à une autre, ou plus grande ou plus petite qu'une autre, il y a auſſi trois ſortes de comparaiſons.

1°. Comparaiſon d'égalité exprimée par les Adverbes *comme*, *de même*, *ainſi*, *pareillement*, *auſſi*, &c.

2°. Comparaiſon d'excès exprimée par les Adverbes *plus*, *davantage*, *de plus*, *pis*, *mieux*, *de mieux en mieux*, &c.

3°. Comparaiſon de défaut exprimée par les Adverbes *moins*, *preſque*, *quaſi*, *à peu près*, *pour le plus*, *tout au plus*, &c.

D. *Qu'eſt-ce que les* Adverbes de qualité & de maniere ?

R. Ce ſont ceux qui expriment de quelle maniere les choſes ſe font ; tels que ſont,

Modeſtement, *ſévérement*, c'eſt-à-dire, *avec modeſtie*, *avec ſévérité*, *à tort*, *à travers*, *à regret*, *à la mode*, *à la hâte*, &c.

D. *Les* Adverbes *de cette derniere ſorte ſont-ils en grand nombre ?*

R. On peut dire qu'ils ſont preſque en

auſſi grand nombre que les Noms adjectifs.

D. *Comment cela ?*

R. C'eſt qu'il n'y a preſque point de Noms adjectifs d'où il ne ſe forme un *Adverbe* par la ſeule addition de la ſyllabe *ment*. Ainſi de *modeſte* on fait *modeſtement*, de *fidele*, *fidélement*, de *ſage*, *ſagement*, &c.

D. *Pourquoi les Adjectifs ont-ils généralement chacun leur* Adverbe *?*

R. Parce que les manieres d'être étant exprimées par des Adjectifs, & les manieres de faire par des *Adverbes* ; il n'y a preſque point de maniere d'être qui n'ait rapport à quelque maniere de faire : par conſéquent preſque point d'Adjectif qui n'ait ſon *Adverbe*. Ainſi comme on dit, *je ſuis modeſte*, on dit de même, *j'agis modeſtement*.

CHAPITRE IX.

De la Prépoſition.

QU'EST-CE *que les* Prépoſitions ?

R. Ce ſont des mots deſtinés comme les cas, à marquer les différents rapports que les choſes ont les unes aux autres, & qui n'ont un ſens complet qu'avec un Régime.

D. *Expliquez cette définition par quelques exemples.*

R. Quand je dis, *Pierre eſt dans la maiſon. Pierre eſt avec ſon maître* ; j'exprime par les mots *dans* & *avec*, les différents rapports de Pierre à l'égard *de la maiſon* & de *ſon maître.*

D. *Pourquoi ces mots s'appellent-ils* Prépoſitions ?

R. Parce qu'ils ſe mettent toujours devant quelque Nom qui en eſt le Régime, comme *dans la maiſon*, *avec ſon maître.*

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites que les Prépoſitions n'ont un ſens complet qu'avec un Régime* ?

R. J'entends que leur ſignification eſt déterminée par le Nom ſuivant qu'elles régiſſent toujours ; ainſi *dans* & *avec*, ne ſignifieroient rien de déterminé, ſi l'on n'y ajoutoit quelques Noms, comme *dans la maiſon, avec ſon maître.*

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Prépoſitions ?

R. On peut les diſtinguer par les cas qu'elles régiſſent. Ainſi comme elles régiſſent trois cas différents, il y en a de trois ſortes, ſavoir,

1°. Les *Prépoſitions* qui régiſſent le Génitif, comme, *loin de, près de, auprès de, proche de, hors de, indépendamment de, autour de, à côté de, à l'égard de, à couvert de, à l'abri de, à raiſon de, à la ré-*

ſerve de, à l'
là de, au-de
vant de, au
travers de,
lieu de, à c
ſence de, le l

2°. Les *P*
tif, comme
juſques à, q

3°. Les *P*
cuſatif, dor
comme, *ap*
avant, avec
depuis, en,
cepté, hormi
dant, pour,
vu, attendu,
par, derriere
vant, &c.

CH

Obſervation

D. N'Y A
à fai
Prépoſitions
R. Oui. C
tielles.

ſerve de, à l'inſu de, au-deçà de, au-delà de, au-deſſus de, au-deſſous de, au devant de, au dehors de, au dedans de, au travers de, au péril de, au milieu de, au lieu de, à cauſe de, en dépit de, en préſence de, le long de, vis-à-vis de, &c.

2°. Les *Prépoſitions* qui régiſſent le Datif, comme *conformément à, juſqu'à* ou *juſques à, quant à*, &c.

3o. Les *Prépoſitions* qui régiſſent l'Accuſatif, dont le nombre eſt très grand, comme, *après, d'après, à travers, dès, avant, avec, chez, contre, dans, outre, depuis, en, envers, environ, hors* ou *excepté, hormis, nonobſtant, malgré, pendant, pour, ſans, ſur, ſous, vers, ſelon, vu, attendu, moyennant, touchant, entre, par, derriere, devant, durant, parmi, ſuivant*, &c.

CHAPITRE X.

Obſervations ſur les Adverbes & les Prépoſitions.

D. N'Y A-T-IL *pas quelques obſervations à faire ſur les* Adverbes *& ſur les* Prépoſitions *?*

R. Oui. On peut en faire quatre eſſentielles.

D. *Quelle est la premiere ?*

R. Il y a des mots que l'on peut regarder quelquefois comme Adverbes, & quelquefois comme Prépositions.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Après, loin, & *depuis*, sont employés comme Adverbes dans ces phrases, *Un jeune homme qui a perdu son tems, s'en repent* APRE'S. *Mon frere demeure* LOIN. *Il ne s'est rien fait* DEPUIS. Mais ils sont Prépositions dans ces autres phrases, *Le jeu est permis* APRE'S *l'étude. Votre maison est* LOIN *de la mienne. J'ai toujours été malade* DEPUIS *le mois passé.*

D. *Comment peut-on connoître quand un même mot est* Adverbe *ou* Prépositon ?

R. Il est toujours Adverbe, quand il n'a point de Régime, & Prépositon quand il en a un ; comme on le voit dans les exemples ci-dessus.

D. *Quelle est la seconde observation ?*

R. Il y a des *Adverbes* comme des *Prépositions* qui s'expriment en plusieurs mots, & ces mots sont souvent des Noms substantifs ou adjectifs.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

R. Jusques-là, tout à l'heure, tout à coup, à peu près, à point nommé, au contraire, à bon droit, à l'envi, &c. sont des Adverbes.

A l'égard de, au lieu de, à la réserve

de, le long de
des Prépositi
D. *Comment*
valent un Adv
R. Par leur
que si ces mo
constances du
un sens com
s'ils exprimen
Régime, c'es
vous parlez à
Adverbe, par
constance ou
dans *je parle*
une *Prépositio*
rapport entre
vous, & qu'i
un Régime q
D. *Quelle*
R. Il y a d
quelquefois
& qui en ont
D. *Donnez*
R. Dans
BON. *Vous v*
bon, clair &
d'Adverbes,
adjectifs.
D. *A quel*
Nom adjectif
R. Quand

de, *le long de*, *au devant de*, &c. ſont des Prépoſitions.

D. *Comment connoître quand pluſieurs mots valent un* Adverbe *ou une* Prépoſition ?

R. Par leur ſignification ; c'eſt-à-dire, que ſi ces mots ſignifient quelques circonſtances du Nom ou du Verbe avec un ſens complet, c'eſt un *Adverbe* ; & s'ils expriment quelque rapport avec un Régime, c'eſt une *Prépoſition*. Ainſi dans *vous parlez à l'avanture*, *à l'avanture* eſt *Adverbe*, parce qu'il exprime une circonſtance ou une maniere de *parler* ; & dans *je parle en dépit de vous*, *en dépit* eſt une *Prépoſition*, parce qu'il exprime un rapport entre mon action de *parler* & *vous*, & qu'il demande néceſſairement un Régime qui eſt *de vous*.

D. *Quelle eſt la troiſiéme obſervation* ?

R. Il y a des Noms adjectifs qui ſont quelquefois employés comme *Adverbes*, & qui en ont la ſignification.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans ces phraſes, *Cette fleur ſent* BON. *Vous voyez* CLAIR. *Parlez* HAUT : *bon*, *clair* & *haut*, ont la ſignification d'Adverbes, quoique ce ſoient des Noms adjectifs.

D. *A quelle marque connoîtrai-je qu'un Nom adjectif eſt employé comme Adverbe* ?

R. Quand il n'aura pas de ſubſtantif

exprimé ni fous-entendu, & qu'il ne ſignifiera qu'une circonſtance ou modification du Verbe avec lequel il ſera joint ; en un mot quand il exprimera une maniere de faire dans un Verbe, & non pas une maniere d'être dans un Nom ſubſtantif. Ainſi quand je dis, *Vous parlez haut*, &, *Votre appartement eſt haut*, j'exprime dans la premiere phraſe par le mot *haut*, une circonſtance du Verbe *parler*, ou une maniere de faire l'action de *parler* ; & dans la ſeconde, j'exprime par *haut*, une qualité ou une maniere d'être du Nom ſubſtantif *appartement*.

D. *Quelle eſt la quatriéme obſervation ?*

R. Elle regarde les mots *en*, & *y*, qui n'ont pas toujours la même ſignification dans le diſcours.

1°. *En*, eſt *Prépoſition*, quand il eſt ſuivi d'un Nom qui en eſt le Régime ; comme quand je dis, *J'ai fait un voyage en Italie*. Il ſignifie alors à peu près la même choſe que *dans*.

En, eſt *Pronom conjonctif*, quand il eſt avec un Verbe, & qu'il eſt mis à la place d'un Pronom perſonnel ou d'un Nom ſubſtantif, au Génitif ou à l'Ablatif, comme quand je dis, *Je vous en ai parlé*, c'eſt-à-dire, *Je vous ai parlé de lui ou d'elle, de cette choſe ou de cette perſonne.*

Quelquſois *En*, ne ſignifie rien, quand il eſt joint aux Pronoms conjonctifs devant certains Verbes ; comme *Je m'en vais*, *nous nous en allons*, *je m'en retourne*, *nous nous en retournons*, ne ſignifient pas plus dans le fond & à la rigueur que, *je vais*, *nous allons*, *je retourne*, *nous retournons*.

2°. Y, eſt Adverbe, quand il exprime quelque circonſtance de lieu ; comme quand je dis, *Vous y allez*, *vous y demeurez*, c'eſt-à-dire, *vous allez*, *vous demeurez dans ce lieu*.

Y, eſt Pronom conjonctif quand il eſt mis à la place d'un Pronom perſonnel, ou d'un Nom ſubſtantif au Datif ; comme quand je dis, *Pierre eſt un homme dangereux, ne vous y livrez pas*, c'eſt-à-dire, *ne vous livrez pas à lui* ou *à Pierre*.

CHAPITRE XI.

De la Conjonction.

D. QU'EST-CE *que les* Conjonctions? *R.* Ce ſont des expreſſions en un ou pluſieurs mots, qui ſervent à former & à indiquer une eſpece de jonction ou liaiſon entre les mots ou les phraſes.

D. *Quand les* Conjonctions *ſont formées*

de plus d'un mot, quels ſont les mots qui les compoſent ?

R. Ce ſont ordinairement des Noms, des Adverbes ou d'autres Conjonctions ſuivies de la Conjonction *que* ; comme *au lieu que, tellement que, afin que*, &c.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Conjonctions ?

R. Il y en a de quinze ſortes ; ſavoir,

1. Les copulatives *ou* d'aſſemblage.
2. Les disjonctives *ou* de diviſion.
3. Les adverſatives *ou* d'oppoſition.
4. Les Conjonctions d'exception *ou* de reſtriction.
5. Les conditionnelles.
6. Les ſuſpenſives *ou* dubitatives.
7. Les conceſſives.
8. Les déclaratives.
9. Les interrogatives.
10. Les comparatives *ou* d'égalité.
11. Les augmentatives & diminutives.
12. Les cauſales *ou* cauſatives.
13. Les illatives *ou* concluſives.
14. Les Conjonctions de tems & d'ordre.
15. Les Conjonctions de tranſition.

D. *Expliquez de ſuite ces diverſes ſortes de* Conjonctions ?

R. I. Les *Conjonctions copulatives* ſont celles qui ſervent à aſſembler deux termes, deux propoſitions ſous une même

affirmation, ou ſous une même négation.

Celles pour l'affirmation ſont, *Et, auſſi, tant* & *que*, lorſqu'ils ſont employés ſimplement pour unir deux termes.

Celles pour la négation ſont, *Ni* & *non plus*. Exemples.

La vertu ET *la ſcience ſont eſtimables.*

Vous le voulez, je le veux bien AUSSI.

Tous les cercles de la Sphere, TANT *grands* QUE *petits, ſe diviſent en 360 degrés.*

NI *les biens* NI *les honneurs ne valent pas la ſanté.*

Puiſque vous ne ſortez pas, je ne ſortirai pas NON PLUS.

II. Les *Conjonctions disjonctives* ſont celles qui marquent partition & diſtinction dans le ſens des choſes dont on parle.

Ce ſont, *ou, ou bien*, & *ſoit* ou *ſoit que*. Exemples.

C'eſt le ſoleil OU *la terre qui tourne.*

Grand Roi, ceſſe de vaincre, OU *je ceſſe d'écrire.*

Si vous voulez faire un voyage utile & agréable, allez en Italie, OU BIEN *parcourez les villes de Flandre.*

Il faut toujours avoir l'esprit égal, SOIT *dans la bonne*, SOIT *dans la mauvaise fortune.*

SOIT QUE *vous mangiez*, SOIT QUE *vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu.*

III. Les *Conjonctions adversatives* sont celles qui servent à lier deux propositions, en marquant opposition dans la seconde à l'égard de la premiere.

Ce sont, *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, *toutefois*. Exemples.

Les hommes sont vifs & ardents, quand il s'agit de leurs interêts ; MAIS *quand il s'agit de ceux de Dieu, ils sont indifférents.*

Quelque ingénieux que fussent les Grecs & les Romains, ils n'ont CEPENDANT *pas trouvé l'art d'imprimer les livres, ni de graver les estampes.*

Marius fut fort maltraité de la fortune ; NÉANMOINS *il ne perdit point courage.*

Ciceron quoique grand Philosophe, n'étoit POURTANT *pas ennemi des louanges.*

Votre faute mérite punition ; je veux bien TOUTEFOIS *vous la pardonner.*

IV. Les *Conjonctions d'exception* ou *de restriction*, sont celles qui restreignent en quelque maniere que ce soit la généra-

té d'une idée

Ce sont, *que*, *bien que*, *à moins que*, de *quoique*. E

Je n'ai rien obeïssiez.

Je ne suis niez cette affa HORS QUE *ou liez risquer de*

Il n'est pas i

Il ne pouvoi DE *ou* A MOI

POUR *être homme.*

V. Les *Con* celles qui lia cours, expri dépend l'effet l'un de ces me

Ce sont, *pourvu que*, *sup condition que*, *en cas que*, *à m*

Vous serez vertu, OU, PO *vertu*, OU, SUP

té d'une idée ou d'une proposition.

Ce sont, *sinon*, *si ce n'est que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*, *hors que*, *hors de*, *à moins que*, *à moins de*, *pour* dans le sens de *quoique*. Exemples.

Je n'ai rien à vous dire, SINON *que vous obéïssiez.*

Je ne suis pas d'avis que vous entrepreniez cette affaire, SI CE N'EST QUE *ou* HORS QUE *ou* A MOINS QUE *vous ne vouliez risquer de vous ruiner.*

Il n'est pas insolent, QUOIQU'*il soit riche.*

Il ne pouvoit me traiter plus mal, HORS DE *ou* A MOINS DE *me battre.*

POUR *être dévot, on n'en est pas moins homme.*

V. Les *Conjonctions conditionnelles*, sont celles qui liant deux membres du discours, expriment une condition d'où dépend l'effet de ce qui est énoncé dans l'un de ces membres.

Ce sont, *si*, *sinon*, *quand*, *quand bien*, *pourvu que*, *supposé que*, *bien entendu que*, *à condition que*, *à la charge que*, *au cas que*, *en cas que*, *à moins que*. Exemples.

Vous serez sauvé, SI *vous pratiquez la vertu*, OU, POURVU QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, SUPPOSE' QUE *vous pratiquiez la*

vertu, OU, AU CAS QUE, EN CAS QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, BIEN ENTENDU QUE, A CONDITION QUE, A LA CHARGE QUE *vous pratiquerez la vertu.*

Faites pénitence, SINON *vous éprouverez la juſtice de Dieu.*

François I. n'eût rendu que la pareille à Charles-Quint, QUAND, QUAND BIEN *ou* QUAND MÊME *il l'eût fait arrêter, lorſqu'il paſſa par la France.*

Un corps n'a point de mouvement, A MOINS QU'*il ne le reçoive d'un autre.*

VI. Les *Conjonctions ſuſpenſives* ou *dubitatives*, ſont celles qui ſervent à marquer quelque ſuſpenſion ou quelque doute dans le diſcours.

Ce ſont, *ſi*, *ſavoir ſi*, *à ſavoir ſi*, *c'eſt à ſavoir ſi*, & *quoi qu'il en ſoit.* Exemples.

Un homme heureux ne ſait jamais SI *on l'aime.*

Vous faites de beaux projets pour l'avenir; SAVOIR, A SAVOIR *ou* C'EST A SAVOIR SI *la mort ne vous empêchera pas de les exécuter.*

Quoi qu'il en ſoit *de tout ce que vous venez de dire, j'en veux courir les riſques.*

VII. Les *Conjonctions conceſſives* ſont celles dont on ſe ſert pour marquer que l'on demeure d'accord de quelque choſe.

Ce ſont, *à la*
quand, quand
non pas que, ce
re que, bien que

A LA VE'
nie de la matier
l'imagination,
certaine.

A LA BONNE
quefois s'accomm
té; mais il ne
pens de ſa conſc

QUAND, QU
cela ſeroit vrai

NON QUE,
TAS QUE *vous*
prétentions, m
à la force & à

QUOIQUE *v*
pas de vous exh

VIII. Les *C*
celles dont on
mieux faire e
éclaircir quelq
Ce ſont, *ſav*
comme, comme
Exemples.

La terre eſt a

Ce ſont, *à la verité, à la bonne heure que, quand, quand bien, quand même, non que, non pas que, ce n'eſt pas que, quoique, encore que, bien que.* Exemples.

A LA VE'RITE' *la diviſibilité indéfinie de la matiere ne ſe peut comprendre par l'imagination, elle n'eſt cependant pas moins certaine.*

A LA BONNE HEURE QU'*on puiſſe quelquefois s'accommoder au tems & à la néceſſité; mais il ne faut jamais le faire aux dépens de ſa conſcience.*

QUAND, QUAND BIEN, QUAND ME'ME *cela ſeroit vrai, que s'enſuivroit-il ?*

NON QUE, NON PAS QUE, CE N'EST PAS QUE *vous ne ſoyez bien fondé dans vos prétentions, mais il faut quelquefois céder à la force & à l'autorité.*

QUOIQUE *vous ayez raiſon, je ne laiſſe pas de vous exhorter à l'accomodement.*

VIII. Les *Conjonctions déclaratives* ſont celles dont on ſe ſert ordinairement pour mieux faire entendre, & pour mieux éclaircir quelque choſe.

Ce ſont, *ſavoir, à ſavoir, c'eſt à ſavoir, comme, comme par exemple, c'eſt-à-dire.* Exemples.

La terre eſt diviſée en quatre parties, SA-

VOIR, A SAVOIR *ou* C'EST A SAVOIR, *l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique.*

Il y a bien des choses dans la nature dont nous connoissons les causes, COMME *ou* COMME PAR EXEMPLE *l'élévation de l'eau dans les pompes.*

L'Arithmétique, C'EST-A-DIRE, *la science des nombres.*

IX. Les *Conjonctions interrogatives* sont celles dont on se sert pour interroger.

Ce sont, *Pourquoi, d'où vient que*, &c. Exemples.

POURQUOI *l'aimant attire-t-il le fer?*

D'où VIENT QUE *les liqueurs haussent & baissent dans les Barometres & Thermometres?*

X. Les *Conjonctions comparatives* ou d'*égalité* sont celles qui servent à marquer rapport, convenance, parité entre deux termes ou deux propositions.

Ce sont, *comme, de même, ainsi que, aussi bien que, aussi peu que, autant que, non plus que, ni plus ni moins que, si... que.* Exemples.

La destruction de Jérusalem est arrivée, COMME, DE MEME QUE, AINSI QUE *Jesus-Christ l'avoit prédite.*

Le second Brutus auroit rétabli les Romains dans leur ancienne liberté, s'il les eut trouvés

trouvés AUSSI BIEN *disposés* QU'*ils l'étoient dans le tems du premier.*

J'ai étudié cette science AUSSI PEU QUE *vous.*

J'ai AUTANT *travaillé cet ouvrage* QUE *je le pouvois.*

Judas ne fut NON PLUS *touché des reproches de son Maître,* QUE *s'ils ne l'eussent point regardé.*

On l'a traité NI PLUS NI MOINS QUE *s'il eût été un voleur.*

Le système de Ptolomée n'est pas SI *probable* QUE *celui de Copernic.*

La Langue Françoise est SI *belle* QUE *la plupart des étrangers veulent l'apprendre.*

XI. Les *Conjonctions augmentatives & diminutives* sont celles dont on se sert pour ajouter à ce que l'on a avancé, ou pour le restreindre & le diminuer.

Les augmentatives sont, *d'ailleurs, outre que, de plus, au surplus, encore.*

Les diminutives sont; *au moins, du moins, pour le moins, encore.* Exemples.

La plupart des riches qui n'ont point de naissance, sont fiers & pleins d'arrogance: ils sont D'AILLEURS *brutaux & insolents.*

Rien n'est plus amusant que l'histoire, OUTRE QU'*on y trouve d'excellentes instructions pour se conduire sagement.*

Je vous dirai DE PLUS *qu'un jeune homme*

ne doit rien faire, que ce qui lui eſt permis ou ordonné.

Ovide a véritablement de grands défauts ; AU SURPLUS *il eſt plein de penſées vives & brillantes.*

Ce n'eſt pas aſſez d'honorer les ſaints, il faut ENCORE *les imiter.*

L'avantage qu'un jeune homme doit remporter du College, eſt AU MOINS *ou* DU MOINS *de bien ſavoir ſa langue.*

ENCOR, *ſi pour rimer, dans ſa verve indiſcrete,*

Ma Muſe AU MOINS *ſouffroit une froide épithete.*

XII. Les *Conjonctions cauſales ou cauſatives* ſont celles qui ſervent à marquer la cauſe ou la raiſon pourquoi.

Ce ſont, *car, parce que, comme, d'autant que, à cauſe que, attendu que, vu que, puiſque, afin que, afin de, pour que, pour, de peur que, de peur de, de crainte que* ou *de*. Exemples.

Je crois que l'air eſt peſant ; CAR *j'en ai vu des expériences ſenſibles.*

Evitez l'oiſiveté, PARCE QU'*elle eſt la ſource de tous les vices.*

Faut-il qu'il ſoit inſolent, A CAUSE *qu'il eſt riche ?*

Il y a lieu de s'étonner que Salomon ſoit tombé dans le crime d'Idolatrie, VU QUE *ou* ATTENDU QU'*il étoit le plus ſage & le plus éclairé de tous les hommes.*

Vous devez continuer l'étude des Mathématiques, PUISQUE *vous y trouvez tant de satisfaction.*

COMME *vous avez rempli vos devoirs, vous n'avez aucune réprimende à craindre.*

POUR QUE *ou* AFIN QUE *le séjour de la campagne soit plus agréable, il faut avoir quelque connoissance de l'agriculture & du jardinage.*

Les Lacédémoniens donnoient des esclaves yvres en spectacle à leurs enfants, AFIN DE *ou* POUR *leur faire concevoir plus d'horreur de l'yvrognerie.*

Caïn fut maudit de Dieu, POUR *avoir tué son frere Abel.*

XIII. Les *Conjonctions illatives* ou *conclusives* sont celles dont on se sert pour tirer une induction ou une conséquence de quelque proposition précédente.

Ce sont, *or, donc, par conséquent, partant, ainsi, c'est pourquoi, cela étant, c'est pour cela que, de sorte que, de façon que, tellement que, de maniere que.* Exemples.

Ce qui n'a point de parties ne peut périr par la dissolution de ses parties; OR *notre ame n'a point de parties*; DONC *elle ne peut périr par la dissolution de ses parties.*

Il n'y a point de véritable bonheur sans la vertu; PAR CONSE'QUENT, AINSI *ou* C'EST POURQUOI *il n'y a point de pé-*

cheur qui ſoit véritablement heureux.

Les rayons du ſoleil réfléchis par les goutes de pluie, forment l'Arc-en-Ciel; DE SORTE QUE *ou* DE FAÇON QU'*il ne paroît jamais qu'il ne pleuve.*

XIV. Les *Conjonctions de tems* & *d'ordre* ſont celles qui lient le diſcours par quelque circonſtance de tems ou d'ordre.

Ce ſont, *quand, comme, lorſque, dans le tems que, dans le même tems que, en même tems, pendant que, tandis que, durant que, avant que, depuis que, dès que, auſſi-tôt que, à peine, après, cependant, enfin, à la fin.* Exemples.

Nous ſentons moins la chaleur du ſoleil, QUAND *il eſt plus près de la terre.*

COMME *ou* LORSQUE *ou* DANS LE TEMS QU'*Abraham étoit prêt de fraper ſon fils Iſaac, un Ange lui arrêta la main.*

PENDANT QUE, DURANT QUE *ou* TANDIS QUE *les Romains mépriſerent les richeſſes, ils furent ſobres & vertueux.*

On ſe ſervoit d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire, AVANT QUE *le papier fut en uſage.*

Les batailles ſont bien moins ſanglantes, DEPUIS QU'*on ſe ſert de la poudre à canon.*

DE'S QUE *ou* AUSSI-TÔT QUE *le grand Cham de Tartarie a diné, un Héraut crie que tous les autres Princes de la terre peuvent aller manger.*

A PEINE *Céſar fut-il entré dans le Sénat, que les conjurés ſe jetterent ſur lui, & le percerent de coups.*

APRE'S QUE *Salomon eût bâti un Temple à Dieu, il ſe bâtit un Palais pour lui.*

Nous nous amuſons ici, & CEPENDANT *la nuit vient.*

ENFIN *ou* A LA FIN *Auguſte triompha de ceux qui lui diſputoient l'Empire.*

XV. Les *Conjonctions de tranſition* ſont celles qui ſervent dans le diſcours à paſſer d'une circonſtance à une autre.

Ce ſont, *or, en effet, au reſte, à propos, après tout.* Exemples.

OR *toutes choſes ayant été ainſi réglées.*

EN EFFET *qu'y a-t-il de plus raiſonnable?*

AU RESTE *vous devez en toute occaſion compter ſur mon zele.*

A PROPOS *de tableaux, j'en ai aujourd'hui vu un des plus rares.*

APRE'S TOUT *je ne la trouve pas ſi déſagréable.*

De la Conjonction QUE.

D. *Pourquoi traitez-vous ſéparément de la Conjonction* QUE?

R. Parce qu'elle eſt d'un uſage ſi fréquent dans le diſcours, qu'elle en fait preſque ſeule tout le lien, & que d'ailleurs elle a des ſignifications qui lui ſont

ſi particulieres, & qui ſont ſi différentes les unes des autres, qu'elle mérite ſeule un article ſéparé.

D. *Expliquez-moi en peu de mots & avec des exemples, les divers uſages & ſignifications de la Conjonction* QUE.

R. 1°. Son uſage le plus général eſt d'être miſe à la ſuite d'un grand nombre de Verbes qui expriment des actions ou opérations de l'eſprit, & alors elle ſert à expliquer & à développer l'objet de ces opérations, comme quand je dis, *Je crois que l'ame eſt immortelle. Je doute que vous aimiez la vertu, comme vous le devez*: c'eſt par la Conjonction *Que* que j'explique dans ces deux phraſes en quoi conſiſtent *la croyance* & *le doute* de mon eſprit.

D'où il s'enſuit que la Conjonction *Que*, doit toujours être ſuivie d'un autre Verbe qui ſe met tantôt à quelqu'un des tems de l'*Indicatif*, & tantôt à quelqu'un de ceux du *Subjonctif*.

La regle générale que l'on peut établir à ce ſujet, eſt que quand la Conjonction *Que*, eſt à la ſuite de quelque Verbe d'affirmation, ou qui marque une eſpece de certitude, il régit ou demande le Verbe ſuivant à l'*Indicatif*; comme, *Je ſai qu'il eſt en peine. Je conviens qu'il m'a payé. J'eſpere qu'il viendra.*

Mais si *Que* est après un Verbe qui marque négation, doute, ignorance, crainte, desir, en un mot qui n'exprime pas quelque chose de positif, alors il régit le Verbe suivant au *Subjonctif*; comme, *Je doute* QU'*il soit en peine. Je ne conviens pas* QU'*il m'ait payé. Je n'espere pas* QU'*il vienne.*

2°. *Que* entre dans la plus grande partie des autres Conjonctions, comme on l'a vu ci-devant; *afin que, après que, pourvu que*, &c.

3°. *Que* est toujours mis devant la troisiéme personne du singulier de l'Impératif, sans être régi par aucun Verbe précédent. QUE *mon Intendant vienne.* QU'*il reçoive mes ordres.*

4°. Il est employé au commencement de la phrase dans des exclamations de répugnance, d'étonnement, d'indignation, d'imprécation ou de souhait. QUE *je trahisse mon ami! Je mourrois plutôt.* QUE *l'on n'ait pas eu plus de respect pour un si grand personnage!* QUE *je puisse mourir, si je vous en impose!*

5°. Il est mis pour *afin que. Approchez,* QUE *je vous parle*, c'est-à-dire, AFIN QUE *je vous parle.*

6°. Pour *combien.* QUE *vous êtes différent de ce que vous étiez autrefois!* c'est-à-dire, COMBIEN *vous êtes différent*, &c.

7°. Pour *autre choſe ſinon*, *Vous ne faites* QUE *rire*, c'eſt-à-dire, *Vous ne faites* AUTRE CHOSE SINON *rire.*

8°. Pour *dès que, auſſi-tôt que.* QU'*il faſſe le moindre excès, il eſt malade*, c'eſt-à-dire, DE'S QUE, AUSSI-TÔT QU'*il fait le moindre excès*, &c.

9°. Pour *ſans que. Il ne ſauroit ſortir*, QU'*il ne s'enrhume*, c'eſt-à-dire, SANS QU'*il s'enrhume.*

10°. Pour *depuis que. Il y a huit jours* QU'*il eſt parti*, c'eſt-à-dire, *il s'eſt paſſé huit jours* DEPUIS QU'*il eſt parti.*

11°. Pour *& cependant. Mon ennemi ſeroit le plus brave des hommes*, QUE *je ne le craindrois pas*, c'eſt-à-dire, ET CEPENDANT *je ne le craindrois pas.*

12°. Pour *à moins que. Je ne partirai point*, QUE *tout ne ſoit prêt*, c'eſt-à-dire, A MOINS QUE *tout ne ſoit prêt.*

13°. A la place de *pourquoi.* QUE *n'obéïſſez-vous à vos maîtres?* c'eſt-à-dire, POURQUOI *n'obéïſſez-vous pas à vos Maîtres?* QUE *tardez-vous?* c'eſt-à-dire, POURQUOI *tardez-vous?*

14°. Pour *quoique, encore que. Tout habile homme* QU'*il eſt, il n'a pu me répondre*, c'eſt-à-dire, QUOIQU'*il ſoit habile homme.*

15°. Pour *comme. Rempli* QU'*il étoit de ſes préjugés, il ne voulut convenir de rien*, c'eſt-à-dire, COMME *il étoit rempli de ſes préjugés.*

16°. A la place de *comme*, *lorſque*, *parce que*, *puiſque*, *quand*, *quoique*, *ſi*, &c. lorſqu'à des Propoſitions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres ſous le même régime par le moyen de la Conjonction *&*. *Comme l'armée étoit rangée, &* QU'*elle étoit prête de combattre*; c'eſt-à-dire, *&* COMME *elle étoit prête de combattre. Quand vous aurez reconnu votre faute, &* QUE *vous l'aurez réparée*; c'eſt-à-dire, *&* QUAND *vous l'aurez réparée. Si vous le trouvez, &* QU'*il vous demande où je ſuis*, c'eſt-à-dire, *& s'il vous demande où je ſuis.*

D. *Sont-ce-là tous les uſages de la Conjonction* Que?

R. Elle en peut encore avoir pluſieurs autres que le ſens de la phraſe où elle ſera employée, fera aiſément découvrir, quand on connoîtra bien la nature des Conjonctions.

Obſervations générales ſur les Conjonctions.

D. *Qu'avez-vous remarqué dans le détail que vous venez de faire des Conjonctions?*

R. J'ai remarqué,

1°. Qu'elles ſont, comme je l'ai déja dit, compoſées pour la plupart de Noms, d'Adverbes, de Prépoſitions, quelque-

fois même de Verbes ou d'autres Conjonctions.

2°. Qu'une même Conjonction peut avoir dans le discours des usages tout différents, c'est-à-dire, qu'un même mot peut être rangé sous plusieurs especes de Conjonctions. Par exemple, *si* est quelquefois *Conjonction conditionnelle*, quelquefois *Conjonction dubitative*, quelquefois *Conjonction comparative*, & ainsi de plusieurs autres.

3°. Que les Conjonctions, outre qu'elles lient & assemblent tous les membres du discours, expriment encore pour la plupart, quoique d'une maniere incomplette & avec le secours des Verbes, des opérations de l'esprit, comme le doute, l'affirmation, la négation, la comparaison, &c. Par où il est aisé de juger combien il est important d'en bien concevoir la nature, pour avoir une parfaite intelligence de quelque langue que l'on veuille apprendre.

D. *Comment distinguerez-vous une* Conjonction *de toute autre partie du discours?*

R. Si la *Conjonction* n'est que d'un mot comme *que*, *&*, *donc*, *encore*, &c. on connoîtra aisément qu'elle est employée pour faire une liaison dans le discours, & qu'elle n'a point la signification de l'Adverbe ni de la Prépositon.

Si la *Conjonction* eſt de pluſieurs mots, comme *tellement que*, *afin que*, *après que*, *loin de*, *au lieu de*, &c. outre la ſignification qui lui eſt propre, elle eſt ordinairement terminée par *que* ou *de* ſuivis d'un Verbe ; *Afin que je liſe*, *au lieu d'étudier.*

D. *Quand une même expreſſion peut avoir la ſignification de pluſieurs Conjonctions différentes, comment connoîtrez-vous celle qu'il faudra lui donner, dans l'endroit où elle ſera employée ?*

R. Pour ne s'y pas tromper, il eſt néceſſaire de bien étudier les définitions de toutes les différentes ſortes de Conjonctions, & le ſens de la phraſe fera découvrir à quelle ſorte de Conjonctions l'expreſſion douteuſe doit être rapportée. Ainſi lorſque je lis, *Je ne ſais ſi j'irai en campagne*, & que je connois toutes les ſignifications de *ſi*, je vois que ce ne peut être qu'une *Conjonction dubitative.*

D. *Toutes les Conjonctions ſont-elles ſuivies de quelques Verbes ?*

R. Il y en a qui ſe mettent indifféremment devant un Nom ou un Verbe ; telles que, *comme*, *auſſi-bien que*, &c. *Je ſuis habillé* COMME *mon frere. Je ferai* COMME *vous voudrez. Vous poſſédez la muſique* AUSSI-BIEN QUE *la philoſophie. Je chante* AUSSI-BIEN QUE *vous danſez.*

D. *En quels modes met-on les Verbes après les Conjonctions ?*

R. I. Celles qui reſſemblent à quelques Prépoſitions, demandent ou gouvernent le Verbe ſuivant à l'Infinitif, & c'eſt par là qu'elles ſont diſtinguées des Prépoſitions, comme *pour*, *après*, *juſqu'à*, &c. Exemples.

Je travaille POUR *gagner le Ciel.*

Il faut ſe repoſer APRE'S *avoir étudié.*

Il eſt avare JUSQU'A *ſe refuſer le néceſſaire.*

II. Celles qui ſont terminées par *de*, gouvernent toutes le Verbe à l'Infinitif; comme, *afin de*, *de peur de*, *avant que de*, &c. Exemples.

Si je m'applique tant à l'étude, c'eſt AFIN DE *vous ſurpaſſer.*

Evitez le jeu, DE PEUR D'*en faire une paſſion.*

Il faut prier Dieu, AVANT QUE DE *ſe mettre à l'étude.*

III. Parmi celles qui ſont terminées par *que*, il y en a qui gouvernent le Verbe à l'Indicatif; comme *parce que*, *lorſque*, *à condition que*, *puiſque*, & pluſieurs autres que l'uſage apprendra. Exemples.

Je ne vous donne des avis, QUE PARCE QUE *je vous aime.*

Nous étions à table LORSQUE *vous vîntes.*

Je vous prête dix piſtoles, A CONDITION QUE *vous me les rendrez dans huit jours.*

Vous aurez une récompenſe, PUISQUE *vous l'avez méritée.*

Il y en a d'autres qui gouvernent le Verbe au ſubjonctif; comme, *afin que, avant que, à moins que, quoique*, &c. Exemples.

Je vous avois invité à diner, AFIN QUE *vous puſſiez vous raccommoder avec mon frere.*

Il eſt venu AVANT QUE *j'euſſe achevé mon ouvrage.*

Je ne puis pas juger d'un livre, A MOINS QUE *je ne l'aie lu.*

QUOIQUE *je vous diſe tous les jours de travailler, vous n'en faites rien.*

D. *Dans l'énumération que vous avez faite des Conjonctions, êtes-vous ſûr de n'en avoir omis aucune?*

R. Non. Mais par tout ce que nous avons dit, on eſt en état de reconnoître dans le diſcours, celles dont nous n'avons point parlé, & d'en diſtinguer l'eſpece.

CHAPITRE XII.

De l'Interjection.

D. QU'EST-CE *que les* Interjections ?

R. Ce ſont des mots dont on ſe ſert pour exprimer quelques mouvements de l'ame, comme la joie, la douleur, la crainte, l'averſion, l'encouragement, &c.

D. *Apportez des exemples pour chacun de ces mouvements.*

R. Pour exprima la joie, on dit, *ah ! bon !*

Pour exprimer la douleur, on dit, *ah ! helas ! mon Dieu ! hé !*

Pour exprimer la crainte, on dit, *ah ! hélas ! hé !*

Pour exprimer l'averſion, on dit, *fi !*

Pour encourager quelqu'un, on dit, *ça, allons, courage.*

Pour admirer, on dit, *oh !*

Pour appeller quelqu'un, on dit, *hola ! hé !*

Pour faire ceſſer, on dit, *hola.*

Pour réprimer, on dit, *tout beau.*

Pour impoſer ſilence, on dit, *paix.*

D. *Comment diſtingue-t-on une même* Interjection *qui exprime différents mouvements de l'ame ?*

R. On la diſtingue par les différents tons de voix dont on la prononce.

CHAPITRE XIII.

Explication particuliere des Articles.

D. POURQUOI *n'avez-vous point expliqué d'abord les définitions des trois eſpeces d'Articles ?*

R. Parce que je ne pouvois le faire, ſans avoir une connoiſſance exacte du Verbe & des autres parties du diſcours ; mais cette explication me ſera maintenant beaucoup plus facile, & je commencerai par l'Article défini.

De l'Article défini.

D. *Quelle définition avez-vous donnée de l'Article* défini ?

R. C'eſt, comme j'ai dit, un Article qui ſe met devant un Nom qui déſigne un objet particulier, ou une même eſpece d'objets.

D. *Rendez-moi cette définition plus intelligible.*

R. Pour cela il faut ſavoir d'abord ce qui fait qu'on l'appelle *défini.*

D. *Pourquoi cet Article eſt-il appellé* défini ?

R. Parce qu'il s'emploie devant les Noms qui ſe prennent dans un ſens défini ou déterminé.

D. *Qu'eſt-ce qu'un Nom pris dans un ſens défini ?*

R. C'eſt celui qui par lui-même ou par ſes circonſtances, déſigne ou un objet particulier, ou une même eſpéce d'objets, ce qui fait deux ſortes de ſens définis ; ſavoir, le ſens défini individuel, & le ſens défini ſpécifique.

D. *Qu'eſt-ce qu'un Nom pris dans un ſens défini individuel ?*

R. C'eſt un Nom qui déſigne un objet particulier diſtingué de tout autre ; comme ſi je dis, *le ſoleil luit*, le nom *ſoleil* répréſente un objet qui ne peut être confondu avec aucun autre, & c'eſt pour cela qu'il a l'Article défini.

D. *Qu'eſt-ce qu'un Nom pris dans un ſens défini ſpécifique ?*

R. C'eſt un Nom mis au ſingulier ou au plurier, qui comprend toute une eſpece d'objets, comme quand je dis, *les hommes ſont mortels*, ou, ce qui eſt la même choſe, *l'homme eſt mortel*, je ne veux pas ſeulement parler d'un certain nombre d'hommes, ni d'un ſeul homme ; mais de toute l'eſpece des hommes. C'eſt pourquoi l'Article défini convient au Nom *homme* ou *hommes* pris dans ce ſens.

D. *Pourquoi avez-vous dit que le Nom pris dans un ſens défini déſigne les objets, ou par lui-même ou par ſes circonſtances ?*

R. C'eſt qu'un Nom peut être pris dans les deux ſortes de ſens définis de deux manières ; ſavoir, par lui-même ou par ſes circonſtances ?

D. *Appliquez cette réponſe aux Noms pris dans un ſens défini individuel.*

R. Un Nom eſt pris dans un ſens défini individuel par lui-même, quand il exprime une choſe qui ſe diſtingue d'elle-même, & ſans le ſecours d'aucune circonſtance ; comme ſi je dis, *le ciel, le ſoleil, la lune, ſont des créatures* : ces trois Noms répréſentent des objets ſi diſtincts par eux-mêmes, qu'on ne peut les confondre avec d'autres.

Un Nom eſt pris dans un ſens défini individuel par ſes circonſtances, quand il exprime une choſe que l'on ne diſtingue que par les circonſtances qui y ſont jointes ; comme ſi je dis, *l'homme qui m'enſeigne la Philoſophie eſt très-habile* : on ne diſtingue l'homme dont je parle, d'avec tous les autres hommes, qu'au moyen de la circonſtance exprimée par ces mots, *qui m'enſeigne la Philoſophie.*

D. *Appliquez la même réponſe aux Noms pris dans un ſens défini ſpécifique.*

R. Un Nom eſt pris dans un ſens dé-

D. *Le Datif n'a-t-il pas d'autres ſens ?*

fini ſpécifique par lui-même, lorſqu'il ſignifie toute une eſpece ſans reſtriction; comme quand je dis, *Les hommes paroîtront au Jugement de Dieu*, j'entends parler de toute l'eſpece des hommes, ſans en excepter aucun.

Un Nom eſt pris dans un ſens défini ſpécifique par ſes circonſtances, lorſqu'au moyen de quelques autres mots, il eſt reſtreint de l'eſpece générale à une eſpece particuliere, comme quand je dis, *Les hommes pecheurs ſeront condamnés au feu éternel*, je ne parle point de tous les hommes en général, mais d'un certain nombre d'hommes pécheurs qui font une eſpece particuliere, toute compriſe ſous le Nom *d'hommes* joint au mot *pécheurs*.

D. *Que concluez-vous de ces explications?*

R. Je conclus que l'article défini doit être mis devant les Noms qui expriment dans un objet, une diſtinction individuelle, ou une totalité ſpécifique, c'eſt-à-dire en d'autres termes, qui déſignent un objet particulier, ou toute une même eſpece d'objets.

De l'Article indéfini.

D. *Qu'eſt-ce que l'Article* indéfini?

R. C'eſt, comme je l'ai déja dit, un Article qui s'emploie devant les Noms

pris dans un sens vague & indéterminé, ou devant les Noms qui marquent par eux-mêmes une distinction si précise, qu'ils n'ont pas besoin de l'Article défini pour la marquer.

D. *Qu'entendez-vous par un sens vague & indéterminé?*

R. C'est un sens qui ne marque ni distinction individuelle, ni totalité spécifique.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Quand je dis, *plaisir de jeunes gens, montre d'or*, je ne veux parler d'aucun jeune homme, ni d'aucun or en particulier; je ne comprends pas non plus dans la signification de ces deux mots toute l'espece des jeunes gens, ni toute l'espece de l'or qui est au monde.

De même si je dis, *Je demanderai conseil à gens sages*, je ne veux parler d'aucune personne sage en particulier, ni de toute l'espece *des gens sages*; car je n'entends pas demander conseil *à tous les gens sages* en général & sans exception, mais seulement *à quelques gens sages* que je ne désigne pas.

D. *Que concluez-vous de là?*

R. Que l'on met l'Article indéfini devant les Noms pris dans un sens vague & indéterminé.

D. *Ne se met-il que devant ces sortes de Noms?*

R. On l'emploie encore devant les Noms qui marquent des objets si précis & si distingués par eux-mêmes de tous autres, qu'ils n'ont pas besoin de l'Article défini pour en faire connoître la distinction ; tels que sont les Pronoms *moi*, *toi*, *vous*, &c. la plupart des Noms propres *d'hommes*, *de Villes*, *d'Astres*, & plusieurs autres que l'usage apprendra. Ainsi on dit, *Dieu*, *de Dieu*, *à Dieu*. *Pierre*, *de Pierre*, *à Pierre*.

D. *Ne met-on pas quelquefois* l'Article défini *devant ces mêmes Noms* ?

R. Oui : quand ils sont employés comme pouvant convenir à plusieurs objets, ou quand on conçoit leur objet comme multiplié : alors l'Article défini en marque la distinction.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

R. Si je dis, *Vous devez tout espérer de Dieu* ; je considere Dieu dans son idée générale : mais si je dis, *Vous devez tout espérer du Dieu des miséricordes*, je ne considere Dieu que par rapport à une de ses perfections, ou plutôt, je conçois Dieu comme multiplié par le nombre de ses perfections, ne l'envisageant que du côté de la miséricorde, & je me sers de l'Article défini pour marquer cette distinction. Il en est de même quand on dit, *Socrate*, ou *le Socrate d'Athenes*. *Cicéron*,

ou *le Cicéron de notre siecle. Mercredi*, ou *le Mercredi saint.*

De l'Article indéterminé.

D. *Quest-ce que* l'Article indéterminé ?

R. C'est celui que l'on met devant les Noms des choses dont on ne veut exprimer qu'une partie indéterminée, sans en désigner ni la quantité, ni le nombre précis.

D. *Cet Article n'a-t-il point de ressemblance avec les Articles* défini & indefini ?

R. Il tient de l'Article *défini* en ce qu'il s'exprime souvent de même, & en ce qu'il indique une partie d'un objet ; & de l'Article *indéfini*, en ce qu'il ne suppose point dans l'objet, de distinction ni individuelle ni spécifique.

D. *Quel est donc son usage ?*

R. C'est toujours de restreindre l'étendue de la signification des Noms devant lesquels il est mis ; c'est pourquoi on peut ordinairement lui substituer le Pronom *quelque*. Ainsi quand je dis, *Des gens savants pensent comme moi*, je ne parle point de tous les gens savants, mais de *quelques gens savants*. *J'ai acheté des livres*, c'est-à-dire, *quelques livres*. *Un beau discours ne plaît point à des ignorants* ; c'est-à-dire, *à quelques ignorants* ; & on voit que *à des ignorants*, a moins d'étendue que si je disois, *aux ignorants*.

D. *Je conçois cette explication pour les Articles indéterminés mis au plurier ; mais comment expliquerez-vous ceux qui sont employés au singulier ?*

R. De la même maniere ; car comme ces Articles au plurier sont mis devant les Noms des choses dont le nombre est restreint, de même ils sont mis, étant au singulier, devant les Noms des choses dont on restreint la quantité. Ainsi je dis, *Du vin me feroit plaisir*, c'est-à-dire, *une certaine quantité*, ou *une certaine partie de vin*, & non pas le vin en général. *J'ai acheté de la viande*, c'est-à-dire, *une certaine quantité de viande. J'ai employé mon argent à de la marchandise*, c'est-à-dire, *à une certaine quantité de marchandise.*

D. *Comme les Nominatifs & Accusatifs des Articles* indéterminés *ressemblent aux Génitifs & Ablatifs des Articles* définis, *comment connoîtrai-je s'ils sont plutôt* indéterminés *que* définis ?

R. Si *du*, *de la*, *de l'*, *des*, *de*, se trouvent devant des Noms qui soient ou Nominatifs, ou Régimes absolus de quelques Verbes, ou à la suite de quelques Prépositions qui régissent l'Accusatif, ils sont toujours Articles *indéterminés* ; mais s'ils précedent un Nom qui soit ou à la suite d'un autre, ou Régime relatif d'un Verbe, ce sont des Génitifs ou Ablatifs des Articles *définis* ou *indéfinis*.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans ces phraſes, *Du pain me ſuffit, De la muſique me divertiroit. Des auteurs rapportent cette hiſtoire : pain, muſique, auteurs*, ſont Nominatifs du Verbe ; par conſéquent *du, de la, des*, ſont Articles *indéterminés.*

Dans celles-ci, *Je demande du tems. Nous cherchons de la monnoie. Vous achetez des chevaux : du, de la, des*, ſont Articles *indéterminés*, parce que, *tems, monnoie* & *chevaux*, ſont Régimes abſolus des Verbes.

Dans celles-ci, *On ſe nourit avec du pain. Il faut mettre ce fruit dans de la paille. J'ai diſputé contre des philoſophes : du, de la, des*, ſont auſſi Articles *indéterminés*, parce que *pain, paille* & *philoſophes*, ſont Régimes des Prépoſitions *avec, dans* & *contre.*

Mais dans celles-ci, *La ſcience du Blaſon. J'ai reçu un préſent de la Reine. Je ſuis aimé des honnêtes gens : du, de la, des*, ſont Articles *définis*, parce qu'ils ſont devant des Noms qui ne ſont ni Nominatifs, ni Régimes abſolus de Verbes, ni à la ſuite de Prépoſitions qui régiſſent l'Accuſatif.

D. *Quelle différence y a-t-il pour le ſens entre* de, *Génitif des Articles* indéterminés, *&* de, *Génitif de l'Article* indéfini ?

R. Il n'y en a point, quand ils ſont mis

devant des Noms pris dans un ſens indéterminé, général ou reſtreint; mais *de*, eſt toujours Article indéfini, quand il eſt devant les Noms qui déſignent des objets précis & diſtingués par eux-mêmes de tous autres, comme dans *la bonté de Dieu. Le livre de Pierre.*

D. *Comment diſtinguez-vous* un, *Article indéterminé, d'avec* un, *Nom de nombre?*

R. Quand il eſt employé comme Nom de nombre, il marque l'unité numérique dans un objet déterminé dont il exclut la pluralité; mais quand il eſt employé comme Article indéterminé, il ne ſignifie qu'une unité vague qui n'exclut point poſitivement la pluralité.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Si on demande combien il y a d'hommes dans une chambre, & que je réponde, *il y en a un*, j'ai intention de faire entendre par *un*, l'unité numérique à l'excluſion de la pluralité; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a qu'un homme dans la chambre, & non pas pluſieurs. Au lieu que quand je dis, *Un Roi doit être le pere de ſon peuple*; *un*, n'exprime qu'une unité vague & n'exclut point la pluralité, puiſque je ne veux pas parler d'un ſeul Roi, & que ce que je dis peut s'appliquer à tous les Rois. De même quand je dis, *Un homme me l'a appris*, l'unité exprimée par *un*,

un, eſt vague, parce que mon principal objet n'eſt pas de faire connoître qu'il n'y a qu'un homme qui me l'a appris, mais ſeulement que je l'ai appris de quelqu'un, n'importe de qui.

D. *N'y a-t-il pas quelque occaſion où les Articles indéterminés* du, de la, des, *ſont ſuppléés par d'autres?*

R. Oui: & voici la regle générale que l'on peut ſuivre pour cela.

Lorſque les Noms ſubſtantifs exprimés d'une maniere indéterminée, ſont ſans adjectifs, ou que l'adjectif eſt après; ils prennent toujours les Articles indéterminés *du*, *de la*, *des*, déclinés comme on l'a vu au Chap. III. Ainſi on dit, *J'ai mangé de la viande*, ou, *j'ai mangé de la viande excellente*, &c.

Mais ſi l'adjectif précede le ſubſtantif, alors *du*, *de la*, *des*, ſe changent en *de* au Nominatif, Datif & Accuſatif des deux nombres & des deux genres.

D. *Déclinez donc ce nouvel Article indéterminé.*

R. SINGULIER & PLURIER.

Maſculin & Féminin.

Nom.	. .	de.
Dat.	. .	à de.
Acc.	. .	de.

D. *Faites-moi voir par des exemples*

l'uſage de cet Article dans les trois Cas.

R. Nom. De bon pain & de bonne eau *ſuffiſent pour la nourriture du corps humain.*

De grands événements & de grandes révolutions *ſuivirent la mort de Céſar.*

Dat. *Les gens de guerre ſont ſouvent réduits* à de mauvais pain & à de mauvaiſe viande.

Les perſonnes deſtinées à de grands emplois, *doivent ſe préparer* à de fâcheuſes diſgraces.

Acc. *Pour bien écrire, il faut employer* de bon papier & de bonne encre.

Un diſcours n'eſt beau, qu'autant qu'il contient de ſolides raiſonnements & de nobles expreſſions.

D. *Pourquoi n'avez-vous point parlé du Génitif & de l'Ablatif dans cette derniere regle?*

R. Parce que les Génitifs & Ablatifs des Articles *indéterminés* ſont les mêmes, tant pour l'expreſſion que pour la ſignification, que les Génitifs & Ablatifs des Articles *indéfinis*; & qu'ils ne changent point, quoique l'adjectif ſoit mis devant ou après le ſubſtantif. Ainſi on dit également, *une compagnie de braves ſoldats* ou *de ſoldats courageux.*

CHAPITRE XIV.

Explication des Cas.

D. QUEL *eſt l'uſage général des Cas ?*

R. C'eſt de marquer les différents rapports que les choſes peuvent avoir entre elles.

D. *Qu'entendez-vous par un rapport ?*

R. C'eſt une maniere de conſidérer une choſe à l'égard d'une ou de pluſieurs autres.

D. *Donnez quelques exemples qui rendent cette reponſe plus ſenſible.*

R. Quand je dis ſimplement, *le livre*, ou, *le livre eſt beau*, je conſidere le livre en lui-même, & ſans avoir attention à aucune autre choſe, ce qui fait que je l'exprime ſans rapport ; mais ſi je dis, *Le livre de Pierre eſt beau*, je conſidere *le livre* à l'égard de *Pierre*, ou comme appartenant *a Pierre*, & de cette façon j'exprime un rapport entre *le livre* & *Pierre*. L'Article *de*, marque ce rapport, qu'on peut appeller ici un *rapport d'appartenance.*

De même ſi je dis, *J'ai écrit une lettre*, j'exprime ſeulement mon action d'*écrire*, terminée à *une lettre*, ſans rapporter cette action à autre choſe ; mais ſi je dis, *J'ai*

écrit une Lettre à mon pere, je fais considérer mon action d'*écrire une lettre*, comme rapportée *à mon pere*, ou je marque un rapport entre mon action d'*écrire une lettre*, & *mon pere*, pour qui cette action eſt faite. Le Régime relatif des Verbes n'eſt ainſi appellé, que parce qu'il exprime toujours un rapport, tel qu'il puiſſe être.

D. *Y a-t-il bien des ſortes de rapports ?*

R. Le nombre n'en eſt pas limité, parce qu'il y a une infinité de manieres de conſidérer les choſes les unes à l'égard des autres.

D. *Y a-t-il dans les Langues autant d'expreſſions différentes, qu'il y a de rapports particuliers à exprimer ?*

R. Non.

D. *De quoi ſe ſert-on donc pour les exprimer ?*

R. On ſe ſert ſeulement des Cas & des Prépoſitions, & ordinairement un même Cas & une même Prépoſition marque différents rapports.

D. *Comment diſtingue-t-on différents rapports exprimés par un même Cas ou par une même Prépoſition ?*

R. On ne peut les diſtinguer que par le ſens du diſcours, & par une attention de l'eſprit à l'idée de la perſonne qui parle.

Du Nominatif.

D. *D'où le mot* Nominatif *tire-t-il son étymologie ?*

R. D'un Verbe latin qui signifie *nommer.*

D. *Qu'est-ce qu'un* Nominatif ?

R. C'est un Cas par lequel on exprime une chose comme nommée simplement, ou comme sujet d'une proposition.

D. *Eclaircissez cela par quelques exemples.*

R. Quand je prononce ces mots ; *le ciel*, *la terre*, *la mer*, je ne fais que nommer les choses qu'ils signifient ; & quand je dis, *le ciel est serein*, *la terre est féconde*, *la mer est agitée*, j'exprime ces mêmes choses comme sujets chacune d'une proposition, & les noms de *ciel*, *terre*, *mer*, sont au *Nominatif* en l'une & en l'autre circonstance.

D. *Que s'ensuit-il de votre définition ?*

R. Il s'ensuit qu'un Nom mis au *Nominatif*, n'est jamais Régime ni de Verbe ni de Préposition.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que l'idée que l'on a du *Nominatif*, est entiérement opposée à celle que l'on a du Régime. Le *Nominatif* est particuliérement destiné à signifier le principe

des actions ou des choſes en général ; & le Régime en marque toujours le terme. C'eſt ce qui fait que le *Nominatif* eſt communément appellé *Cas direct*, & les autres, *Cas indirects* ou *obliques*.

D. *Il me ſemble néanmoins que vous avez dit au Chapitre des Verbes, que le Régime abſolu du Verbe ſubſtantif* être, *eſt toujours au* Nominatif.

R. Cela eſt vrai ; mais j'ai obſervé enſuite, que ce Régime eſt ordinairement un Nom adjectif, ou conſidéré comme tel, lequel par conſéquent doit être au même cas que ſon ſubſtantif qui eſt toujours le *Nominatif* du Verbe *être* ; & j'ai appellé ce Régime *abſolu*, à cauſe du rapport qu'il a au Régime abſolu des Verbes actifs, & pour l'oppoſer au Régime relatif qui ſe trouve ſouvent après le même Verbe *être* ; comme quand je dis, *La ſcience eſt utile aux hommes.*

D. *Ne met-on jamais après le Verbe* être, *un Nom ſubſtantif conſidéré comme tel ?*

R. Cela arrive ſouvent. Mais alors ce Nom ſubſtantif exprime une choſe ſimplement comme nommée ; par conſéquent il eſt au *Nominatif*, ſuivant la définition ; comme quand je dis, *Cette figure eſt un triangle.*

Du Génitif.

D. *Quelle eſt l'étymologie du mot* Génitif?

R. Il eſt formé d'un Verbe latin qui ſignifie *engendrer* ou *produire*.

D. *Qu'eſt-ce que le* Génitif?

R. C'eſt un cas qui généralement marque le rapport d'une choſe qui appartient à une autre par production ou par jouiſſance, ou en quelque autre maniere que ce ſoit.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans, *la lumiere du Soleil*, le Génitif *du Soleil*, marque un rapport de production ou de l'effet à la cauſe.

Dans, *la maiſon de Pierre*, *de Pierre* marque un rapport de jouiſſance ou de poſſeſſion.

Dans, *j'uſe de mes droits*, *de mes droits* marque auſſi un rapport de jouiſſance.

Dans, *je me repens de ma faute*, *de ma faute*, marque un rapport de production ou de la cauſe à l'effet; & c'eſt comme ſi l'on diſoit, *Je me repens à cauſe de ma faute. Ma faute* eſt la cauſe, & *je me repens* en eſt l'effet.

D. *Ne direz-vous rien de plus ſur le* Génitif?

R. Non. On en connoîtra encore mieux la nature par l'explication de l'*Ablatif.*

Du Datif.

D. *Quelle eſt l'étymologie du mot* Datif?

R. Il eſt formé d'un Verbe latin qui ſignifie *donner.*

D. *Qu'eſt-ce que le* Datif?

R. C'eſt un cas qui marque un rapport d'attribution, de quelque maniere qu'elle ſe faſſe.

D. *Qu'entendez-vous par un rapport d'attribution?*

R. J'entends un rapport par lequel une choſe ou une action ſe termine à une autre choſe, comme à ſa fin, ou comme étant au profit ou au dommage de la choſe à laquelle elle ſe termine.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans, *Je promets un livre à Pierre, j'aſpire à la vertu*, *Pierre* & *la vertu* ſont conſidérés comme la fin des actions de *promettre* & *d'aſpirer.*

Dans, *Les bons conſeils ſont néceſſaires aux jeunes gens. Le Roi a accordé une grace à mon pere*: on voit que *les bons conſeils*, & l'action d'*accorder* ſont conſidérés comme étant au profit des *jeunes gens* & de *mon pere.*

Dans, *L'oiſiveté eſt pernicieuſe aux hommes. Je m'oppoſerai à vos deſſeins*: *l'oiſiveté* & l'action de s'*oppoſer* ſont conſidérées comme étant au dommage des *hommes.* & de *vos deſſeins.*

Elle eſt généralement terminée par une

D. *Le* Datif *n'a-t-il pas d'autres manieres de ſignifier ?*

R. Oui : mais elles peuvent toutes ſe rapporter à quelque eſpece d'attribution.

De l'Accuſatif.

D. *Quelle eſt l'étymologie du mot* Accuſatif ?

R. Il eſt formé d'un Verbe latin qui ſignifie *accuſer.*

D. *Qu'eſt-ce que l'*Accuſatif ?

R. C'eſt, comme nous l'avons déja dit, un cas qui particulariſe l'action des Verbes actifs, ou la ſignification des Prépoſitions.

D. *Montrez-moi l'un & l'autre uſage de l'*Accuſatif *dans un ſeul exemple.*

R. Dans cette phraſe, *J'ai étudié la philoſophie dans les livres de Deſcartes : la philoſophie* particulariſe l'action du Verbe *étudier*, & *les livres de Deſcartes* particulariſent la ſignification de la Prépoſition *dans.*

Du Vocatif.

D. *Quelle eſt l'étymologie du mot* Vocatif ?

R. Il eſt formé d'un Verbe latin qui ſignifie *appeller.*

D *Qu'eſt-ce que le* Vocatif ?

R. C'eſt un cas par lequel on nomme la perſonne à qui on parle, ou la choſe

cueilles. Que je loue, que tu loues. Que je

à laquelle on s'adreſſe, comme ſi c'étoit une perſonne.

D. *Comment exprime-t-on le* Vocatif ?

R. On l'exprime ordinairement par le Nom ſans Article, ou quelquefois précédé de la lettre *ô*.

D. *Donnez des exemples de Noms au* Vocatif.

R. Je vous avertis, MON FRERE, *de prendre garde à vous.*

BRAVES SOLDATS, *vous vous êtes acquis beaucoup de gloire.*

GLAIVE DU SEIGNEUR, *quel coup vous venez de fraper !*

Ne permettez pas, Ô MON DIEU, *que je tombe dans le péché.*

De l'Ablatif.

D. *Quelle eſt l'étymologie du mot* Ablatif ?

R. Il eſt formé d'un Verbe latin qui ſignifie *ôter*.

D. *Qu'eſt-ce que* l'Ablatif ?

R. C'eſt un Cas qui marque un rapport de réception, d'extraction, ou de ſéparation ; c'eſt-à-dire, qui marque qu'une choſe eſt reçue par une autre, extraite, tirée, enlevée ou ſéparée d'une autre.

D. *Eclairciſſez cette définition par des exemples.*

R. J'ai reçu un préſent du Prince. Du

Prince, marque un rapport de *réception*.

Vous êtes aimé du Roi. Du Roi, marque auſſi un rapport de *réception*. C'eſt comme ſi l'on diſoit, *L'action d'aimer produite par le Roi ſe termine à vous, vous en êtes l'objet*, ou *vous la recevez en quelque ſorte*; & c'eſt pour cela que tous les Verbes paſſifs régiſſent l'Ablatif, parce qu'ils marquent toujours une action comme reçue.

J'ai obtenu une piſtole de mon pere. De mon pere marque un rapport d'*extraction*; & c'eſt comme ſi l'on diſoit, *j'ai tiré une piſtole de mon pere.*

Je ſuis éloigné de mon frere. Je ſuis revenu de Rome. De mon frere & de Rome, marquent un rapport de *ſéparation*; & c'eſt comme ſi l'on diſoit, *Je ſuis ſéparé de mon frere. Je me ſuis ſéparé de Rome.*

D. *Dites-moi en paſſant quelle différence vous mettez entre* objet & ſujet, *par rapport aux actions des Verbes.*

R. On appelle toujours *ſujet*, comme nous l'avons dit, le Nominatif d'un Verbe tel qu'il puiſſe être.

L'*objet* eſt la choſe à laquelle ſe termine une action intellectuelle ou une action produite par l'ame; comme quand je dis, *J'aime Dieu. Je connois votre frere. Dieu* & *votre frere* ſont les *objets* des actions *aimer* & *connoître*, qui ſont purement intellectuelles.

Quand une action eſt ſenſible, & qu'elle produit un effet ſenſible, on appelle auſſi *ſujet* la choſe à laquelle elle ſe termine. Ainſi dans ces phraſes, *J'ai déchiré mon livre. Caïn a tué Abel. Mon livre* & *Abel*, ſont les ſujets auxquels ſe terminent les actions de *déchirer* & de *tuer*, & on ne peut pas dire qu'ils en ſont les *objets*.

D. *Quelles regles ſuivrez-vous donc pour diſtinguer un* Ablatif *d'avec un* Génitif?

R. Quand un Nom précédé de l'Article commun aux deux cas, marque un rapport de *réception*, d'*extraction*, de *ſéparation*, ou en général de *privation*, il eſt à l'*Ablatif*; & au *Génitif* quand il ne marque aucun de ces rapports.

CHAPITRE XV.

Des Degrés de comparaiſon.

D. QU'ENTEND-ON *communément par* Degrés de comparaiſon?

R. On entend différentes manieres d'exprimer les qualités avec plus ou moins d'étendue.

D. *Quels mots ſont ſuſceptibles des* Degrés de comparaiſon?

R. Les Noms adjectifs & les adverbes, parce qu'il n'y a que ces deux ſortes de

mots qui expriment des qualités, quoique diverſement, comme nous l'avons expliqué au Chapitre des Adverbes.

D. *Pourquoi ces* Degrés *ſont-ils appellés de* comparaiſon?

R. Parce qu'on ne peut ſavoir qu'une choſe a plus ou moins de perfection, qu'en la comparant à une autre.

D. *Combien y a-t-il de* Degrés de comparaiſon?

R. Il y en a trois, qui ſont *le Poſitif, le Comparatif, & le Superlatif.*

Du Poſitif.

D. *Qu'eſt-ce que le* Poſitif?

R. C'eſt une maniere d'exprimer une qualité, dans ſon idée ſimple, & ſans aucune comparaiſon.

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer le* Poſitif?

R. On ſe ſert de l'Adjectif ou de l'Adverbe, ſans y rien ajouter. Ainſi *beau, grand, habile*, ſont des adjectifs *poſitifs*, & *ſagement, prudemment, courageuſement*, ſont des Adverbes *poſitifs*.

D. *Le Poſitif eſt-il proprement un* Degré de comparaiſon?

R. Non: puiſqu'il n'exprime ſimplement que la qualité; mais on l'apelle le le premier *Degré de comparaiſon*, parce qu'il eſt comme le fondement & l'origine des autres.

Du Comparatif.

D. *Qu'eſt-ce que le* Comparatif ?

R. C'eſt une maniére d'exprimer une choſe comparée à une autre par une qualité qui leur eſt commune, ou par différentes qualités.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Comparatifs ?

R. Trois ; ſavoir,

1°. Le *Comparatif d'égalité*, qui ſe forme en mettant les mots *auſſi*, *autant* ou *ſi*, devant les adjectifs & les adverbes ; comme *auſſi ſavant*, *autant habile*, *auſſi généreuſement*, *auſſi fidélement*, *ſi parfait*, &c.

2° Le *Comparatif d'excès*, qui ſe forme en mettant le mot *plus* devant les adjectifs & les adverbes ; comme *plus ſage*, *plus habile*, *plus généreuſement*, *plus fidélement*, &c.

3°. Le *Comparatif de défaut*, qui ſe forme en mettant le mot *moins* devant les adjectifs & les adverbes ; comme, *moins ſage*, *moins habile*, *moins généreuſement*, *moins fidélement*, &c.

D. *N'y a-t-il pas quelques* Comparatifs *qui s'expriment en François par un ſeul mot ?*

R. Oui : & ce ſont pour les adjectifs *meilleur*, *pire* ou *pi.*, *moindre*, qui ſignifient la même choſe que *plus bon*, *plus mauvais*,

plus petit ; & pour les adverbes ce ſont, *mieux*, *plus*, *moins*, *pis*.

D. *Quelle obſervation faites-vous à l'égard des* Comparatifs ?

R. J'obſerve que quand on compare une choſe avec une autre, il y a toujours deux termes qui ſont, la choſe que l'on compare, & la choſe avec laquelle elle eſt comparée.

D. *Comment joignez-vous dans le diſcours, le premier & le ſecond terme d'une comparaiſon ?*

R. Par la Conjonction *que*, comme quand je dis, *Vous n'êtes pas auſſi*, ou *autant* ou *ſi habile que votre frere. L'hiſtoire eſt plus utile que la muſique. Aléxandre étoit moins prudent que Céſar.*

Du Superlatif.

D. *Qu'eſt-ce que le* Superlatif ?

R. C'eſt une maniere d'exprimer le ſuprême degré d'une qualité.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de* Superlatifs?

R. Deux. Le *Superlatif abſolu*, & le *Superlatif relatif.*

D. *Qu'eſt-ce que le* Superlatif abſolu ?

R. C'eſt celui qui exprime le ſuprême degré de la qualité, d'une maniere abſolue & ſans rapport à autre choſe.

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer le* Superlatif abſolu ?

R. On met *très* ou *fort* devant les Noms adjectifs & les adverbes; comme quand je dis, *Cicéron étoit très-éloquent. Votre procédé eſt fort honnête. Vous écrivez très-poliment. Pierre s'eſt conduit fort ſagement.* Et l'on voit dans ces exemples, que les adjectifs ſont mis au ſuprême degré, ſans rapport à aucune autre choſe.

D. *Qu'eſt-ce que le* Superlatif relatif?

R. C'eſt celui qui exprime le ſuprême degré de la qualité, avec un rapport de comparaiſon à d'autres choſes.

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer ce* Superlatif relatif?

R. On met devant les Noms adjectifs & les Adverbes le mot *plus* précédé de l'Article défini *le* & *la*; comme quand on dit, *Alexandre étoit le plus brave des hommes. Ma ſœur eſt la plus heureuſe des femmes. Vous avez agi le plus ſagement de tous vos camarades.* Et l'on peut remarquer dans ces exemples que l'adjectif mis au ſuprême degré, a un rapport de comparaiſon avec un ſecond terme qui peut quelquefois n'être pas exprimé, comme ſi je dis, *Il y a trente écoliers en rhétorique; mon frere eſt le plus habile*, c'eſt-à-dire, *le plus habile des trente écoliers.*

D. *En quel cas met-on le ſecond terme du* Superlatif relatif?

R. On le met toujours au *Genitif*,

quand c'eſt un Nom, comme dans les exemples précédents.

Si ce *Superlatif* eſt ſuivi d'un Verbe, on met entre deux les Pronoms *que* ou *qui*, & le Verbe au ſubjonctif, comme, *C'eſt le plus habile homme que je connoiſſe. La France eſt le plus beau royaume qui ſoit en Europe.*

D. *Pourquoi avez-vous dit qu'il n'y avoit que les adjectifs & les adverbes qui fuſſent ſuſceptibles des Degrés de comparaiſon ?*

R. Parce qu'il n'y a que les qualités ou les manieres d'être qui ſoient ſuſceptibles du plus & du moins, & par leſquelles les choſes ou les ſubſtances puiſſent être comparées les unes aux autres : ainſi on ne dira pas qu'*une table eſt plus table qu'une autre* ; mais on dira bien qu'*une table eſt plus grande, plus haute, plus belle qu'une autre.*

CHAPITRE XVI.

D. QUEL *fruit peut-on tirer de tout ce que nous avons dit juſqu'ici ?*

R. C'eſt d'apprendre & de concevoir par raiſonnement, les principes communs à toutes les Langues, & les regles fondamentales de la Langue Françoiſe.

D. *Y a-t-il encore quelques autres connoiſſances générales qu'il ſoit néceſſaire d'avoir, &*

ſur leſquelles nous ne nous ſoyons point entretenus ?

R. Oui. Ce n'eſt pas aſſez d'être en état de bien entendre une Langue, & d'en poſſéder tous les principes ; il faut encore en ſavoir écrire les mots, & les prononcer correctement. Ainſi il reſte à donner quelques regles générales ſur l'Orthographe, les Accents, la Ponctuation, & la Prononciation.

ARTICLE PREMIER.

De l'Orthographe.

D. QU'EST-CE *que l'*Orthographe ?

R. C'eſt la maniere d'écrire correctement tous les mots d'une Langue.

D. *Qu'entendez-vous par écrire correctement ?*

R. J'entends ſe ſervir en écrivant de toutes les lettres & figures preſcrites par l'uſage.

D. *L'Orthographe Françoiſe eſt-elle aiſée à apprendre ?*

R. Non : parce qu'il entre dans la compoſition de la plupart des mots françois, beaucoup de lettres qui ne ſe prononcent pas ; (1) que ſouvent une mê-

(1) *Monuments, eſprits, ſaints, ils donnent, ils donnoient*, &c. ſe prononcent à peu près comme s'il n'y avoit que *monuman, eſpri, ſin, il done, il donet*, &c.

me lettre ou un même assemblage de lettres est employé pour signifier différents sons (2) ; qu'un même son est aussi très souvent désigné avec des caracteres tout différents (3) ; & enfin qu'un grand nombre d'expressions françoises étant empruntées des Langues Grecque & Latine, elles s'écrivent d'une maniere qui en fait connoître l'origine (4). C'est pourquoi il n'est pas possible de bien savoir l'Orthographe, sans une étude particuliere ; & cette étude dépend absolument de la connoissance des regles mêmes de la Langue Françoise.

(2) *Ai* se prononce comme un *é* fermé dans *je chantai*, *je chanterai* ; & comme un *è* ouvert, dans Palais, Dais, raison, &c. *E*, est muet dans *retour*, il est fermé dans *région*, & ouvert dans *regne*. *Oi*, se prononce différemment dans *loi*, *foi*, *emploi*, & dans *connoître*, *paroître*, *je lisois*, *je lirois*, &c.

(3) On prononce le même son final *an* dans *diamant*, *normand*, *serment*, *sang*, *banc*, *sens*, *sans*, *camp*, *plan*, &c. le même son *in*, dans *venin*, *vain*, *vin*, *saint*, *peint*, *dessein*, *faim*, &c. le même son *ai* un peu plus ou moins ouvert, dans *Procès*, *Arrêt*, *plait*, *fais*, *promets*, *connois*, *ecrivoient*, &c.

(4) On écrit *philosophie* & non *filosofie*, *orthographe* & non *ortografe*, *phrase* & non *frase*, *syllabe* & non *silabe*, *rhetorique* & non *retorique*, *mystere* & non *mistere*, *prudent* & non *prudant*, *intention* & non *intansion*, &c. parce que ces mots dérivent des Langues Grecque ou Latine, & pour conserver la trace de leur étymologie.

D. *Entrerez-vous dans un détail exact de tout ce qui concerne* l'Orthographe ?

R. Non. Je me contenterai d'établir sur chaque partie du discours, autant de regles * générales qu'il me sera possible, tirées pour la plupart du fond même de la *Grammaire Françoise* ; & je renverrai pour le reste à l'usage, aux Dictionnaires & à la lecture des bons livres.

Orthographe des Articles.

D. *Comment s'écrivent les* Articles ?

R. Nous en avons fait une énumération exacte au Chap. III. & ils s'écrivent toujours de la maniere que nous l'avons marqué en les déclinant.

Orthographe des Noms.

D. *Comment s'écrivent les* Noms ?

R. L'usage seul & les livres peuvent apprendre l'Orthographe particuliere de

(*) Quoique ces regles appartiennent aussi à la Grammaire Françoise, & qu'il semble qu'on auroit dû les inférer dans le corps de l'ouvrage ; on a jugé plus à propos de les en séparer & de les rappeller ici, pour en faire une application expresse & particuliere à l'Orthographe. Ce qui a donné moyen d'étendre dans cet Article certains principes dont on n'a pu ci-devant donner qu'une connoissance générale, pour ne point embarasser les commençants par trop de détail: en sorte que ce qu'on rapporte à l'Orthographe, peut etre aussi regardé comme un supplément aux principes de la Grammaire.

chaque Nom, pour les lettres qui en compoſent les ſyllabes.

Nous avons donné pages 19, 20, & 21, des regles générales pour les terminaiſons féminines des Noms adjectifs, & pour les pluriers de tous les Noms.

Nous ajouterons ici une nouvelle obſervation.

Suivant un uſage introduit depuis long tems, & autoriſé même par de bons auteurs, on forme les pluriers de la plupart des Noms terminés au ſingulier par *ant* ou *ent*, en changeant le *t* en *s*, comme *le bâtiment, les bâtimens. Le jardin charmant, les jardins charmans. Le conſeil prudent, les conſeils prudens.*

Cette Orthographe ne paroît pas tout-à-fait exacte, parce qu'elle contredit une des regles les plus générales de la Grammaire Françoiſe, qui veut qu'à quelques exceptions près, tous les Noms qui n'ont point d'*s* au ſingulier, en prennent une au plurier, ſans aucun autre changement. D'ailleurs quelle raiſon y a-t-il de ſupprimer la lettre *t*, plutôt dans les pluriers des Noms en *ant* & *ent*, que dans les pluriers d'un grand nombre d'autres Noms qui y conſervent le *t* de leur ſingulier? Car ceux-mêmes qui écrivent *monumens, charmans, prudens*, &c. laiſſent le *t* dans *combats, ouverts, petits, con-*

traints, &c. venant des ſinguliers *combat*, *ouvert*, *petit*, *contraint*, & dans une infinité d'autres Noms ſemblables. Ainſi il ſemble qu'il ſeroit mieux de ramener les Noms terminés par *ant* & par *ent*, à la regle générale, & de former leur plurier par la ſimple addition d'une *s*. *Le bâtiment*, *les bâtiments*. *Le jardin charmant*, *les jardins charmants*. *Le conſeil prudent*, *les conſeils prudents*.

Il ne faut excepter de cette regle générale, que *tous* plurier de *tout*, & *gens* dont le ſingulier *gent* n'eſt preſque plus en uſage.

Orthographe des Pronoms.

D. *Comment s'écrivent les* Pronoms ?

R. Comme on l'a vu au Chap. V. où l'on n'en a omis aucun.

Orthographe des Verbes.

D. *Comment s'écrivent les* Verbes ?

R. Il y a dans les *Verbes* une Orthographe fixe, & dont on peut donner des regles générales ; & une autre dont la connoiſſance ne peut s'acquérir que par l'uſage & par la lecture. C'eſt à la premiere que nous nous arrêterons.

D. *Quelle eſt donc cette Orthographe fixe dans les* Verbes ?

R. C'eſt celle des terminaiſons dans tous les tems ſimples, & d'une partie des

mots qui entrent dans les tems composés.

Afin que ces terminaisons & ces mots puissent plus aisément se distinguer dans les *Verbes* qui ont été ci-devant conjugués, on les a fait imprimer en caracteres italiques : en sorte que l'on voit par là d'un coup d'œil ce que les *Verbes* ont de commun entre eux, & ce qui leur est particulier.

D. *Quelles sont les regles que vous avez à donner pour l'Orthographe des terminaisons dans les tems simples ?*

R. Je vais les expliquer de suite, en suivant l'ordre de ces tems simples.

Regles pour les terminaisons DU PRE'SENT DE L'INDICATIF.

Premiere personne du singulier.

LA PREMIERE PERSONNE *du singulier du Présent de l'Indicatif* est toujours terminée par un *e* muet dans les Verbes de la premiere Conjugaison. *Aimer, j'aime. Louer, je loue. Manger, je mange*, &c. excepté seulement *je pus*, du Verbe *puer ;* & *je vais* ou *je vas*, du Verbe *aller.*

Il y a quelques Verbes de la seconde Conjugaison, qui ont aussi cette même premiere personne terminée par un *e* muet; comme *Couvrir, je couvre. Souffrir, je souffre. Cueillir, je cueille*, &c.

Elle eſt généralement terminée par une *s* dans tous les autres Verbes des trois dernieres Conjugaiſons. *Finir, je finis. Sentir, je ſens. Tenir, je tiens. Rendre, je rends. Craindre, je crains. Produire, je produis. Connoître, je connois. Plaire, je plais. Recevoir, je reçois*, &c.

Les Verbes dont l'Infinitif eſt terminé en *dre*, conſervent le *d* à la premiere perſonne du Préſent de l'Indicatif. *Répondre, je réponds. Comprendre, je comprends. Entendre, j'entends*; excepté ceux qui ont l'Infinitif terminé en *indre. Craindre, je crains. Feindre, je feins. Joindre, je joins.*

Battre, mettre, & leurs compoſés conſervent le *t* à la même premiere perſonne, *Je bats. Je mets. Combattre, je combats. Permettre, je permets.*

Seconde perſonne du ſingulier.

Quand *la premiere perſonne du Préſent de l'Indicatif* finit par un *e* muet, il ne faut qu'y ajouter un *s* pour avoir LA SECONDE PERSONNE du ſingulier du même tems.

Cette regle regarde non ſeulement le Préſent de l'Indicatif, mais encore tous les tems ſimples dont la premiere perſonne eſt terminée par un *e* muet. *J'aime, tu aimes. Je couvre, tu couvres. Je cueille, tu cueilles.*

cueilles. Que je loue, que tu loues. Que je faſſe, que tu faſſes. Que je veuille, que tu veuilles. Que je donnaſſe, que tu donnaſſes. Que je reçuſſe, que tu reçuſſes. Que je rendiſſe, que tu rendiſſes, &c.

Dans tous les Verbes de la premiere Conjugaiſon, & dans ceux de la ſeconde dont le Préſent de l'Indicatif eſt terminé par un *e* muet à la premiere perſonne du ſingulier, *la ſeconde perſonne du ſingulier de l'Impératif*, n'a point d'*s*, à moins qu'elle ne ſoit immédiatement ſuivie des mots *en* ou *y*. Ainſi on écrit, DONNE *un peu plus d'attention à ton devoir*. Mais il faut écrire, *De l'argent que l'on t'a envoyé*, DONNES-EN *la moitié à ton frere. Voilà une leçon à étudier*, DONNES-Y *toute ton application*.

Quand la *premiere perſonne du ſingulier du Préſent de l'Indicatif* eſt terminée par une *s*, *la ſeconde* eſt toujours ſemblable à la premiere. *Je languis, tu languis. Je ſors tu ſors. Je tiens, tu tiens. Je réponds, tu réponds. Je crains, tu crains. Je parois, tu parois. Je conçois, tu conçois*, &c.

Cette regle eſt auſſi pour les mêmes perſonnes qui finiſſent par *x*, parce que cette lettre y tient lieu d'une *s*. *Je veux, tu veux. Je vaux, tu vaux. Je peux*, (moins en uſage que *je puis*) *tu peux*.

Troiſiéme perſonne du ſingulier.

Quand la *premiere perſonne du ſingulier*

ſe rapporte à *lettres*: RECONNU eſt indé-

du *Préſent de l'Indicatif* eſt terminée par un *e* muet, LA TROISIE'ME *du ſingulier* eſt toujours ſemblable à la *premiere. J'aime, il aime. Je mange, il mange. J'offre, il offre. Je découvre, il découvre. Je recueille, il recueille*, &c.

Quand la *premiere perſonne* eſt terminée par *ds*, il ne faut que ſupprimer l'*s* finale, pour avoir la *troiſiéme perſonne du ſingulier. Je comprends, il comprend. Je répands, il répand. Je perds, il perd. Je couds, il coud*, &c.

Dans tous les autres Verbes, il ne faut que changer l'*s* de la *premiere perſonne* en *t. Je finis, il finit. Je pars, il part. Je conviens, il convient. Je feins, il feint. Je me repais, il ſe repait. Je plais, il plait. Je bois, il boit. Je fais, il fait. J'apperçois, il apperçoit*, &c.

Si l'*s* finale de la premiere perſonne étoit précédée d'un *t*, alors il ne faudroit que ſupprimer l'*s*. *Je combats, il combat. Je mets, il met. Je promets, il promet*, &c.

Premiere & ſeconde perſonne du plurier.

Elles ſont toujours terminées en *ons*, & en *ez*; & il n'y a rien à ajouter ici à ce qui a été dit page 125, où on a expliqué la formation de ces perſonnes.

Troiſiéme perſonne du plurier.

Elle eſt toujours terminée en *ent* muet,

& dans la plus grande partie des Verbes, elle se forme comme les premiere & seconde du plurier, du *Participe actif Présent* en changeant *ant* en *ent*. *Aimant*, *ils aiment*. *Finissant*, *ils finissent*. *Dormant*, *ils dorment*. *Couvrant*, *ils couvrent*. *Rendant*, *ils rendent*. *Craignant*, *ils craignent*. *Produisant*, *ils produisent*. *Connoissant*, *ils connoissent*. *Plaisant*, *ils plaisent*. *Disant*, *ils disent*. *Ecrivant*, *ils écrivent*, &c.

L'usage apprendra assez quelles sont les *troisiémes personnes du plurier* qui ne se forment point du *Participe actif Présent*. Il suffit ici de savoir par rapport à l'Orthographe, qu'elles sont toutes terminées par *ent* muet.

Regle pour les terminaisons DE L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

Les personnes de cet *Imparfait* dont on a vu la formation page 124, ont les mêmes terminaisons dans tous les Verbes, tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception. Ce sont celles que l'on a vues en caracteres italiques dans les Conjugaisons des Verbes; savoir,

SINGULIER.

Premiere personne . . . . . *ois.*
Seconde. . . . . *ois.*
Troisiéme. . . . . *oit.*

PLURIER.

Premiere perſonne. . . . . *ions.*
Seconde. . . . . *iez.*
Troiſiéme. . . . . *oient.*

Regles pour les terminaiſons DU PRE'TE'RIT DE L'INDICATIF.

Les premieres perſonnes du ſingulier de ce *Prétérit* ſont terminées dans tous les Verbes de la Langue Françoiſe, ou en *ai*, ou en *is*, ou en *us*, ou en *ins*.

La terminaiſon en *ai* n'eſt que pour les Prétérits des Verbes de la premiere Conjugaiſon.

La lettre *a* s'y conſerve juſqu'à la troiſiéme perſonne du plurier, où elle ſe change en *e*: comme on le voit dans les terminaiſons ſuivantes des perſonnes de ce Prétérit.

SINGULIER.

Premiere perſonne. . . . . *ai.*
Seconde. . . . . *as.*
Troiſiéme. . . . . *a.*

PLURIER.

Premiere perſonne. . . . . *âmes.*
Seconde. . . . . *âtes.*
Troiſiéme. . . . . *erent.*

Ces terminaiſons ſont propres aux Prétérits de tous les Verbes de la premiere Conjugaiſon.

Les terminaiſons en *is* & en *us*, conviennent chacune indifféremment aux Prétérits des Verbes des trois dernieres Conjugaiſons; & la terminaiſon en *ins*, à ceux des Verbes en *enir*, comme on l'a pu voir page 117, & ſuivantes.

Les lettres *i*, *u* ou *in*, qui précedent la lettre *s*, s'y conſervent dans toutes les perſonnes: & on ne les a pas miſes en caracteres italiques dans la Conjugaiſon des Prétérits des Verbes, pour ne laiſſer de ce caractere que les terminaiſons communes à tous les Prétérits des trois dernieres Conjugaiſons.

Ces terminaiſons communes & particulieres ſont,

SINGULIER.

Premiere perſ. . *s* . . . *is* . . *us* . . . *ins*.
Seconde. . . . *s* . . . *is* . . *us* . . . *ins*.
Troiſiéme. . . *t* . . . *it* . . *ut* . . . *int*.

PLURIER.

Premiere perſ. *mes*. *îmes*. *ûmes*. *înmes*.
Seconde. . . . *tes*. *îtes*. *ûtes*. *întes*.
Troiſiéme. . . *rent*. *irent*. *urent*. *inrent*.

Les lettres *â*, *î*, *û* & *în*, ſont toujours longues & marquées d'un accent

circonflexe (^) dans toutes les premieres & ſecondes perſonnes du plurier des *Prétérits*, ſans aucune exception.

Regle pour les terminaiſons DU FUTUR DE L'INDICATIF.

Ce qui a été dit ſur la formation de ce Tems page 123, ſuffit pour en faire connoître l'Orthographe fixe. Il n'y a point de Verbe où il n'ait dans toutes ſes perſonnes, les terminaiſons ſuivantes.

SINGULIER.

Premiere perſonne. . .	*rai.*
Seconde.	*ras.*
Troiſiéme. . . .	*ra.*

PLURIER.

Premiere perſonne. . .	*rons.*
Seconde.	*rez.*
Troiſiéme.	*ront.*

Regle pour les terminaiſons DU CONDITIONNEL PRE'SENT.

Ce tems ſe forme comme on l'a dit page 124, & les terminaiſons de ſes perſonnes ſont les mêmes dans tous les Verbes: ſavoir,

SINGULIER.

Premiere perſonne. . . . *rois.*
Seconde. . . . . *rois.*
Troiſiéme. . . . . *roit.*

PLURIER.

Premiere perſonne. . . *rions.*
Seconde. . . . . *riez.*
Troiſiéme. . . . *roient.*

Regles pour les terminaiſons

DU PRE'SENT DU SUBJONCTIF.

On peut ajouter ici à ce qui a été dit page 124, ſur la formation de ce tems, que la ſeconde & la troiſiéme perſonne du ſingulier, & la troiſiéme du plurier, s'écrivent toujours comme la premiere du ſingulier à la ſeule différence des terminaiſons, comme on le voit dans, *que je* veuille, *que tu* veuilles, *qu'il* veuille, *qu'ils* veuillent.

En ſachant comment ſe forment les deux autres perſonnes, qui ſont la premiere & la ſeconde du plurier, on ſaura auſſi comment elles doivent s'écrire.

Les terminaiſons des perſonnes de ce Tems ſont pour tous les Verbes;

SINGULIER.

Premiere perſonne. . . . *e.*
Seconde. . . . . *es.*
Troiſiéme. . . . . *e.*

PLURIER.

Premiere perſonne. . . . *ions.*
Seconde. . . . . *iez.*
Troiſiéme. . . . . *ent.*

Il en faut excepter quelques perſonnes dans les Préſents du Subjonctif des Verbes auxiliaires *avoir* & *être* : ſavoir, pour le Verbe *avoir*, la troiſiéme du ſingulier *qu'il ait*; & pour le Verbe *être*, la premiere, ſeconde & troiſiéme du ſingulier, *que je ſois*, *que tu ſois*, *qu'il ſoit*.

Regles pour les terminaiſons DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Ce tems dépend toujours du Prétérit de l'Indicatif, comme on l'a pu voir page 127, où l'on explique la maniere de le former.

Les terminaiſons fixes & communes des perſonnes de ce tems ſont,

SINGULIER.

Premiere perſonne. . . *ſſe.*
Seconde. . . . . *ſſes.*
Troiſiéme. . . . . *t.*

PLURIER.

Premiere perſonne. . . . *ſſions.*
Seconde. . . . . *ſſiez.*
Troiſiéme. . . . . *ſſent.*

Ces terminaiſons ſont toujours précédées des mêmes lettres qui précedent celles des *Prétérits de l'Indicatif*, c'eſt-à-dire, d'un *a* pour les Verbes de la premiere Conjugaiſon, d'un *i* pour ceux qui ſont le Prétérit de l'Indicatif en *is*, d'un *u* pour ceux qui ſont le même Prétérit en *us*, & des deux lettres *in* pour ceux qui le font en *ins* : ainſi toutes les terminaiſons particulieres de cet *Imparfait* ſont,

SINGULIER.

Premiere perſ.	*aſſe.*	*iſſe.*	*uſſe.*	*inſſe.*
Seconde. . .	*aſſes.*	*iſſes.*	*uſſes.*	*inſſes.*
Troiſiéme. .	*ât.*	*ît.*	*ût.*	*înt.*

PLURIER.

Prem. perſ.	*aſſions.*	*iſſions.*	*uſſions.*	*inſſions.*
Seconde.	*aſſiez.*	*iſſiez.*	*uſſiez.*	*inſſiez.*
Troiſiéme.	*aſſent.*	*iſſent.*	*uſſent.*	*inſſent.*

Les lettres *â*, *î*, *û* & *în*, ſont toujours longues & marquées de l'accent circonflexe (^) dans la troiſiéme perſonne du ſingulier de ce Tems.

Elles ſont également longues dans les autres perſonnes ; mais elles n'ont point l'accent circonflexe, parce que les deux *ſſ* dont elles ſont ſuivies, en tiennent lieu, & font allonger la ſyllabe.

Regle pour la terminaiſon DE L'INFINITIF PRE'SENT.

Les différentes terminaiſons de ce Tems ſont amplement détaillées page 117, & ſuivantes.

Regle pour la terminaiſon DU PARTICIPE ACTIF PRE'SENT & DU GE'RONDIF.

Ce Participe auſſi-bien que le Géron-tif, ſont toujours terminés en *ant* dans tous les Verbes. Voyez page 117, & ſuivantes.

Regle pour la terminaiſon DU PARTICIPE PASSIF PRE'SENT.

Ce Participe eſt terminé

En *é*, dans tous les Verbes de la premiere Conjugaiſon. Aimer, *aimé*. Donner, *donné*. Eſtimer, *eſtimé*.

En *ert*, dans les Verbes dont l'Infinitif eſt en *frir* ou en *vrir*. Offrir, *offert*. Ouvrir, *ouvert*.

En *int*, dans les Verbes dont l'Infinitif eſt en *indre*. Contraindre, *contraint*. Peindre, *peint*. Joindre, *joint*.

En *it*, dans les Verbes qui ont l'Infinitif en *ire*. Conduire, *conduit*. Dire, *dit*. Ecrire, *écrit*. Excepté *lire* qui fait *lu*; *luire*, *nuire*, & *ſuffire*, qui font *lui*, *nui*, *ſuffi*.

Aquérir, *requérir*, *conquérir*, *enquérir*, font *acquis*, *requis*, *conquis*, *enquis*.

Asseoir fait *assis*. *Surseoir*, *sursis*.

Mourir fait *mort*.

Absoudre fait *absous*. *Dissoudre*, *dissous*.

Clore & ses composés ont ce même Participe terminé en *os*. Clore, *clos*. Eclore, *éclos*. Enclore, *enclos*.

Exclure, fait *exclus*.

Faire, *traire*, & leurs composés l'ont en *ait*. Faire, *fait*. Traire, *trait*. Défaire, *défait*. Extraire, *extrait*. Soustraire, *soustrait*.

Mettre & ses composés l'ont en *is*. Mettre, *mis*. Permettre, *permis*. Promettre, *promis*.

Naître fait *né*.

Prendre & ses composés l'ont en *is*. Prendre, *pris*. Surprendre *surpris*. Comprendre, *compris*.

Les *Participes passifs* de tous les autres Verbes sont généralement terminés en *i* ou en *u*. Finir, *fini*. Servir, *servi*. Fuir, *fui*. Rire, *ri*. Retenir, *retenu*. Etendre, *étendu*. Connoître, *connu*. Déplaire, *déplu*, &c.

Les féminins de ces Participes se forment suivant la regle générale qui a été donnée pour les adjectifs, page 19, en ajoutant seulement un *e* muet au masculin. Ainsi *aimé* fait *aimée* au féminin. *Offert* fait *offerte*. *Contraint* fait *contrainte*.

Ecrit fait *écrite*. *Acquis* fait *acquise*. *Mort* fait *morte*. *Fini* fait *finie*. *Connu* fait *connue*, &c.

Il en faut excepter *absous* & *dissous*, qui font *absoute* & *dissoute*. *Exclus* qui fait *exclue*.

D. *Quelle est l'Orthographe fixe & commune des Tems composés dans les Verbes ?*

R. Les regles en sont très-aisées. Il ne faut que joindre les Tems des Verbes auxiliaires, comme ils ont été conjugués page 69 & suivantes, avec le Participe passif de chaque Verbe.

D. *De quelle maniere les Tems des Verbes auxiliaires se joignent-ils avec les Participes passifs, dans les Tems composés de tous les Verbes ?*

R. Il y a des Verbes dont les Tems composés ne prennent que les Tems du Verbe auxiliaire *avoir*.

Il y en a d'autres dont les Tems composés ne prennent que les Tems du Verbe auxiliaire *être*.

Et parmi les Verbes qui se composent avec l'auxiliaire *être*, il y en a qui en prennent tous es Tems, & d'autres qui n'en prennent qu'une partie.

D. *Quels sont les Verbes auxquels conviennent ces différences ?*

R. Tous les Verbes actifs sans exception, & une partie des Verbes neutres

se composent avec les Tems simples du Verbe auxiliaire *avoir*.

Quelques Verbes neutres & tous les Verbes réciproques se composent avec les Tems simples du Verbe auxiliaire *être*.

Tous les Tems des Verbes passifs se composent avec ceux du Verbe auxiliaire *être*.

D. *Expliquez-moi en détail quels sont les Tems des Verbes auxiliaires que les autres Verbes prennent dans leurs Tems composés?*

I.

R. Dans tous les Verbes actifs & dans une partie des Verbes neutres,

LE PRE'TE'RIT INDE'FINI *de l'Indicatif* prend avec le Participe passif le *Présent de l'Indicatif* du Verbe AVOIR. *J'ai* aimé. *J'ai* rendu. *J'ai* dormi. *J'ai* langui.

LE PRE'TE'RIT ANTERIEUR en prend le *Prétérit simple de l'Indicatif*. *J'eus* aimé. *J'eus* rendu. *J'eus* dormi. *J'eus* langui.

LE PLUSQUE-PARFAIT en prend l'*Imparfait de l'Indicatif*. *J'avois* aimé. *J'avois* rendu. *J'avois* dormi. *J'avois* langui.

LE FUTUR-PASSE' en prend le *Futur de l'Indicatif*: *J'aurai* aimé. *J'aurai* rendu. *J'aurai* dormi. *J'aurai* langui.

LE CONDITIONNEL PASSE' en prend le *Conditionnel présent* ou l'*Imparfait du Subjonctif* sans *que*. *J'aurois* ou *j'eusse* aimé. *J'aurois* ou *j'eusse* rendu. *J'aurois* ou *j'eus-*

ſe dormi. *J'aurois* ou *j'euſſe* langui.

LE PRE'TE'RIT *du Subjonctif* en prend le *Préſent du Subjonctif. Que j'aie* aimé. *Que j'aie* rendu. *Que j'aie* dormi. *Que j'aie* langui.

LE PLUSQUE-PARFAIT *du Subjonctif* en prend l'*Imparfait du Subjonctif. Que j'euſſe* aimé. *Que j'euſſe* rendu. *Que j'euſſe* dormi. *Que j'euſſe* langui.

LE PRE'TE'RIT *de l'Infinitif* en prend le *Préſent de l'Infinitif. Avoir* aimé. *Avoir* rendu. *Avoir* dormi. *Avoir* langui.

LE PRE'TE'RIT *du Participe actif* en prend le *Préſent du Participe actif. Ayant* aimé. *Ayant* rendu. *Ayant* dormi. *Ayant* langui.

II.

Quelques Verbes neutres & tous les Verbes réciproques prennent dans leurs Tems compoſés, les mêmes Tems du Verbe *être*, que les actifs du Verbe *avoir*.

III.

En ajoutant un Participe paſſif à tous les Tems du Verbe *être*, on forme ceux d'un Verbe paſſif, comme on l'a vu dans la Conjugaiſon du Verbe paſſif, *je ſuis* aimé, &c. pag. 144. Cette regle eſt générale & ſans aucune exception pour tous les Verbes paſſifs.

D. *Que concluez-vous des obſervations*

que vous venez de faire sur les Tems composés des Verbes ?

R. J'en conclus que pour écrire correctement les Tems composés de toutes sortes de Verbes, il faut savoir d'abord l'Orthographe fixe des Verbes auxiliaires qui entrent dans la Conjugaison de ces Tems composés, & ensuite l'Orthographe particuliere des Participes passifs des autres Verbes.

D. *N'avez-vous rien à ajouter à ce que vous avez déja dit sur l'Orthographe des* Participes passifs ?

R. Il reste à donner quelques regles générales pour savoir précisément dans quelles occasions ces *Participes passifs* joints aux Verbes auxiliaires, sont déclinables ou indéclinables; c'est-à-dire, quand ils s'accordent ou ne s'accordent pas en genre & en nombre avec les Noms auxquels ils se rapportent.

PRINCIPE. Dans tous les Tems composés des Verbes, les Participes passifs sont toujours précédés de quelques Tems des Verbes auxiliaires *avoir* ou *être*, comme on vient de le voir.

I. REGLE GE'NE'RALE. Les Participes passifs sont ordinairement indéclinables, quand ils sont précédés des tems du Verbe auxiliaire *avoir*.

Ainsi il faut écrire, *Les grands Princes*

ont toujours PROTEGE' *les ſciences* ; & non pas PROTEGE'S, en le faiſant rapporter à *Princes*, ni PROTEGE'ES, en le faiſant rapporter à *ſciences*.

II. REGLE GE'NE'RALE. Les Participes paſſifs à la ſuite des Tems du Verbe auxiliaire *avoir*, ſont ordinairement déclinables, quand ils ſont précédés de leur Régime abſolu exprimé par un Pronom conjonctif ou relatif.

Ainſi, pour faire dans un ſeul exemple l'application des deux regles générales, il faut écrire, *J'ai* REÇU *les lettres que vous m'avez* ECRITES *au ſujet de l'affaire que je vous avois* PROPOSE'E; *& après les avoir* LUES *avec attention, j'ai* RECONNU, *comme vous, que ſi je l'avois* ENTREPRISE, *j'y aurois* TROUVE' *des obſtacles que je n'avois pas* PRE'VUS.

Dans cette phraſe, REÇU eſt indéclinable, parce qu'il n'eſt précédé que du Verbe auxiliaire *j'ai* ; ECRITES eſt déclinable, & s'accorde en genre & en nombre avec ſon Régime abſolu exprimé par le Pronom relatif *que*, qui précede le Verbe, & qui ſe rapporte à *lettres* ; PROPOSÉE s'accorde de la même maniere avec le *que* qui le précede, & qui ſe rapporte à *l'affaire* ; LUES s'accorde avec ſon Régime abſolu exprimé par le Pronom conjonctif *les*, qui eſt avant, & qui

3°. *Même* eſt toujours déclinable

ſe rapporte à *lettres* ; RECONNU eſt indéclinable, parce qu'il n'eſt précédé que du Verbe auxiliaire *j'ai* ; ENTREPRISE s'accorde avec ſon Régime abſolu exprimé auparavant par le Pronom conjonctif *l'* avec apoſtrophe pour *la*, qui ſe rapporte à *l'affaire* ; TROUVÉ eſt indéclinable, parce qu'il n'eſt précédé que du Verbe auxiliaire *j'aurois* ; PRÉVUS s'accorde avec ſon Régime abſolu *que* qui eſt auparavant, & qui ſe rapporte à *obſtacles*.

Exceptions.

Les mêmes Participes, quoique précédés de leur Régime abſolu, redeviennent indéclinables,

1°. Quand le Nominatif du Verbe eſt mis après le Verbe. Ainſi il faut écrire, *vous devez être ſatisfait de la juſtice que vous ont* RENDU *vos Juges* : au lieu qu'il faudroit écrire, en mettant le Nominatif avant le Verbe ; *vous devez être ſatisfait de la juſtice que vos Juges vous ont rendue.*

2°. Quand le Participe eſt ſuivi d'un nom à l'Accuſatif, qui ſe rapporte au premier régime & qui en fait partie. Ainſi il faut dire, en parlant d'Adam & d'Eve, *Dieu les avoit* CRE'E' *innocents, & les promeſſes trompeuſes du démon les ont* RENDU *coupables.*

3°. Quand le Participe eſt ſuivi d'un

Verbe qui y eſt tellement joint, qu'il ne préſente qu'une ſeule idée, & ne faſſe qu'un même ſens avec le Participe ; qu'on ne puiſſe l'en ſéparer, ſans changer le ſens de la phraſe, & que le régime abſolu précédent en dépende plus que du Participe. C'eſt ce qu'il ſera aiſé de reconnoître dans les phraſes ſuivantes : *N'avez-vous pas envie de pratiquer les vertus que vous avez* ENTENDU *louer ? Combien d'hommes retombent dans les déſordres qu'ils avoient* RE'SOLU *d'éviter ? Pourquoi vous êtes-vous écarté de la route que vous aviez* COMMENCE' *à ſuivre ?*

Au lieu qu'il faudroit écrire, *On nous a* CONTRAINTS *de marcher* ; parce qu'alors *nous* eſt plutôt régime du Verbe *contraindre*, que du Verbe *marcher*. D'ailleurs ces deux Verbes préſentent chacun une idée particuliere, & on peut les ſéparer ſans changer le ſens de la phraſe, puiſqu'en diſant ſeulement *on nous a contraints*, ce Participe a toujours la même ſignification qu'il avoit étant joint au Verbe *marcher*. Ce qu'on ne pouroit pas dire de cette autre phraſe, *On nous a* FAIT *marcher*, où le Participe & le Verbe ne préſentant qu'une idée, ſont tellement inſéparables, qu'en retranchant *marcher*, le reſte, *on nous a fait*, n'a plus la même ſignification.

Les Participes ne ſont pas moins indéclinables, lorſque ces ſeconds Verbes ſont ſous-entendus, comme dans cette phraſe, *Je vous ai rendu tous les ſervices que j'ai* DÛ *& que j'ai* PU, c'eſt-à-dire, *que j'ai dû & que j'ai pu vous rendre.*

4°. Quand le *Participe* & le Verbe *avoir* ſont employés impersonnellement. Ainſi il faut écrire, *Les chaleurs exceſſives qu'il a* FAIT, *ont cauſé beaucoup de maladies.*

III. REGLE GÉNÉRALE. Les *Participes paſſifs* précédés des Tems du Verbe *être* ſont toujours déclinables, quand le Verbe *être* eſt pris dans ſa propre ſignification de *Verbe ſubſtantif.* Il eſt pris dans cette ſignification, étant joint aux *Verbes neutres*, aux *Verbes paſſifs*, aux *Verbes réciproques paſſifs*, & aux *Verbes réciproques par l'expreſſion.* Ainſi il faut écrire, *Les Juifs ſont* TOMBE'S *pluſieurs fois dans le péché d'idolâtrie. Les lettres & l'écriture ont été* INVENTE'ES *pour peindre la parole & pour parler aux yeux. Les mauvaiſes nouvelles ſe ſont toujours* RE'PANDUES *plus promptement que les bonnes. Nos premiers peres ne s'étoient point* APPERÇUS *de leur nudité avant leur crime.*

S'il y a un Pronom conjonctif avant les Participes *allé* & *venu* ſuivis d'un autre Verbe, ces Participes ſont indéclinables. Ainſi on écrit, *Elle nous eſt*

VENU *voir. Elle lui eſt* ALLE' *porter de l'argent.* Au lieu qu'il faudroit écrire, *Elle eſt* VENUE *nous voir. Elle eſt* ALLE'E *lui porter de l'argent.*

IV. REGLE GE'NE'RALE. Quand les Tems du Verbe *être* qui précedent les *Participes paſſifs* ont la ſignification du Verbe *avoir*, alors ces Participes ſont déclinables ou indéclinables, dans les mêmes cas où le ſont les Participes précédés des Tems du Verbe *avoir.*

Les Tems du Verbe *être* ont toujours la ſignification du Verbe *avoir*, avant les Participes des Verbes *réciproques directs & indirects.* Ainſi quand je dis, *Caton s'eſt tué plutôt que de tomber entre les mains de Céſar*; c'eſt comme ſi je diſois, *Caton a tué ſoi:* & quand je dis, *Lucrece s'eſt donné la mort, ne pouvant ſurvivre à l'affront qu'elle avoit reçu de Tarquin*; c'eſt comme ſi je diſois, *Lucrece a donné la mort à ſoi*, &c.

Il faut ſe ſouvenir que dans les Verbes réciproques directs, les Pronoms conjonctifs, *me, te, ſe, nous, vous, ſe*, ſont toujours Régimes abſolus, & qu'ils ne ſont jamais que Régimes relatifs dans les Verbes réciproques indirects.

D. *Appliquez les regles & exceptions ci-deſſus à quelques exemples pour les Verbes réciproques directs & indirects, autant*

qu'elles peuvent convenir aux uns & aux autres.

R. La *premiere regle générale* ne convient qu'aux Verbes réciproques indirects. *Les hommes ſe ſont* BÂTI *des villes pour leur ſûreté.*

La *ſeconde regle générale* convient aux Verbes réciproques directs & indirects. *Les Romains ſe ſont* AGRANDIS *par la défaite de leurs voiſins. Les ſujets des Républiques ſuivent ordinairement les loix qu'ils ſe ſont* PRESCRITES.

La *premiere exception* convient aux Verbes réciproques directs & indirects, dans quelques occaſions. *A quelles extrémités ne ſe ſont point* PORTE' *les Calviniſtes, pour établir leur nouvelle religion, & quelle réputation ne s'eſt point* FAIT *le Prince qui les a diſſipés ?* Il eſt mieux en général de mettre le Nominatif avant ces ſortes de Verbes.

La *ſeconde exception* convient aux Verbes réciproques directs & indirects. *Les Amazones ſe ſont* RENDU *célebres par leur courage dans la guerre. Les premiers Croiſés n'ont tenté la conquête de la Terre Sainte, que parce qu'ils ſe la ſont* FIGURE' *plus aiſée qu'elle n'étoit.*

La *troiſiéme exception* convient aux Verbes réciproques directs & indirects. *Les troupes de Charles VII. n'auroient pas*

empêché la prise d'Orleans, si elles ne se fussent LAISSE' *conduire par une jeune fille. Nous ne devons point passer de jour, sans donner quelque tems à la science que nous nous sommes* PROPOSE' *d'étudier.*

La *quatriéme exception* ne convient ni aux Verbes réciproques directs, ni aux indirects, parce qu'il ne peuvent jamais s'employer impersonnellement, comme les Verbes qui prennent l'auxiliaire *avoir.*

Presque tous les Grammairiens s'accordent sur les quatre regles générales que l'on vient d'établir. Mais il y a du partage entre eux au sujet des exceptions. Nous nous sommes conformés au sentiment de Regnier Desmarais, comme à celui qui doit être d'une plus grande autorité pour ce qui regarde les difficultés de notre Langue.

Orthographe des Adverbes, Prépositions & Interjections.

D. *Avez-vous des regles générales à donner sur l'Orthographe de chacune de ces trois Parties du discours ?*

R. Non. On n'en peut donner que sur un certain nombre d'Adverbes ; & il est nécessaire de recourir à l'usage & aux livres, pour savoir comment s'écrivent les autres Adverbes, les Prépositions & les Interjections.

D. *Quels ſont les Adverbes dont l'Orthographe eſt réguliere ?*

R. Ce ſont preſque tous les Adverbes de maniere, dérivés des Noms adjectifs, & dont nous avons parlé page 178.

D. *En quoi conſiſtent ces regles ?*

R. Elles regardent la terminaiſon & la formation de ces Adverbes.

D. *Comment ſe terminent-ils ?*

R. Ils ſe terminent toujours & s'écrivent par MENT : comme ſage*ment*, conſtam*ment*, ardem*ment*, modér*ément*, poli*ment*, due*ment*, &c.

D. *Quelles regles ſuivez-vous pour les former ?*

R. La regle générale eſt d'ajouter MENT au féminin ſingulier des Noms adjectifs. Ainſi de *grande* féminin de *grand*, on fait *grande*ment: de *douce* féminin de *doux*, on fait *douce*ment: de *nouvelle*, *nouvelle*ment: de *certaine*, *certaine*ment: de *ſage*, *ſage*ment: d'*agréable*, *agréable*ment, &c.

L'*E*, qui précede la ſyllable *ment*, eſt toujours muet dans ces Adverbes, hormis dans *aveuglément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *impunément*, *préciſément*, *profondément*, & quelques autres où cet *é* eſt fermé.

Exceptions.

1°. Les Noms adjectifs terminés en *ant* & en *ent*, forment leurs adjectifs par le changement des deux dernieres lettres *nt* en *mment* avec deux *mm*. Ainsi de *vaillant*, on fait *vaillamment* : de *diligent*, *diligemment*, &c. excepté *lent* & *présent*, qui suivant la regle générale font *lentement*, *présentement*.

2°. Quand les Noms adjectifs finissent au masculin par un *é* fermé, il ne faut qu'y ajouter *ment* pour en former l'Adverbe. Ainsi d'*aisé*, on fait *aisément* : de *modéré*, *modérément* : de *sensé*, *sensément*, &c. & dans tous ces Adverbes, l'*é* qui précede *ment* reste fermé avec l'accent aigu (´).

3°. Il en est de même des Noms adjectifs dont les masculins sont terminés en *i* & en *u* ; comme *infini*, *infiniment* : *poli*, *poliment* : *absolu*, *absolument* : *ingenu*, *ingenument*.

On écrit pourtant encore, suivant la regle générale, *gaiement*, *vraiement*, *duement*, *nuement*, *cruement*.

Observations sur l'Orthographe de quelques mots, & sur l'usage de quelques lettres.

D. *Que vous reste-t-il à dire sur l'Orthographe ?* R.

R. Il me reſte à parler de quelques mots & de quelques lettres dont on ſe ſert fort ordinairement, & ſur leſquels il eſt important d'avoir des regles ſûres. Les voici.

La ou *là.*

La s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt Article ou Pronom conjonctif : comme quand je dis, La *terre ne produiroit rien, ſi elle n'étoit échauffée par les rayons du ſoleil, & humectée par les eaux de* la *pluie, qui* la *diſpoſent à pouſſer au dehors les plantes dont elle a reçu* la *ſemence.*

Là s'écrit toujours avec l'accent grave, quand il eſt employé comme Adverbe de lieu, ou qu'étant à la ſuite d'un Pronom démonſtratif, il ſert à montrer & à déſigner quelque objet. Ainſi on écrit, *Que faites-vous* là ? c'eſt-à-dire, *dans ce lieu. Allez*-là, c'eſt-à-dire, *en ce lieu. Partez de* là, c'eſt-à-dire, *de ce lieu.* On écrit de même, *celui*-là, *celle*-là, *cet homme*-là, *cette femme*-là, &c.

Du ou *dû.*

Du s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt Article, & il prend l'accent circonflexe, quand il eſt *Participe paſſif* du Verbe *devoir*, par où on le diſtingue de l'Article. Ainſi on écrit, *Les Romains n'a-*

voient point l'uſage du *verre pour les fenêtres, ni* du *linge pour les chemiſes, ni* du *papier pour l'écriture.* Mais il faut écrire, *Vous auriez* dû *renoncer plutôt au jeu & à la mauvaiſe compagnie. Rendons à Dieu l'hommage qui lui eſt* dû.

Des ou *dès.*

Des s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt Article : mais il prend l'accent grave, & ſe prononce même plus ouvert, quand il eſt *Prépoſition* ou *Conjonction de tems.* Ainſi on écrit, *La commodité* des *étriers pour monter à cheval étoit ignorée* des *anciens.* Au lieu qu'il faut écrire, *Un jeune homme ſtudieux doit ſe lever* dès *le point du jour. Quintius Cincinnatus reprit la charue*, dès *qu'il eût quitté la Dictature.*

A ou *à.*

A feſant ſeul un mot, s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt *troiſiéme perſonne du ſingulier du Préſent de l'Indicatif* du Verbe *avoir*, & avec l'accent grave, quand il eſt Article, comme on le voit dans ces phraſes : *Il y* a *moins de gloire* à *vaincre un ennemi, qu'*à *lui pardonner quand on l'*a *vaincu. C'eſt* à *la Bouſſole que nous ſommes redevables de la découverte que l'on* a *faite d'un nouveau monde.*

Ce, ces ou *ſe, ſes.*

Ce par un *c* eſt Pronom démonſtratif, toujours joint au Nom de la choſe qu'il ſert à indiquer; & *ſe* par une *ſ* eſt Pronom conjonctif, toujours joint à un Verbe: comme on le voit dans cette phraſe, *Croiriez-vous que* ce *papier ſur lequel vous écrivez*, ſe *fait avec les chifons de linge qu'on ramaſſe dans les rues?*

Ces par un *c* eſt le plurier de *ce*, Pronom démonſtratif. *Ses* par une *ſ* eſt le plurier de *ſon* ou *ſa*, Pronoms poſſeſſifs, toujours joints à un Nom, pour marquer la poſſeſſion de la choſe exprimée par ce Nom: comme dans cette phraſe, *Que ſont devenus* ces *fameux conquérants que l'homme aveuglé mettoit au nombre de* ſes *Dieux?*

Leur.

Leur eſt indéclinabe, & ne prend jamais d'*s* à la fin, quand il eſt Pronom conjonctif, c'eſt-à-dire, quand il eſt joint à un Verbe, & qu'il peut ſe tourner par *à eux* ou *à elles*: au lieu que *leurs* avec une *s* eſt toujours plurier de *leur* Pronom poſſeſſif abſolu ou relatif, comme dans cette phraſe, *Quand je vois les oiſeaux former* leurs *nids avec tant d'art & d'adreſſe, je demande quel maître* leur *a appris les mathématiques & l'architecture.*

Mes & *mais.*

Mes eſt le plurier des Pronoms poſſeſſifs *mon* ou *ma*. *Mais*, qui ſe prononce plus ouvert que *mes*, eſt Conjonction adverſative. Exemple, Mes *livres m'auroient déſennuyé dans ma ſolitude*: mais *on a eu la dureté de me les enlever.*

Dont ou *donc.*

On écrit *dont* avec un *t*, quand il eſt Pronom relatif, c'eſt-à-dire, quand il ſe rapporte à quelque Nom qui eſt auparavant, & qu'on peut le tourner par *duquel*, *de laquelle*, *deſquels* ou *deſquelles*; & on écrit *donc* avec un *c*, quand il eſt Conjonction concluſive, & qu'on s'en ſert pour tirer une conſéquence: comme dans cette phraſe, *Tous les biens & tous les avantages* dont *nous jouiſſons ſur la terre viennent de Dieu; nous devons* donc *lui en rendre de continuelles actions de graces.*

Quand ou *quant.*

Quand avec un *d* eſt une Conjonction qui marque quelque circonſtance de tems, & *quant* avec un *t* eſt une Prépoſition qui gouverne le Datif, & qui peut ſe tourner par, *pour ce qui regarde*: comme dans cette phraſe, Quant *au genre de vie que vous devez embraſſer, ne vous y dé-*

terminez que quand *vous vous ſerez bien examiné, & que vous aurez conſulté un Directeur prudent & ſage.*

Sur ou *ſûr.*

Sur s'écrit ſans accent, quand il eſt Prépoſition, & avec l'accent circonflexe, quand il eſt adjectif, & qu'il ſignifie la même choſe qu'*aſſuré*. Exemples, *Pour peu que vous vouliez faire réflexion* ſur *l'inſtabilité des choſes d'ici-bas, je ſuis* ſûr *que vous vous tournerez vers le ſeul bien réel & ſolide, qui eſt Dieu.*

Ou & *où.*

Ou s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt Conjonction disjonctive, c'eſt-à-dire, qu'il marque diſtinction, choix, ou alternative : comme quand on dit, *Tout nombre eſt pair* ou *impair. Toute ſubſtance eſt ſpirituelle* ou *materielle.* Ou *changez de conduite*, ou *ne paroiſſez plus devant vos amis.*

Où s'écrit avec l'accent grave en deux occaſions.

1°. Quand il eſt Adverbe de lieu. *Où allez-vous? Dites-moi* où *vous demeurez, d'*où *vous venez, & par* où *vous avez paſſé. Remarquez l'endroit* où *nous en ſommes*, &c.

2°. Quand il eſt mis pour les Pronoms

relatifs *lequel* ou *laquelle*, tant au singulier qu'au plurier. Exemples. *La haine & la flatterie ſont les écueils* où *la vérité fait naufrage*, c'eſt-à-dire, *contre leſquels*. *Quels ſont les principes d'*où *vous tirez cette conſéquence ?* c'eſt-à dire, *deſquels*.

Quelque, tout & même.

Ces trois mots ſont le plus ordinairement employés comme adjectifs déclinables, & prennent une *s* au plurier ; quelquefois auſſi ils ſont employés comme adverbes indéclinables, & ne prennent point d'*s*, quoique joints à des Noms pluriers. Nous dirons ſeulement dans quels cas ils ſont indéclinables.

1°. *Quelque* eſt indéclinable, toutes les fois qu'il précede un adjectif qui n'eſt pas immédiatement ſuivi de ſon ſubſtantif ; c'eſt-à-dire, lorſque ce ſubſtantif ſe trouve avant *quelque*, ou qu'étant après l'adjectif, il en eſt ſéparé par la Conjonction *que* & par le Verbe *être*. Exemples. *Avec le tems & la patience, on apprivoiſe les animaux*, quelque *féroces qu'ils puiſſent être*. Quelque *éloignées que ſoient les planetes de la terre, on en meſure la diſtance par les calculs aſtronomiques*.

Il eſt encore indéclinable, quand il ſignifie *environ*. Exemple. *Il y a* quelque *trois cents ans que l'Imprimerie a été trou-*

vée, c'eſt-à-dire, *il y a* environ *trois cents ans.*

2°. Quand *tout* eſt devant un Nom adjectif ou conſidéré comme tel, ſuivi de la Conjonction *que ;*

Si cet adjectif eſt maſculin, *tout* eſt indéclinable. Ainſi il faut écrire, *Les anciens philoſophes* tout *éclairés qu'ils étoient, ignoroient les véritables cauſes de bien des effets naturels.*

Si cet adjectif eſt féminin, & qu'il ſoit au ſingulier, ou qu'étant au plurier, il commence par une conſonne, alors *tout* eſt déclinable, & on écrit, Toute *agréable &* toute *belle que ſoit la campagne, on s'y ennuie, ſi on n'y trouve compagnie ou des livres. Il y a eu des jeunes gens qui ont entendu d'eux-mêmes les propoſitions d'Euclide*, toutes *difficiles qu'elles ſont.*

Si cet adjectif eſt féminin au plurier, & qu'il commence par une voyelle, *tout* redevient indéclinable. Ainſi il faut écrire, *La mere, la femme & les filles de Darius*, tout *affligées* & tout *abattues qu'elles étoient, ne purent s'empêcher d'admirer la généroſité d'Alexandre.*

Ces mêmes regles conviennent à *tout*, lorſqu'il eſt pris dans la ſignification d'*entierement. Ils ſont* tout *réſolus de n'y plus retourner. Elle eſt toute conſolée*, ou *elles ſont* toutes *conſolées de leur perte. A ces mots, elles demeurerent* tout *interdites.*

3°. *Même* eſt toujours déclinable, quand il eſt précédé de l'Article défini. *Le* même *auteur*. *Les* mêmes *livres*. Mais étant immédiatement après un Nom ſubſtantif ou un Pronom, il n'eſt indéclinable que quand il eſt employé dans le ſens des Adverbes *auſſi*, *de plus*, ou *en outre*; & on connoît qu'il a cette ſignification, lorſque ſans altérer le ſens de la phraſe, on peut le tranſpoſer avec la Conjonction *&*, avant le Nom ou Pronom. Ainſi on écrit, *Les Egyptiens reconnoiſſoient pour Dieux, des animaux, des reptiles, des plantes* même, c'eſt-à-dire, *&* même *des plantes*.

Quand *même* précede un Nom, ou qu'il eſt joint avec quelque Verbe, il eſt toujours Adverbe & par conſéquent indéclinable.

De la lettre h.

Quelques Grammairiens prétendent que quand l'*h* marque une aſpiration, elle eſt une véritable conſonne, parce que, comme les conſonnes, elle ajoute quelque choſe au ſon ſimple des voyelles, en les feſant prononcer avec une modification particuliere, qui conſiſte dans un mouvement ou dans un effort du goſier : comme quand on dit, *Le héros, la harpie, le henniſſement*, &c.

Mais ce qu'ajoute l'*h* au ſon ſimple des voyelles ne les feſant pas prononcer avec une articulation ſenſible & marquée, comme quand elles ſont jointes aux autres conſonnes, mais ſeulement avec un peu plus de force que ſi elles étoient ſans aſpiration; on a cru pouvoir dire, ſans prétendre condamner le ſentiment oppoſé, que l'*h* étoit moins une lettre qu'une marque d'aſpiration.

Quand l'*h* eſt précédée d'un *c*, elle ſert à lui donner en françois un ſon particulier que l'on reconnoîtra dans ces mots, *chaleur*, *chevre*, *cheval*, *chimere*, *choſe*, *chûte*. Excepté dans quelques mots dérivés du Grec, où le *ch* répréſentant le χ de cette Langue, en conſerve le ſon dur & ſemblable à celui du *k*: comme, *écho*, *méchanique*, &c.

H, à la ſuite d'un *p*, lui donne ſans exception le ſon de l'*f*, & ces deux lettres répréſentent dans tous les mots où elles ſont employées le φ des Grecs qui répond à notre *f*: comme dans ces mots, *triomphe*, *philoſophie*, *phraſe*, &c.

Quand l'*h* eſt précédée d'un *r*, d'un *t*, ou d'un autre conſonne, elle n'en change point le ſon & n'y ajoute rien. Elle marque ſeulement l'étymologie grecque: comme dans *rhétorique*, *méthode*, *arithmétique*, &c.

Ce ſeroit une faute eſſentielle contre l'Orthographe, de ſupprimer l'*h* dans les mots qui la prennent au commencement, ſoit qu'elle s'y aſpire ou non ; & d'écrire par un *f* les mots qui doivent s'écrire par *ph* : l'uſage ne le ſouffre pas. Ainſi il faut écrire *l'honneur* & non *l'onneur*. *La philoſophie* & non *la filoſofie*.

A l'égard des autres mots où l'*h* ſe met après l'*r*, le *t*, le *c*, ou autres lettres par la ſeule raiſon de l'étymologie, & ſans changer le ſon de la lettre ; comme cette raiſon d'étymologie n'eſt connue que de peu de perſonnes ; ce ne ſeroit pas une faute conſidérable d'omettre l'*h*, à moins que ce ne fût dans des mots d'un uſage très-fréquent : comme dans JESUS-CHRIST, *Chrétien*, *Catholique*, &c. De bons auteurs même la retranchent ſouvent de bien des mots où elle devroit être, & écrivent, *trône*, *téatre*, *métode*, *mécanique*, &c. au lieu de *thrône*, *théatre*, *méthode*, *méchanique*, &c.

*De l'*j *& de l'*v *conſonnes diſtingués de l'*i *& de l'*u *voyelles.*

La prononciation de l'*j* conſonne avant les cinq voyelles eſt ſemblable à celle du *g* avant *e* & *i* : comme dans ces mots, *jardin*, *Jéruſalem*, *j'ignore*, *j'ordonne*, *jumeau*.

Celle de l'*v* conſonne ſe reconnoit dans les mots, *vanité*, *vérité*, *ville*, *volage*, *vu*.

L'*i* & l'*u* voyelles au contraire ſe prononcent avec le ſon ſimple des voyelles, comme dans le mot *puni*.

Comme l'*j* & l'*v* conſonnes ſe prononcent trés-différemment de l'*i* & de l'*u* voyelles, ils doivent auſſi s'écrire avec des caracteres tout différents, & c'eſt à quoi on manque trés-ordinairement. L'*j* conſonne doit toujours être allongé par en bas : l'*v* conſonne eſt pointu ; & quand ils ſont voyelles, ils s'écrivent ainſi, *i*, *u*.

*De l'*y *grec.*

L'*y* grec n'a par lui même en françois d'autre ſon que celui de l'*i* ſimple, comme nous l'avons dit page 5.

Les Romains l'ont introduit dans leur langue pour exprimer en certains mots l'*upſilon* des Grecs (υ), & le prononçoient comme eux, c'eſt-à-dire, comme nous prononçons notre *u* voyelle ; au lieu qu'ils donnoient à leur *u* ordinaire le ſon de notre *ou*.

On l'a conſervé en françois par raiſon d'étymologie, dans les mots dérivés du grec, où il tient la place de l'*upſilon* : comme dans *ſynode*, *myſtere*, &c. Mais

au lieu de lui laiſſer le ſon de l'*u*, on lui a donné celui de l'*i* : en ſorte qu'en l'approchant de ſon origine par le caractere, on l'en a éloigné par la prononciation.

On lui a enſuite fait prendre ſans aucun fondement, la place de l'*i* ſimple à la fin d'un grand nombre de mots ; comme de *fourmy*, *luy*, *celuy*, *eſſay*, *Roy*, *loy*, *j'ay*, *j'aimay*, &c.

Le meilleur uſage qu'on en ait fait, a été de l'employer dans les mots où il a le ſon de deux *ii* voyelles, comme dans *frayeur*, *crayon*, *moyen*, &c.

Il y a apparence que les deux *ii* s'écrivoient autrefois dans ces mots, & que le dernier ayant été allongé de cette ſorte, *ij*, afin qu'on les diſtinguât de l'*ü* avec deux points, on les a enſuite transformés en *y*.

Comme il n'y a guere que les gens de lettres qui puiſſent ſavoir par la connoiſſance de la Langue Grecque, en quelles occaſions il convient de ſe ſervir de l'*y* grec, plutôt que de l'*i* ſimple ; que d'un autre côté l'*y* ayant un ſon bien différent de celui de l'*upſilon* grec, il n'en rappelle qu'imparfaitement l'étymologie ; il ſemble que ce ne ſeroit pas abſolument pécher contre l'Orthographe que d'employer l'*i* ſimple dans les mots dérivés du Grec, ſans avoir égard à leur origi-

ne, l'uſage en étant ſur tout autoriſé, comme il l'eſt, par un grand nombre de bons écrivains.

Mais quand il s'agit d'exprimer le ſon de deux *ii* voyelles, on peut alors ſe ſervir utilement de l'*y* grec: c'eſt un emploi qui lui eſt propre & particulier. En voici la regle.

On ſe ſert toujours de l'*y* grec pour exprimer le ſon de deux *ii* dont le premier fait partie de la ſyllabe précédente, & le ſecond entre dans la ſyllabe qui ſuit. Ainſi il faut écrire *payeur*, *joyeux voyons*, *pays*, *payſan*, &c. qui ſe prononcent comme s'il y avoit *pai-ieur*, *joi-ieux*, *voi-ions*, *pai-is*, *pai-iſan*; mais on écrira ſans *y* grec, *païen*, *faïance*, *caïer*, *aïeul*, &c. parcequ'on n'entend dans ces mots que le ſon d'un *i*, *pa-ien*, *fa-iance*, *ca-ier*, *a-ieul*, &c.

Il y a quelques mots où l'on entend le ſon de trois *i* & où par conſéquent il convient d'ajouter un *i* ſimple à la ſuite de l'*y* grec. Ces mots ſont les premieres & ſecondes perſonnes du plurier de l'Imparfait de l'Indicatif, & du Préſent du Subjonctif des Verbes qui ont un *y* grec avant la terminaiſon *ant* du Participe actif.

Suivant la regle que nous avons donnée page 125, les premieres & ſecondes

perſonnes du plurier de l'Imparfait de l'Indicatif & du Préſent du Subjonctif ſe forment du Participe actif, en changeant *ant* en *ions* & en *iez* : par conſéquent de *payant* on fait *nous payions, vous payiez, que nous payions, que vous payiez*; de *voyant, nous voyions, vous voyiez, que nous voyions, que vous voyiez*; d'*employant, nous employions, vous employiez, que nous employions, que vous employiez*, &c.

On conſerve encore aſſez communément l'*y* grec dans les mots *yeux, yvre* & *yvoire*, où on l'a mis ſans doute dans le tems que l'*i* & l'*u* conſonnes ou voyelles s'écrivoient avec les mêmes caracteres, & pour empêcher que l'on ne prononçât *jeux, jure, juoire*.

L'*y* grec fait quelquefois ſeul un mot, quand il eſt ou Pronom conjonctif, *ne vous y fiez pas*, ou adverbe de lieu, *nous y courons*, ou qu'il rend impersonnel le Verbe *avoir, il y a ſujet de croire*.

Du z.

Nous ne parlerons que de ſon uſage : quand il eſt à la fin des mots.

Le z à la fin des mots donne à l'*e* qui le précede ordinairement, le ſon de l'*é* fermé, comme dans *chantez, liſez, finiſſez*, &c.

C'eſt pourquoi bien des auteurs l'em-

ploient au plurier des Noms tant ſubſtantifs qu'adjectifs, qui ont leur ſingulier terminé en *é* comme *la bonté*, *les bontez*. *L'amitié*, *les amitiez*. *L'homme ſenſé*, *les hommes ſenſez*, &c.

D'autres au lieu du *z* terminent les mêmes pluriers par une *s* en laiſſant l'accent aigu ſur *l'é*, & écrivent *bontés*, *amitiés*, *ſenſés*. &c.

Ces deux Orthographes ſont bonnes & également autoriſées par l'uſage.

Nous nous ſommes déterminés pour la derniere, parce qu'elle eſt plus conforme à la regle générale que nous avons ci-devant établie pour la formation des pluriers, en ajoutant ſeulement une *s* au ſingulier; & nous ne feſons ſervir le *z* que pour caractériſer dans les Verbes les ſecondes perſonnes du plurier, dont les terminaiſons ont le ſon de l'*é* fermé; comme, *Vous aimez. Vous donniez. Vous finiriez. Vous avez reçu. Vous auriez permis*, &c.

Il y a quelques mots à la fin deſquels l'uſage a conſervé le *z*, comme, *le nez*, *chez*, *aſſez*, &c.

Lettres doubles.

Il entre dans beaucoup de mots françois, des conſonnes doubles qui ne ſe prononcent pas autrement que ſi elles étoient ſimples. *Appeller* par exemple ſe

prononce comm *apeler* ; & ainſi des autres.

La plupart de ces conſonnes ſe ſont conſervées doubles dans notre Langue, parce qu'elles le ſont dans les mots latins d'où elles tirent leur origine. *Approuver*, *offrir*, viennent des mots latins *approbare*, *offerre*. D'autres ſe redoublent ſans aucune raiſon d'étymologie : comme dans *combattre*, *donner*, *perſonne*, &c.

L'uſage eſt partagé ſur cette partie de l'Orthographe Françoiſe. Parmi les auteurs, il y en a qui conſervent encore toutes les lettres doubles, d'autres les ont toutes ſupprimées, d'autres n'ont ſupprimé qu'une partie de celles qui n'ont point d'étymologie, ou qui ſont même contraires à l'étymologie latine.

Ceux qui conſervent toutes les lettres doubles, le font pour ne pas laiſſer perdre de vue les origines de notre Langue, & pour ne rien changer à l'ancien uſage. Ceux qui les ſupprimẽt toutes, voudroient rapprocher l'Orthographe de la prononciation, & la rendre plus facile aux étrangers. Enfin l'intention de ceux qui n'en ſupprimẽt qu'une partie, eſt en conſervant la trace des étymologies, de débaraſſer notre Orthographe d'un grand nombre de lettres doubles dont l'uſage n'a aucun fondement ſolide.

Chacune de ces trois manieres d'écrire a ſes partiſans. La premiere cependant nous a paru la plus autoriſée juſqu'ici, & la plus généralement ſuivie ; & nous avons cru devoir nous y conformer, à l'exception de quelques mots que nous avons hazardé d'écrire ſans lettres doubles : comme *je pourai*, *il a falu*, *conclure*, *clore*, & quelques autres, au lieu de *je pourrai*, *il a fallu conclurre*, *clorre*, parce que nous n'avons trouvé dans cette Orthographe, rien de contraire à l'étymologie, ni à la prononciation.

Nous avons retranché le *ç* de *ſçavoir*, parce qu'aprés de bons auteurs, nous croyons qu'il vient plutôt de *ſapere* que de *ſcire*.

Au reſte l'uſage eſt l'arbitre ſouverain de l'Orthographe, auſſi-bien que du langage. Il ſemble tous les jours ſe déclarer de plus en plus contre les lettres doubles ; & s'il vient enfin, comme il poura arriver, à les proſcrire abſolument, toutes les raiſons d'étymologie ne feront pas capables de les rappeller.

ſ retranchée.

Malgré toutes les oppoſitions de beaucoup d'habiles gens, & de l'Academie elle-même, l'uſage eſt venu à bout de faire ſupprimer généralement la lettre *ſ*

du milieu des mots où elle ne ſe prononce pas, ſans aucun égard pour ſon étymologie. Ainſi on écrit maintenant *maître*, *honnête*, *j'étois*, *écrire*, *répondre*, &c. Au lieu de *maiſtre*, *honneſte*, *j'eſtois*, *eſcrire*, *reſpondre*, & on n'admet l'*ſ* au milieu des mots, que quand elle s'y prononce : comme dans *eſprit*, *eſtime*, *eſpérance*, *proteſtation*, &c.

Lettres majuſcules ou *capitales.*

C'eſt ainſi qu'on appelle les grandes lettres.

Elles ſe mettent toujours au commencement des Noms propres de *Dieu*, d'*Anges*, d'*hommes*, de *Royaumes*, *Provinces*, *Villes*, *Bourgs*, *Villages*, *Châteaux*, *Mers*, *Fleuves* & *Rivieres*.

Les noms de dignités & de qualités s'écrivent auſſi avec des majuſcules, quand on en fait l'application à quelque ſujet particulier : comme quand on dit *le Roi*, c'eſt-à-dire, *le Roi de France*, *l'Empereur de la Chine*, *le Duc d'Orleans*, *le Prince de Conti*, *le Comte de Toulouſe*, &c. Mais ſi ces mêmes noms de dignités & de qualités, ſont pris dans un ſens général, & ſans aucune attribution particuliere, on les écrit alors avec les lettres ordinaires : comme on le voit dans ces phraſes. *Un roi ſage & pieux fait le bon-*

heur de ſes ſujets. La mort n'épargne pas plus les empereurs ni les princes, que les autres hommes.

Les majuſcules ſe mettent encore au commencement des noms de Tribunaux & de Juriſdictions: comme *le Parlement, le Préſidial*, &c.

Au commencement des noms de Sciences, d'Arts & de Profeſſions, quand elles ſont le principal ſujet du diſcours.

Enfin au commencement du premier mot d'un diſcours, d'une phraſe, & d'un vers, pour y mettre plus de diſtinction & de netteté.

A linea.

On appelle écrire *à linea*, recommencer une nouvelle ligne, quoique la précédente ne ſoit pas entierement remplie.

On doit le faire toutes les fois que ce que l'on a à écrire, n'a pas une liaiſon prochaine & immédiate avec ce que l'on a déja écrit: comme on peut le reconnoître dans tous les *à linea* de cet Ouvrage.

ARTICLE II.

Des Accents.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Accent ?

R. J'entends une certaine marque qu'on met ſur les voyelles ou ſur les ſyllabes, pour les faire prononcer d'un ton plus fort ou plus foible, & pour marquer les diverſes inflexions de la voix.

D. *Combien y a-t-il de ſortes d'*Accents ?

R. Il y en a de trois ſortes : ſavoir, l'*Accent aigu* (´), l'*Accent grave* (`) & l'*Accent circonflexe* (^).

D. *Quel eſt dans l'écriture l'uſage le plus ordinaire des* Accents ?

R. 1°. L'*Accent aigu* ſe met ſur tous les *é* fermés, ſoit au commencement, ſoit au milieu, ſoit à la fin des mots : comme dans *vérité, témérité, les amitiés, les traités*, &c.

2°. L'*Accent grave* ſe met ſur les *è* fort ouverts ſuivis d'une *s* à la fin des mots, comme dans *procès, après, auprès, dès, progrès, accès*, &c.

Il ſe met encore ſur *à* lorſqu'il eſt Article, pour le diſtinguer d'*a* Verbe ; ſur *là* Adverbe, pour le diſtinguer de *la* Article ou Pronom conjonctif ; ſur *où* Adverbe, pour le diſtinguer de *ou* Conjonction, &c.

Quelques Grammairiens veulent que

l'on mette encore l'*Accent grave* ſur les *è* ouverts au commencement & au milieu des mots, & que l'on écrive, *zèle*, *règle*, *Poète*, *rèſpècter*, *lumière*, *règne*, &c.

Mais cette pratique nous paroît également inutile & embaraſſante. Voici quelques réflexions à ce ſujet.

Les *è* ouverts ſe trouvent, ou au commencement d'une ſyllabe, & ſuivis d'une conſonne, comme dans *eſ-prit*; ou au milieu d'une ſyllabe, & entre deux conſonnes, comme dans *per-mis*; ou à la fin d'une ſyllabe, & précédés d'une conſonne ou d'une voyelle, comme dans *mode-le*, *lumie-re*.

Dans les deux premieres circonſtances, les *e* ſont néceſſairement ouverts à cauſe de la conſonne dont ils ſont ſuivis, & avec laquelle ils ſont liés, de ſorte qu'il ne ſeroit pas poſſible de les prononcer autrement ſans faire violence à l'uſage & au génie de notre Langue: comme on peut le reconnoître dans ces mots *ter*-raſſer, cru-*el*-lement, *reſ-pec*-table, *net*-tement, ob-*jet*, mor-*tel*, &c. Par conſéquent l'*e* étant naturellement ouvert dans ces ſyllabes, il n'a pas beſoin de l'*Accent grave*.

La maniere de prononcer l'*e* au commencement ou au milieu d'une ſyllabe, eſt tellement dépendante de la conſon-

ne ſuivante, qu'il eſt plus ou moins ouvert, à proportion que cette conſonne demande une ouverture de bouche plus ou moins grande: & c'eſt par cette raiſon que dans *imperceptible*, *per* ſe prononce plus ouvert que *cep*.

Les ſeules conſonnes *m* & *n*, au lieu de faire prononcer ouvert l'*e* qui les précede dans une ſyllabe, lui donnent le ſon d'un *a* ou d'un *e* nazal: comme dans ces mots, *en*-tête-*ment*, *en*-nemi, *em*-ploi, *em*-porte-*ment*, &c.

Il y a néanmoins quelques mots que l'uſage apprendra où l'*e* ſe prononce muet, quoique ſuivi de deux conſonnes, comme *appeller*, *reſſentir*, *ſe reſſouvenir*, &c. Mais alors les deux conſonnes doivent être regardées comme une ſeule, & comme n'ayant aucune liaiſon avec l'*e* qui les précede, *appe-ler*, *re-ſentir*, *ſe re-ſouvenir*.

Tout ce que l'on vient de dire doit auſſi s'appliquer à l'*e* qui ſe trouve dans la derniere ſyllabe d'un mot, lorſqu'il ſe joint dans la prononciation avec la conſonne qui le ſuit: comme à la fin des mots, *avec*, *relief*, *éternel*, *hiver*, *ſujet*, &c. Et s'il n'eſt point ouvert dans ces mots, *bled*, *clef*, *aimer*, *olivier*, *hommes*, &c. c'eſt qu'il n'emprunte rien du ſon des conſonnes dont il eſt ſuivi.

Dans *aimer* & dans tous les Infinitifs de la premiere conjugaiſon, l'*e* fermé devient ouvert, lorſque l'Infinitif eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, parce qu'alors l'*r* ſe prononçant, il change naturellement la prononciation de l'*e* qui le précede. Ainſi l'*e* de l'Infinitif *aimer* eſt fermé dans *aimer la lecture*, & il eſt ouvert dans *aimer à lire*.

Dans les monoſyllabes, c'eſt-à-dire, dans les mots d'une ſyllabe, l'*e* ſuivi d'une *s* eſt toujours ouvert, *les*, *dés*, *mes*, *tes*, *ſes*, *ces*. On met l'*Accent* grave ſur *dès*, *près*, *très*, Adverbes, parce que l'*e* s'y prononce plus ouvert que dans les monoſyllabes précédents.

A l'égard de l'*e* dans la troiſiéme circonſtance, c'eſt-à-dire, lorſqu'il eſt à la fin d'une ſyllabe, & précédé d'une conſonne ou d'une voyelle, on peut avancer comme une regle générale, qu'il eſt toujours ouvert quand la ſyllabe qu'il termine, eſt la pénultiéme ou l'avant-derniere d'un mot, & que la derniere finit par un *e* muet, ſoit que cet *e* muet ſoit ſuivi d'une *s*, comme dans les pluriers des Noms, ou des deux lettres *nt*, comme dans les pluriers des Verbes. Ainſi on prononcera l'*e* ouvert dans les pénultié-

mes ſyllabes des mots, *Eſpece*, *ſiecle*, *remedes*, *regle*, *collegues*, *parallele*, *phénomenes*, *caractere*, *carriere*, *planetes*, *éleve*, *ils poſſedent*, *ils chancelent*, *ils conſiderent*, *ils interpretent*, *ils élevent*, &c.

Si cette regle générale a des exceptions, ce ne peut être que dans quelques mots en *ege*, comme *collége*, *piége*, *ſiége*, &c. où l'on prononce aſſez ordinairement l'*e* penultieme comme un *é* fermé.

Cette regle générale paroît fondée dans la nature même de la langue. Comme les *e* muets qui ſont à la fin des mots, n'ont qu'une chûte ſourde qui fait baiſſer & précipiter en quelque ſorte le ton de la voix, il eſt naturel qu'elle ſe releve & ſe ſoutienne davantage ſur la ſyllabe précédente, pour regagner d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Or la voix ne peut guere appuyer ſur l'*e* qu'en lui donnant un ſon ouvert; par conſéquent c'eſt une eſpece de néceſſité que l'*e* ſoit ouvert dans la pénultiéme ſyllabe des mots qui finiſſent par un *e* muet. On auroit même de la peine à l'y prononcer autrement, & l'*e* fermé ou muet ne rendroit en cette occaſion qu'un ſon déſagréable & forcé.

Cette prononciation de l'*e* ouvert eſt ſi naturelle & ſi propre à la Langue Françoiſe, que les *e* muets dans la pénultiéme

me de pluſieurs Verbes deviennent ouverts, lorſque la derniere ſyllabe prend l'*e* muet. Ainſi on prononce avec l'*e* muet, *jetter*, *acheter*, *mener*, *appeller*; mais il faut prononcer avec l'*é* ouvert, *je jette*, *j'achete*, *je mene*, *j'appelle*.

En général les *e* qui terminent d'autres ſyllabes que la pénultiéme, ou qui terminent la pénultiéme dans les mots dont la derniere ne finit pas par un *e* muet, ſont fermés ou muets, & prennent toujours l'*Accent aigu*, s'ils ſont fermés, pour les diſtinguer des *e* muets: comme dans ces mots, *Répondre*, *deſir*, *détour*, *retenir*, *méconnoître*, *reconnoître*, *répétition*, *ſéjour*, *mouvement*, *ſéparément*, &c.

Il eſt aiſé de conclure de tout ce qu'on vient de dire, qu'à l'exception de quelques mots, les *e* ouverts n'ont pas beſoin d'être marqués de l'*Accent grave*; puiſque ce ſon leur eſt naturel dans les endroits où ils ſont employés, & qu'on ne pouroit les prononcer autrement, ſans forcer l'uſage de la Langue.

3°. L'*Accent circonflexe* ne ſe met & ne doit ſe mettre, comme nous l'avons dit page 4, que ſur les voyelles longues tant au milieu qu'à la fin des mots; comme dans *empêchement*, *entêtement*, *problême*, *ſuprême*, *côte*, *gîte*, *flûte*, *dépôt*, *auſſi-tôt*, *tantôt*, *arrêt*, *interêt*, &c.

N

Lorſque l'*e* eſt long, il eſt preſque toujours très-ouvert, comme on le reconnoîtra dans les mots précédents : mais il n'eſt long & il ne prend l'*Acccent circonflexe* au milieu des mots, que quand il eſt à la fin d'une ſyllabe, & que ce n'eſt pas la conſonne ſuivante qui le fait prononcer très-ouvert. Ainſi il ne prend point l'*Accent circonflexe*, dans *vertu*, *permis*, *guerrier*, &c. parce qu'il n'y eſt pas long, quoique très-ouvert.

Bien des gens croient que l'*Accent circonflexe* eſt mis ſimplement pour marquer quelque lettre ſupprimée, & qu'on ne l'emploie par exemple dans *honnête*, que parce qu'on écrivoit autrefois *honneſte*, & ſur ce principe ils écrivent encore avec l'*Accent circonflexe*, *apperçû*, *connû*, *vû*, *pû*, &c. par la ſeule raiſon que dans l'ancienne Orthographe on écrivoit *apperçeu*, *conneu*, *veu*, *peu*, &c.

Il eſt vrai que dans *honnête* & dans pluſieurs autres mots, l'*Accent circonflexe* eſt mis à la place de l'*s*; mais c'eſt ſeulement dans les ſyllabes longues, & où la lettre *s* ne ſervoit qu'à étendre le ſon de la voyelle. A l'égard des autres mots dont la nouvelle Orthographe a retranché quelques lettres, il nous paroît inutile de les remplacer par l'*Accent circonflexe*. C'eſt éviter une inutilité par

une autre. Dailleurs eſt-il bien important de ſe reſſouvenir par une marque particuliere, des lettres que l'on a ſupprimées dans pluſieurs mots? Nous penſons néanmoins qu'il eſt à propos de conſerver cet *Accent* dans certains mots pour prévenir quelque équivoque : comme dans *dû* Participe, pour le diſtinguer de *du* Article; dans *sûr* Adjectif, pour le diſtinguer de *ſur* Prépoſition, &c. Du reſte ſon emploi doit toujours être de marquer les voyelles ou ſyllabes longues.

ARTICLE III.

De la Ponctuation & de quelques figures dont on ſe ſert en écrivant.

I°. DE LA PONCTUATION.

D. QU'EST-CE *que la* Ponctuation?

R. C'eſt la maniere de marquer en écrivant, les endroits d'un diſcours, où l'on doit s'arrêter, pour en diſtinguer les parties, ou pour reprendre haleine.

D. *La* Ponctuation *eſt-elle d'un uſage fort ancien?*

R. Non. Elle étoit inconnue aux Grecs & aux Latins qui écrivoient tout de ſuite

te, & ſans aucune interruption : & elle a été introduite par les Grammairiens des derniers ſiecles, pour donner plus de clarté au diſcours.

D. *De quelles notes ou caracteres ſe ſert-on pour diſtinguer les parties du diſcours ?*

R. On ſe ſert de la *Virgule* (,) du *Point avec la virgule* (;) des *deux Points* (:) du *Point* (.) du *Point interrogatif* (?) & du *Point admiratif* (!)

D. *Que faut-il ſavoir avant que d'entrer dans l'explication de ces différents caracteres?*

R. Il faut ſavoir ce que c'eſt que *Phraſe & Période.*

Il y a de trois ſortes de *Phraſes* : ſavoir, la *Phraſe ſimple*, la *Phraſe compoſée*, & la *Phraſe complexe.*

Toute *Phraſe* (ou Propoſition) doit avoir au moins un *Sujet* & un *Attribut.*

Le *Sujet* d'une Phraſe eſt ce dont on affirme ou dont on nie quelque choſe. On l'appelle encore *Nominatif du Verbe.*

L'*Attribut* eſt ce que l'on affirme, ou ce que l'on nie du ſujet, & il eſt ordinairement exprimé par le Verbe avec ſon régime.

Ainſi dans cette phraſe, *Le ſoleil gouverne les ſaiſons : le ſoleil* eſt le ſujet dont j'affirme quelque choſe ; & *gouverne les ſaiſons*, eſt l'attribut, ou ce que j'affirme du ſoleil,

La *Phraſe ſimple* eſt celle qui n'a qu'un ſujet & qu'un attribut, ou un ſeul Nominatif & un ſeul Verbe avec ſon régime : comme, *Le ſoleil éclaire la lune.*

La *Phraſe compoſée* eſt celle qui a ou pluſieurs ſujets & un attribut, ou un ſujet & pluſieurs attributs, ou pluſieurs ſujets & pluſieurs attributs. Exemples.

La lune & les autres planetes reçoivent leur lumiere du ſoleil.

Aléxandre a été le plus généreux de tous les rois, & le vainqueur de Darius.

Ni les maiſons, ni les terres, ni les plus grands amas d'or & d'argent, ne peuvent chaſſer la fievre du corps de celui qui les poſſede, ni délivrer ſon eſprit d'inquiétude & de chagrin.

La *Phraſe complexe* eſt celle qui n'a proprement qu'un ſujet & qu'un attribut : mais dont le ſujet ou l'attribut, ou tous les deux enſemble renferment d'autres Phraſes qui les modifient, & y ajoutent quelques circonſtances.

Les Phraſes qui dépendent du ſujet ou de l'attribut, & qui les modifient en quelque maniere que ce ſoit, s'appellent *Phraſes incidentes*, & ſont ordinairement amenées dans la Phraſe principale, par des Pronoms relatifs, par des Participes, ou par des Conjonctions. Exemples.

eſpreaux. Son courſier écumant ſous un maître intrépide,
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.

liſſon. *Sous un air ſerein & tranquille, il formoit* (Louis XIV.) *ces foudres dont le bruit a retenti par tout le monde, & ceux qui grondent encore, ſur le point d'éclater.*

Les *Phraſes incidentes* qui modifient le ſujet ou l'attribut, peuvent encore être elles-mêmes modifiées par d'autres phraſes incidentes : comme quand JESUS-CHRIST dit ; *Celui qui fera la volonté de mon Pere qui eſt dans le Ciel, entrera dans le Royaume des Cieux.*

Une Phraſe peut être compoſée & complexe tout enſemble, ſi elle a pluſieurs ſujets ou pluſieurs attributs, & que ces ſujets ou ces attributs ſoient modifiés par des Phraſes incidentes. Exemple.

L'eſtime ſinguliere que fit Aléxandre le Grand des poëſies d'Homere, & les égards qu'il eut dans le ſac de la Ville de Thebes, pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guere moins acquis de réputation que toutes ſes conquêtes.

La *Période* eſt un aſſemblage de pluſieurs Phraſes ou ſimples, ou compoſées, ou complexes, dépendantes les unes des autres, & liées enſemble par des Conjonctions, pour faire un ſens complet, & ne former qu'un ſeul tout. Exemple.

Si vous êtes réſolus, Meſſieurs, *d'imiter Philippe, ce que juſqu'ici vous n'avez pas fait ; ſi chacun veut s'employer de bonne foi pour le bien public ; les riches en contribuant de leurs biens, les jeunes en prenant les armes ; enfin, pour tout dire en peu de mots, ſi vous voulez ne vous attendre qu'à vous-mêmes, & renoncer à cette pareſſe qui vous lie les mains, en vous entretenant de l'eſpérance de quelque ſecours étranger ; avec l'aide des Dieux, vous réparerez bien-tôt vos fautes & vos pertes, & vous tirerez vengeance de votre ennemi.*

Les parties qui compoſent une Phraſe ou une Période, en ſont appellées les *Membres*.

Les *Membres* d'une Phraſe ſont les Phraſes incidentes qui en modifient les ſujets & les attributs.

Les ſujets & les attributs ſimples & ſans modification, n'en ſont appellés que les *parties*, à cauſe de leur peu d'étendue.

Les *Membres* d'une Période ſont les Phraſes ou ſimples, ou compoſées, ou complexes, dont elle eſt formée.

D. *Quel eſt l'uſage de la* Virgule ?

R. On peut dire en général qu'elle s'emploie dans tous les endroits d'une période où l'on peut faire naturellement une pauſe, quoique le ſens ne ſoit pas fini, & que l'on attende encore quelque

choſe pour l'intelligence de la penſée.

C'eſt avec la Virgule que l'on diſtingue ordinairement les parties ou membres de la Phraſe, & les membres de la Période, quand elle eſt courte: comme on le voit dans ces phraſes,

Si la bonne chere & le luxe de la table peuvent procurer quelque ſolide gloire, Lucullus étoit le plus grand homme de ſon tems.

L'hiſtoire, la Géographie, le Blaſon, la Muſique, la Grammaire, ſont des ſciences & des Arts qu'il convient aux Dames d'étudier.

Boire, manger, dormir, jouer, ſe promener, ſe viſiter, ſont les occupations les plus ordinaires des perſonnes du grand monde.

Un diſcours doit être prononcé clairement, diſtinctement, noblement & vivement.

La modeſtie, qui ſemble jetter un voile ſur les plus belles actions, & qui n'eſt attentive qu'à les couvrir, ſert malgré elle à les relever davantage, & à leur donner un luſtre qui les rend plus éclatantes.

Il paroît inutile d'expliquer en détail quels ſont les endroits d'une Période où l'on peut ſe repoſer, & où par conſéquent il faut mettre la Virgule. On les connoîtra aiſément, pour peu que l'on faſſe d'attention à ce qu'on lit, ou à ce qu'on écrit.

Nous obſerverons ſeulement que les

Conjonctions *&*, *ni*, *ou*, *comme*, & quelques autres tiennent lieu de la Virgule, quand les termes qu'elles assemblent sont simples & courts : comme quand on dit, *L'exercice & la frugalité fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir ni vous parler. Il faut satisfaire à la justice de Dieu dans ce monde ou dans l'autre. J'agis comme vous me l'avez ordonné.*

Mais on met la Virgule avant ces Conjonctions, si les termes qu'elles assemblent, sont accompagnés de circonstances ou de phrases incidentes : comme quand on dit, *L'exercice que l'on prend à la chasse, & la frugalité que l'on observe dans les repas, fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir dans l'état où vous êtes, ni vous parler des risques que vous courez. Il faut satisfaire à la justice de Dieu dans ce monde, ou s'attendre à en éprouver toute la rigueur dans l'autre. J'agis dans l'affaire dont vous m'avez confié le soin, comme vous me l'avez ordonné par votre derniere lettre.*

D. *Quel est l'usage du* Point avec la virgule, *& des* deux Points ?

R. C'est en général de marquer un plus grand repos que la virgule.

1°. Le *Point avec la virgule* s'emploie ordinairement pour séparer les principaux membres d'une période, quand ils

ſont longs, & qu'ils renferment d'autres membres ou parties ſéparées par des virgules : ou pour diſtinguer certaines phraſes ajoutées aux précédentes, de maniere qu'elles ſervent à les expliquer, ou qu'elles en dépendent pour leur régime, & qu'ainſi elles en ſont comme de nouvelles parties. C'eſt ce qu'on reconnoîtra dans cette période,

Diſcours nonce M. Ra- dans cadémie nçoiſe à ception Thomas meille.

Oui, Monſieur, que l'ignorance rabaiſſe tant qu'elle voudra, l'Eloquence & la Poéſie, & traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les Etats; nous ne craindrons pas de le dire à l'avantage des Lettres & de ce Corps fameux dont vous faites maintenant partie; du moment que des eſprits ſublimes, paſſant de bien loin les bornes communes, ſe diſtinguent, s'immortaliſent par des chef-d'œuvres comme ceux de Monſieur votre frère; quelque étrange inégalité que durant leur vie la fortune mette entre eux & les plus grands héros, après leur mort cette différence ceſſe.

2°. Les *deux Points* marquent un plus grand repos que le *Point avec la virgule*, & ſervent à diſtinguer des phraſes ou membres qui ſuppoſent les premiers ſans en dépendre abſolument : en ſorte que le ſens de ce qui précede les *deux Points* eſt fini ; & que ce qu'on ajoute enſuite, n'eſt que pour l'étendre ou l'éclaircir :

C H
comme on
Roſcius
paroît ſeul
mais d'un a
qu'il paroît
Mainten
genre de ma
lorſqu'il pla
On diſtingu
ſavoir la M
Démocratie.
Il n'eſt p
fonde ordi
points avec
Les circonſ
en ſi grand
unes des au
ſible d'en
dont on p
éxacte. Ce
ſont généra
circonſtanc
ordinaires.
D. *Quel*
R. On le
d'une pério
ment fini : c'
ſuit en eſt
phraſes pré
xemples.
Nous ob

comme on le voit dans ces phraſes,

Roſcius eſt un ſi excellent acteur, qu'il paroît ſeul digne de monter ſur le théatre: mais d'un autre côté il eſt ſi homme de bien, qu'il paroît ſeul digne de n'y monter jamais.

Cic pour Q Roſcu

Maintenant Athenes paroît avoir échoué: genre de malheur commun à tous les mortels, lorſqu'il plaît ainſi au ſouverain Etre.

Dem pour C phon.

On diſtingue trois eſpeces de gouvernements: ſavoir la Monarchie, l'Ariſtocratie & la Démocratie.

Il n'eſt point étonnant que l'on confonde ordinairement l'uſage des deux points avec l'uſage d i point & virgule. Les circonſtances où on les emploie ſont en ſi grand nombre, & ſi différentes les unes des autres, qu'il eſt preſque impoſſible d'en donner des regles ſûres, & dont on puiſſe faire une application éxacte. Celles que nous avons données ſont générales, & ne renferment que les circonſtances qui nous ont paru les plus ordinaires.

D. *Quel eſt l'uſage du* Point ?

R. On le met à la fin d'une phraſe ou d'une période dont le ſens eſt abſolument fini: c'eſt-à-dire, lorſque ce qui la ſuit en eſt tout à fait indépendant: les phraſes précédentes peuvent ſervir d'exemples.

Nous obſerverons que dans le ſtile

concis & coupé, on met ſouvent les *deux Points* à la place du *Point*, parce que les phraſes étant courtes, elles ſemblent moins détachées les unes des autres. Exemple.

ic. off. . . . *Voilà Canius amoureux de la maiſon: il preſſe Pithius de la lui vendre: Pithius paroît avoir bien de la peine à s'y réſoudre: il s'en fait beaucoup prier: enfin il y conſent. Canius qui ſouhaitoit ardemment cette maiſon & qui étoit riche, l'achete tout ce que l'autre voulut, & l'achete même toute meublée. On fait le contrat: voilà l'affaire conſommée.*

D. *Où met-on les* Points interrogatifs & admiratifs?

R. 1°. Le *Point interrogatif* ſe met à la fin des phraſes qui expriment une interrogation. Exemples. *Qui fit jamais de ſi grandes choſes? Qui les dit avec plus de retenue?*

aif. Fun. M. de renne M. Flé- er.

2°. Le *Point admiratif* ſe met à la fin des phraſes qui expriment une admiration ou une exclamation. Exemples.

Qu'il eſt difficile d'être victorieux, & d'être humble tout enſemble!

aif. Fun. la Reine Anglet. M. Boſ. e. *O Mere, ô femme, ô Reine admirable & digne d'une meilleure fortune, ſi les fortunes de la terre étoient quelque choſe!*

II. Des autres figures dont on ſe ſert en écrivant.

D. *Quelles ſont les figures que l'on emploie encore en écrivant ?*

R. Ce ſont, l'*Apoſtrophe* (') le *Trait d'union* (-) les *deux Points ſur voyelle* (¨) la *Cédille* (¸) & la *Parentheſe* ( ).

D. *Quel eſt l'uſage de chacune de ces figures?*

R. I°. L'*Apoſtrophe* marque une éliſion, c'eſt-à-dire, la ſuppreſſion d'une voyelle finale, & elle ſe place au haut de la lettre qui précede la lettre ſupprimée. Ainſi on dit, l'*eſprit* au lieu de *le eſprit*.

L'éliſion d'une voyelle finale ne ſe fait ordinairement, que quand le mot ſuivant commence par une voyelle, ou par une *h* non aſpirée.

Il en faut excepter l'adjectif féminin *grande*, qui perd quelquefois l'*e* muet final, & prend une apoſtrophe à la place, avant certains ſubſtantifs, quoique ces ſubſtantifs commencent par une conſonne: comme *grand'meſſe*, *grand'chambre*, *grand'ſale*, *grand'chere*, *grand'mere*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'choſe*.

Grand'chere, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'choſe* ne s'emploient que dans le diſcours familier.

Au reſte il n'y a guere que des monoſyllabes qui prennent l'Apoſtrophe. Ce ſont,

Le, *la*, *de*, Articles ou Pronoms conjonctifs, *l'accord*, *l'harmonie*, *livre d'étude*, pour *le accord*, *la harmonie*, *livre de étude*. *Je l'aime*, pour *je le aime* ou *je la aime*.

Me, *te*, *ſe*, Pronoms conjonctifs avant les Verbes, *vous m'obligerez*, *je t'avertis*, *il s'occupe* ou *ils s'occupent*, pour *vous me obligerez*, *je te avertis*, *il ſe occupe* ou *ils ſe occupent*.

Ce, Pronom démonſtratif avant les troiſiémes perſonnes du Verbe *être*. *C'eſt la vérité*. *C'étoient de grands hommes*, pour *ce eſt la vérité*. *Ce étoient de grands hommes*.

Que, Pronom ou Conjonction. *La bataille qu'Aléxandre a gagnée* : pour *que Aléxandre*, &c. *Qu'avez-vous fait ?* pour *que avez-vous fait ? Je n'ai qu'un écu*, pour *que un écu*.

Ne, Adverbe de négation, *vous n'obéiſſez pas*, pour *vous ne obéiſſez pas*.

Si, Conjonction avant les Pronoms perſonnels *il* & *ils*. *S'il étudie* ou *s'ils étudient*, pour *ſi il étudie*, *ſi ils étudient*.

Juſque, Prépoſition. *Juſqu'à Rome*, pour *juſque à Rome*. *Juſques* avec une *s* ne s'apoſtrophe jamais : *juſques à Rome*.

Quelque avant *un*. *Quelqu'un*, pour *quelque un*.

Quoiqu'on faſſe en prononçant une éliſion de l'*e* muet final dans tous les mots, lorſque le mot ſuivant commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, on ne le retranche pas pour cela en écrivant. Ainſi on écrit *gloire immortelle*, & on prononce *gloir'immortelle*, &c.

II°. Le *Trait d'union* ſert à joindre deux mots pour les prononcer comme s'il n'y en avoit qu'un.

On le met entre le Verbe & le Pronom perſonnel, toutes les fois que le Pronom perſonnel ſe trouve après le Verbe : ce qui arrive dans pluſieurs cas.

1°. Quand la phraſe interroge, comme nous l'avons dit page 81. *Veut-il venir ? Croit-elle ſe moquer de moi ?* &c.

2°. Dans certaines phraſes où le Verbe eſt précédé des mots, *auſſi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *à peine*, &c. *Auſſi reconnut-il ſa faute. Peut-être arriverez-vous trop tard. Du moins* ou *au moins lui dirai-je ce que j'ai ſur le cœur. En vain voudroit-on m'en détourner. A peine étoient-ils revenus*, &c.

3°. Dans d'autres phraſes, où le Pronom perſonnel rejetté après le Verbe, tient lieu des Conjonctions *quoique* ou *quand même*, miſes avant le Verbe, ou marque un ſouhait. *Dût-il m'en coûter la vie* : c'eſt-à-dire, *quoiqu'il m'en dût*, ou

quand même il m'en devroit coûter la vie. Puissiez-vous réussir : c'est-à-dire, *je souhaite que vous réussissiez.*

Quand le Pronom personnel *je* est après une première personne terminée par un *e* muet, cet *e* prend l'accent aigu & se prononce comme un *é* fermé. *Dansé-je bien? Dussé-je vous déplaire*, &c.

Quand les Pronoms personnels *il* ou *elle* sont après une troisiéme personne du singulier terminée par une voyelle, on ajoute un *t* entre le Verbe & le Pronom avec deux *Traits d'union*, un avant le *t*, & l'autre après. Ainsi on écrit, *Aime-t-il l'étude? A-t-il lu? Joue-t-elle? Profita-t-il de vos avis? Alla-t-elle en campagne*, &c.

Toutes les fois que les personnes de l'Impératif sont suivies d'un Pronom conjonctif, on les joint par le *Trait d'union*. *Réjouis-toi : donnez-moi : repentons-nous : souvenez-vous : aimez-nous : répondez-lui : voyons-le : cherchez-la : écrivez-leur : allez-y : prenez-en : mangez-en*, &c.

Si le Pronom conjonctif étoit suivi d'un autre Pronom conjonctif, il faudroit encore joindre les deux Pronoms par le *Trait d'union*. *Montrez-le-moi : fiez-vous-y : envoyez-nous-en : rendez-les-lui : allons-nous-en*, &c.

On se sert encore du *Trait d'union*,

quand le Pronom démonſtratif *ce* eſt après les troiſiémes perſonnes du Verbe *être*, & qu'il y eſt joint de façon qu'il ne s'accorde point avec le ſubſtantif ſuivant. *Eſt-ce à vous de commencer? Qu'eſt-ce que la Philoſophie? Sont-ce vos livres? Etoient-ce des hommes*, &c.

Quand les monoſyllabes *ci*, *là*, *çà*, ſont joints à quelques mots que ce ſoient, de maniere qu'on ne puiſſe les en ſéparer en parlant. *Celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *cette femme-là*, *demeurez-là*, *là-haut*, *la-bas*, *ci-deſſus*, *ci-deſſous*, *venez-çà*, &c.

Enfin quand deux ou pluſieurs mots ſont tellement joints enſemble qu'ils n'en faſſent plus qu'un; comme *Quelques-uns*, *quelques-unes*, *courte-pointe*, *chef-d'œuvre*, *avant-coureur*, *porte-manteau*, *s'entre-battre*, *contre-tems*, *peut-être*, *tout-à-fait*, &c.

III°. Les *deux points* ſe mettent ſur une voyelle, pour marquer que cette voyelle ne fait pas une même ſyllabe avec la voyelle qui la précede immédiatement. Ainſi dans *haï*, *naïveté*, on met deux points ſur l'*i*, parce qu'il fait une ſyllabe ſéparée de l'*a* qui le précede, & que ſans ces deux points, on le prononceroit avec l'*a* comme dans je *hais*, *aimant*, *naiſſance*.

On ne doit employer les deux points

ſur une voyelle, que quand elle pourroit avoir avec la précédente, deux prononciations différentes, & que ces deux points ſervent à ôter l'équivoque. Ainſi dans *Saül*, *Pirithoüs*, *Moïſe*, *aiguë*, *ambiguë*, on met deux points ſur l'*u*, l'*i*, & l'*e*, afin qu'on ne prononce pas *Saül*, comme *Saul* ou *Paul*, les deux dernieres ſyllabes de *Pirithoüs* comme *tous*, les deux premieres de *Moïſe* comme la premiere de *moiſi*, & les dernieres d'*aiguë*, *ambiguë*, comme les dernieres de *langue*, *fatigue*.

Mais c'eſt une pratique vicieuſe ou du moins inutile, que de mettre les deux points ſur une voyelle qui fait une même ſyllabe avec la précédente, ou ſur celle qui ne peut pas ſe joindre ni faire une ſeule ſyllabe avec la précédente, & qui par conſéquent ne fait aucune ambiguité pour la prononciation. Ainſi ceux qui écrivent *avoüer*, *joüir*, *proüe*, *avenüe*, *rüe*, *vüe*, &c. ne font pas des deux points; l'uſage qu'il convient d'en faire, parce qu'ils les mettent ou ſur une voyelle qui fait une ſyllabe avec la précédente; comme dans *avoüer*, *joüir*, *proüe*, ou ſur une voyelle qui ſans les deux points ſe prononceroit toujours de la même maniere: comme dans *avenüe*, *rüe*, *vüe*, &c.

En mettant l'accent aigu ſur l'*e* qui

précede une voyelle, il eſt inutile de mettre deux points ſur cette voyelle pour la ſéparer de l'*e*, parce que l'accent aigu feſant prononcer l'*e* fermé, il ne peut plus être confondu avec la voyelle ſuivante. Ainſi dans *geolier*, l'*e* & l'*o* ne ſont qu'une ſyllabe ; mais dans *Géant*, *géométrie*, *géographe*, *obéiſſant*, *réitérer*, *réuſſir*, &c. l'accent aigu donne à l'*e* une prononciation diſtinguée de celle de la voyelle ſuivante.

C'eſt encore une eſpece d'abus, que de mettre deux Points ſur l'*i*, pour lui donner le ſon de deux *ii* : comme dans *pais*, *envoïer*, *moïen*, &c. Il eſt beaucoup mieux de ſe ſervir alors de l'*y grec*, & d'écrire *pays*, *envoyer*, *moyen*, ſuivant ce que nous avons dit page 277.

IV. La Cédille qui eſt une eſpece de virgule ou de petit *c* retourné, ſe met ſous le *c* pour en adoucir le ſon, c'eſt-à-dire, pour lui donner avant l'*a*, l'*o* & l'*u*, le même ſon qu'il a avant l'*e* & l'*i*. Ainſi dans *il commença*, *il prononça*, *leçon*, *avançons*, *il conçut*, *nous reçûmes*, &c. le *c* ſe prononce avec le ſon de l'*s* rude, qui eſt le même que celui du *c* avant l'*e* & l'*i*. *il commenſa*, *il prononſa*, *leſon*, *avanſons*, *il conſut*, *nous reſûmes*, &c.

Nous obſerverons à cette occaſion que pour donner au *g* avant *a* & *o*, le

ſon de l'*j* conſonne ou du *g* avant *e* & *i*; on met un *e* entre le *g* & l'*a*, ou entre le *g* & l'*o*. Ainſi *il mangea*, *changeant*, *nous nageâmes*, *partageons*, *il engageoit*, *il protégeoit*, ſe prononcent comme s'il y avoit *il manja*, *chanjant*, *nous najâmes*, *partajons*, *il engajoit*, *il protéjoit*.

V°. La Parentheſe eſt figurée par deux eſpeces de crochets qui renferment un petit nombre de paroles qu'on inſere dans le diſcours, qui en interrompent le ſens, & qu'on croit néceſſaires pour l'intelligence de la phraſe; comme on le verra dans les exemples ſuivants.

Le Rhéteur fera obſerver (c'eſt Quintilien qui parle) *comment dans l'exorde on ſe rend les auditeurs favorables: quelle clarté il y a dans la narration, quelle briéveté, quel air de ſincérité, quel deſſein caché quelquefois, & quel artifice, (car ici le ſecret de l'art n'eſt guere connu que des maîtres de l'art) quel ordre enſuite & quelle juſteſſe dans la diviſion: comment dans les preuves l'Orateur eſt ſubtil, vif & ſerré*, &c.

Que peuvent contre lui (contre Dieu) *tous les rois de la terre?*

Quand la phraſe interpoſée eſt très-courte, on ſe ſert plutôt de virgules que de la Parentheſe, pour la ſéparer. Exemple.

Qui fournira à mes yeux, dit le Pro-

phete Jérémie, *une fontaine de larmes, pour pleurer les malheurs de Jéruſalem?*

ARTICLE IV.

De la Prononciation.

D. QU'EST-ce *que la* Prononciation?

R. C'eſt la maniere d'articuler de vive voix, diſtinctement & ſuivant les regles, ou conformément à l'uſage, tous les mots & toutes les lettres d'une Langue.

D. *Qu'avez-vous à dire ſur la* Prononciation françoiſe?

R. Comme ce ſeroit entrer dans un trop grand détail, que de vouloir en marquer toutes les regles, ce qui ſeroit la matiere d'un traité aſſez étendu, je me contenterai de faire quelques obſervations générales & eſſentielles; & d'attaquer en particulier certaines Prononciations qui pour être fort en uſage, n'en ſont pas moins vicieuſes.

Le fond de la Prononciation françoiſe s'apprend en même-tems que l'on apprend à lire. C'eſt pourquoi il a paru inutile de donner des regles particulieres ſur la maniere d'articuler chaque lettre & chaque ſyllabe. La plupart des réflexions que l'on a coutume de faire à ce

xemple.

ſujet, ſont plus curieuſes que néceſſaires; ou elles ne peuvent tout au plus ſervir qu'aux étrangers qui n'ont aucune connoiſſance de notre Langue. Les François n'ont beſoin que d'une pratique réguliere, & c'eſt aux Maîtres à donner de bons principes aux enfants, lorſqu'ils leur apprennent à lire. L'uſage & la fréquentation des perſonnes qui parlent correctement, les perfectionneront enſuite dans la Prononciation, mieux que ne pouroient faire les regles les plus exactes & les plus recherchées.

Obſervations générales.

Il y a en françois deux Prononciations différentes : l'une pour les vers & le diſcours ſoutenu, & l'autre pour la proſe commune & pour le diſcours ordinaire.

Dans les vers & dans le diſcours ſoutenu, c'eſt-à-dire, dans les diſcours prononcés en Chaire, au Bareau, ou en d'autres occaſions qui demandent de la gravité & de la nobleſſe, on prononce la plupart des lettres qui ſont à la fin des mots, quand les mots ſuivants commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée.

Cette Prononciation eſt ſi eſſentielle dans les vers, à l'égard des *s* qui terminent les noms pluriers, & des *t* qui ſo

trouvent à la fin des troiſiémes perſonnes muettes du plurier dans les Verbes, que ſi on ne les y prononçoit pas, le vers manqueroit d'une ſyllabe, & par conſéquent, n'auroit plus de cadence ni d'harmonie : comme il arriveroit dans ces deux vers,

O que d'écrits obſcurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés !

ſi on n'y prononçoit pas l'*s* qui eſt à la fin de *livres*, & le *t* qui eſt à la fin de *furent*, & que l'on dît *de livre ignorés*, *ſure en ce grand jour.*

Il y a quelques remarques à faire ſur la lettre *n* quand elle eſt à la fin d'un mot.

Elle ſe prononce toujours à la fin d'un Pronom ou d'un Nom adjectif immédiatement ſuivi de ſon ſubſtantif commençant par une voyelle ou par une *h* non aſpirée. Ainſi on prononce, *mon ame*, *un bon ami*, *un ancien hiſtorien*, comme s'il y avoit *mon name*, *un bon nami*, *un nancien niſtorien.*

L'*n* finale ne ſe prononce point dans les autres mots ſoit ſubſtantifs, ſoit Adverbes ou autres, de quelque maniere que commencent les mots ſuivants, & on dira ſans faire entendre le ſon de l'*n*, *intention excellente*, *paſſion aveugle*, *un bien avantageux*, *un plan utile*, *un deſſein honnête*, &c.

Dans les monoſyllabes *on*, & *en*, on prononce l'*n* quand ils précedent d'autres mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, & dont ils ſont inſéparables: comme dans *on aime*, *en étudiant*; *en Italie*, *on en envoie*: au lieu que *on* étant après ſon Verbe, & *en* étant après un Impératif, on n'en prononce pas l'*n*, de quelque maniere que commencent les mots ſuivants; comme dans, *va-t-*ON *en campagne*, *donnez-*EN *un autre*.

L'*n* dans *bien* Adverbe, & dans *rien*, ſe prononce ordinairement avant une voyelle ou une *h* non aſpirée, quand ils ont une relation étroite avec le mot ſuivant. Ainſi on dit en prononçant l'*n*, *Bien écrit. Bien agréablement. Rien autre choſe. Il n'y a rien au monde de ſi beau.* Mais il faut dire ſans prononcer l'*n*, *Je ſai bien ou vous allez. Il ne fait rien, ou il fait peu de choſe.*

Lorſque le *d* ſe prononce à la fin des mots, c'eſt toujours avec le ſon du *t*. *Un grand homme, il entend à demi-mot*, comme s'il y avoit, *un gran tomme, il enten-ta demi-mot.*

Le *g* avec le ſon du *k*, *il ſue ſang & eau*, comme s'il y avoit *ſan ké eau.*

Le *p* ne ſe prononce point ordinairement. *Le camp ennemi, un champ étendu,* comme

comme s'il y avoit *le can ennemi*, *un chan étendu*.

L'*x* ſe prononce avec le ſon de l'*s* douce ou du *z*. *Les feux étincelants*, comme s'il y avoit, *les feu zétincelants*.

L'*n* finale ne ſe prononce jamais dans *non*, ni le *t* dans *et*.

Dans la proſe commune & dans le diſcours ordinaire, ce ſeroit une affectation ridicule, & qui tiendroit du pédantiſme, que de vouloir prononcer les conſonnes finales & même les *s* & les *t* avant les mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, auſſi exactement que dans les vers & dans le diſcours ſoutenu. Ainſi on prononce, *Mes freres & vos ſœurs reviennent enſemble*, comme s'il y avoit, *Mes frere & vos ſœurs revienne enſemble*, & de même dans une infinité d'autres occaſions.

Il en faut excepter les adjectifs immédiatement avant leurs ſubſtantifs, & les pronoms quels qu'ils puiſſent être, avant les mots avec leſquels ils ont une liaiſon étroite : comme *de belles actions*, *de bons avis*, *mes affaires*, *vos ouvrages*, *vous aimez*, *vous avez lu*, &c. où l'*s* finale des premiers mots ſe prononce. *De belle-zactions*, *de bon-zavis*, &c. Mais *aimez-vous à étudier?* ſe prononce comme s'il y avoit, *aimez vou à étudier ?*

Il eſt aſſez d'uſage de prononcer auſſi le *t* final dans les troiſiémes perſonnes du plurier des Verbes, lorſque leur derniere ſyllabe n'a pas le ſon de l'*e* muet ; comme dans, *Ils vont à Rome. Ils ſont à Paris. Elles étoient à table. Ils eſpéroient en venir à bout*, &c. au lieu qu'il faut prononcer, *Ils donnent à manger tous les jours*, comme s'il y avoit *ils donne à manger*, &c.

On néglige encore la Prononciation des *r* à la fin des Infinitifs en *er*, auſſi-bien avant une conſonne qu'avant une voyelle, & on prononce *aimer à lire*, comme *aimé à lire*, &c.

L'*r* final des Infinitifs en *ir*, ne ſe prononce pas ordinairement avant une conſonne, & ſe prononce avant une voyelle. Ainſi on prononce avec le ſon de l'*r*, *Il faut convenir enſemble.* Mais on prononce, *il faut convenir de tout*, comme s'il y avoit, *il faut conveni de tout.*

Les Noms *repentir*, *ſouvenir*, *plaiſir*, *déplaiſir*, *loiſir*, ſe prononcent auſſi avant une conſonne comme *repenti*, *ſouveni*, *plaiſi*, *déplaiſi*, *loiſi* ; & reprennent l'*r* avant une voyelle.

On ne prononce pas l'*l* dans *il* ou *ils*, ſi le Verbe ſuivant commence par une conſonne. *Il mange*, *ils mangent*, ſe prononcent comme *i mange*, *i mangent.*

Mais ſi le Verbe ſuivant commence par

Nous obſerverons que dans le ſtile

une voyelle, l'*l* ne ſe prononce qu'au ſingulier, *il aime*; & au plurier *ils aiment*, il faut prononcer *i zaiment*.

On prononce encore en converſation *craire*, *je crais*, pour *croire*, *je crois*; *frèt* pour *froid*, les *Français*, pour les *François*, &c. Mais on rétablit la véritable prononciation de ces mots dans la poéſie & dans le diſcours ſoutenu.

Nous renvoyons pour les autres différences à l'uſage & à l'autorité de ceux qui parlent purement.

Obſervations particulieres.

Rien n'eſt plus déſagréable que la prononciation vicieuſe que l'on ſubſtitue très-communément à celle des deux *ll* mouillées, que l'on prononce dans *fille*, *oreille*, *feuille*, *paille*, *verſailles*, &c. comme s'il y avoit *fye*, *oreye*, *feuye*, *paye*, *verſaye*, &c. Ce défaut n'eſt pas moins ordinaire à Paris que dans les Provinces; & il ne paroît pas que l'on ait beaucoup d'attention à rompre de bonne heure dans les enfants, une habitude dont ils ont honte, quand ils entrent dans le monde, & dont il eſt rare qu'il ſe défaſſent aiſément.

Il faut prendre garde de prononcer toujours par un *e* fermé les premieres perſonnes du ſingulier des Prétérits de

l'Indicatif des Verbes de la premiere Conjugaiſon qui s'écrivent par *ai*. *J'allai*, *j'aimai*, *je demandai*, &c. comme *j'allé*, *j'aimé*, *je demandé*.

L'*e* qui précede les terminaiſons du Futur de l'Indicatif eſt toujours muet, à moins que ces terminaiſons n'aient deux *rr*, auquel cas l'*e* précédent devient ouvert. Ainſi on prononce *j'aimerai*, *nous cueillerons*, avec l'*e* muet, & *je verrai* avec l'*è* ouvert, comme s'il y avoit *je vairai*. Mais c'eſt une faute très-groſſiere, & cependant très commune, de prononcer avec un *è* ouvert, *je trouvèrai*, comme s'il y avoit, *je trouvairai*; puiſque l'*r* y eſt ſimple, & que l'*e* ne doit pas y avoir d'autre ſon que dans *j'approuverai*.

Dans les Futurs où les deux *rr* ſe prononcent fortement, comme dans *j'acquerrai*, *je courrai*, *je mourrai*, &c. on met ordinairement en prononçant, un *e* muet entre les deux *rr*, ce qui alonge le mot d'une ſyllabe, & on prononce *j'acquérerai*, *je courerai*, *je mourerai*, &c. cette prononciation eſt très-vicieuſe. Il faut prononcer les deux *rr* en un ſeul tems, en ſorte que *j'acquerrai* ne faſſe que trois ſyllabes, *courrai* & *mourrai* chacun deux.

Ce que nous venons de dire du Futur, doit s'entendre également du Conditionnel Préſent.

grand chose ne s'emploient que dans le discours familier.

On prononce avec l'*é* fermé, toutes les secondes personnes du plurier du Futur, aussi-bien que des autres tems des Verbes, quand elles finissent par *ez*. Ainsi quelques personnes font très-mal de prononcer, *vous ferais*, *vous dormirais*, *vous chanterais*, &c. au lieu de *vous ferez*, *vous dormirez*, *vous chanterez*.

L'*e* muet ne se fait point entendre avant les terminaisons du Futur & du Conditionnel Présent, quand il est précédé d'un *i* simple ou d'un *y* grec. Ainsi on prononce, *j'étudierai*, *il essaiera*, *nous emploierons*, *vous appuierez*, &c. comme *j'étudirai*, *il essaîra*, *nous emploîrons*, *vous appuîrez*. *J'essuierois*, *je paierois*, &c. comme *j'essuîrois*, *je paîrois*.

L'usage générale veut que l'on prononce le Futur & le Conditionnel Présent *d'envoyer*, comme *j'enverrai*, *j'enverrois*; & nous l'avons écrit de même, quoiqu'on lise encore dans plusieurs bons auteurs, *j'envoierai*, *j'envoierois*.

Les deux *ſſ* qui terminent l'Imparfait du Subjonctif dans tous les Verbes, doivent toujours se prononcer fortement. *Il ne croyoit pas que je le vouluſſe*; cependant on les supprime très-communément dans la prononciation, & rien n'est plus ornaire que d'entendre dire tous les jours à quantité d'honnêtes gens & sur tout aux

quelque un.

aux Dames, *Il faloit que j'écrivis ; il vouloit que j'allas avec lui ; il attendoit que j'eus diné*, &c. au lieu de, *il faloit que j'écrivisse ; il vouloit que j'allasse avec lui ; il attendoit que j'eusse diné.* Cette prononciation eſt abſolument irréguliere & contraire aux principes que nous avons établis page 92, & 93.

Quand le Pronom Conjonctif *le* eſt mis après l'Impératif, il doit toujours ſe prononcer avec le ſon de l'*e* muet, *faites-le*, *demandez-le*, &c. & non pas avec le ſon de l'*è* ouvert, *faites-lè*, *demandez-lè*, comme on fait aſſez ordinairement.

On prononce encore très-communément ce même Pronom conjonctif *le* & *la*, avant les Verbes qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, comme s'il y avoit deux *ll*, *jell'aime*, *jell'ai étudié*, *noull'ignorons*, &c. au lieu qu'il ne faut faire entendre dans ces phraſes & autres ſemblables, que le ſon d'une ſeule *l* ; *je l'aime*, *je l'ai étudié*, *nous l'ignorons*, &c.

Nous bornerons ici nos remarques, pour ne pas donner trop d'étendue à un ouvrage dans lequel nous n'avons annoncé que des principes généraux.

FIN.

TABLE.

CHAPITRE I. *De la Grammaire en général.* pag. 1
CHAP. II. *Du Genre, du Nombre & du Cas.* 6
CHAP. III. *De l'Article.* 8
CHAP. IV. *Du Nom.* 14
Des Noms de nombre. 31
CHAP. V. *Du Pronom.* 33
Article I. *Des Pronoms personnels.* 33
Article II. *Des Pronoms conjonctifs.* 38
Article III. *Des Pronoms Possessifs.* 43
Article IV. *Des Pronoms demonstratifs.* 54
Article V. *Des Pronoms interrogatifs.* 58
Article VI. *Des Pronoms relatifs.* 62
Article VII. *Des Pronoms impropres, ou indéterminés.* 66
CHAP. VI. *Du Verbe.* 68
Conjugaison du Verbe auxiliaire Avoir. 69
Conjugaison du Verbe auxiliaire Etre 74
Des Nombres. 78
Des Personnes. 79
Des Tems. 82
Des Modes. 87
De l'Indicatif. 87
De l'Impératif. 88
Du Subjonctif. 89
De l'Infinitif. 93
Article I. *Des diverses Conjugaisons des Verbes.* 95
Premiere Conjugaison. 97
Seconde Conjugaison. 101
Troisieme Conjugaison. 106
Quatrieme Conjugaison. 110
Article II. *De la Formation des Tems.* 115
Article III. *Division général des Verbes.* 127
Du Régime du Verbe. 130
Autre division des Verbes. 133

Du Verbe substantif. pag. 133
Du Verbe actif. 134
Du Verbe neutre. 137
Du Verbe passif. 144
Du Verbe reciproque. 147
Du Verbe impersonnel. 158
Article IV. Du Gerondif. 167
CHAP. VII. Du Participe. 168
CHAP. VIII. De l'Adverbe. 174
CHAP. IX. De la Prépositon. 179
CHAP. X. Observations sur les Adverbes & les Prépositions. 181
CHAP. XI. De la Conjonction. 185
De la Conjonction Que. 197
Observations générales sur les Conjonctions. 201
CHAP. XII. De l'Interjection. 206
CHAP. XIII. Explication particuliere des Articles. 207
De l'Article défini. 207
De l'Article indéfini. 210
De l'Article indéterminé. 213
CHAP. XIV. Explication des Cas. 219
Du Nominatif. 221
Du Génitif. 223
Du Datif. 224
De l'Accusatif. 225
Du Vocatif. 225
De l'Ablatif. 226
CHAP. XV. Des Degrés de comparaison. 228
Du Positif. 229
Du Comparatif. 230
Du Superlatif. 231
CHAP. XVI. 233
Article I. De l'Orthographe. 234
Orthographe des Articles. 236
Orthographe des Noms. ibid.
Orthographe des Pronoms. 238
Orthographe des Verbes ibid.

Orthographe des Adverbes, Prépoſitions & Interjections. 262
Obſervations ſur l'Orthographe de quelques mots, & ſur l'uſage de quelques lettres. 264
La ou *là.* 265
Du ou *dû.* ibid.
Des ou *dès.* 266
A ou *à.* ibid.
Ce, ces ou *ſe, ſes.* 267
Leur. ibid.
Mes & mais. 268
Dont ou *donc.* ibid.
Quand ou *quant.* ibid.
Sur ou *ſur.* 269
ou & *où.* ibid
Quelque, tout & même. 270
De la lettre H. 272
De l'j & de l'v conſonnes diſtingués de l'i & de l'u voyelles. 274
De l'y grec. 275
Du z. 278
Lettres doubles. 279
s retranchée. 281
Lettres majuſcules ou capitales. 282
A linea. 283
Article II. *Des Accents.* 284
Article III. *De la Ponctuation & de quelques figures dont on ſe ſert en écrivant.* 291
Article IV. *De la Prononciation.* 309
Obſervations générales. 310
Obſervations particulieres. 315

A PARIS,

De l'Imprimerie de PH. NIC. LOTTIN, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, proche S. Yves, à la Vérité. 1730.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenants nos Cours de Parlements, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres, nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre bien amé le Sieur RESTAUT Nous ayant fait remontrer, qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au public un ouvrage de ſa compoſition qui a pour titre: *Principes généraux & raiſonnés de la Grammaire françoiſe, par Demandes & par Réponſes*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires; offrant pour cet effet, de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des préſentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Sieur Expoſant, & reconnoître ſon zele, en lui donnant les moyens de nous le continuer; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage ci-deſſus ſpécifié, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele ſous notre d. contreſcel, & de le faire vendre, & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere, dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire led. Ouvrage ci-deſſus expoſé en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, feuilles ſéparées ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Sieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de cet Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'impétrant ſe conformera en tout aux Reglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. &

qu'avant que d
mé qui aura ſe
remis dans le r
ès mains de not
de France, le S
mis deux Exem
dans celle de r
de notre tres
France le Sieur
Préſentes; du
gnons de fai
nement & paiſ
cun trouble o
dites Préſentes
gément ou a
ſignifiée, & q
& féaux Conſ
à l'Original: C
gent, de faire
néceſſaires, n
clameur de Ha
res; CAR tel
ſiéme jour du
te, & de notr
ſeil. NOBLE

Regiſtré ſu
Syndicale de
599. fol. 5
qui fait défe
qualité qu'ell
meurs, de ve
pour les vend
teurs ou autre
plaires preſcri
A Paris le
Signé,

qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état ou l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN: le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le vingt troiſiéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent trente, & de notre Regne le quinziéme. Par le Roi en ſon Conſeil. NOBLET.

Regiſtré ſur le Regiſtre VII. *de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N°. 599. fol. 556. conformément au Reglement de 1723. qui fait défenſes Art.* IV. *à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, debiter & faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les auteurs ou autrement, & à la charge de fournir les exemplaires preſcrits par l'Article* CVIII. *du même Réglement. A Paris le 30 Juin mil ſept cent trente.*

Signé, P. A. LE MERCIER Syndic.

nel Presente.